

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

\*\*\*

**ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS**

\*\*\*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

**OBJET :**

**Séance du : mercredi 18 juin 2025**

**CONCESSION DE  
SERVICE PUBLIC  
TRANSPORTS URBAINS  
- RAPPORT ANNUEL  
2024  
CONCESSIONNAIRE**

**Convocation du : 11 juin 2025**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56**

**Président de séance : Gabriel DOUBLET**

**Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI**

**N° CC\_2025\_0085**

**Membres présents :**

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Pascal ROPHILLE

**Représentés :**

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Marie-Claire TEPPE-ROGUET par Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER, Sophie VILLARI par Nicolas LEBEAU-GUILLOT

**Excusés :**

Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Julien BEAUCHOT

\*\*\*

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités renforçant les compétences des AOM sur leur ressort territorial,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le Code des transports,

Vu l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2007, créant la Communauté d'Agglomération «Annemasse-Les Voirons Agglomération», et étendant, de facto, le périmètre de transports urbains sur les 12 communes concernées,

Vu l'attribution du contrat de Concession de Service Public «Services de Mobilité» à la société TP2A entrant en vigueur au 1er janvier 2023 pour une durée de 7 ans par délibération n°CC-2022-0078 en date du 6 juillet 2022,

Vu l'avenant n°1 au contrat de Concession de Service Public «Services de Mobilité» à la société TP2A par délibération n°CC-2023-0059 en date du 24 mai 2023,

Vu l'avenant n°2 au contrat de Concession de Service Public «Services de Mobilité» à la société TP2A par délibération n°CC-2024\_0030 en date du 27 mars 2024,

Vu l'avenant n°3 au contrat de Concession de Service Public «Services de Mobilité» à la société TP2A par délibération n°CC-2025-0039 en date du 19 mars 2025

Vu l'article 40.2.1 dudit contrat de concession de service public prévoyant que le délégataire produit chaque année à Annemasse Agglo un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service,

Vu le rapport annuel 2024 du délégataire figurant en annexe de la présente délibération et assorti d'annexes permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Considérant que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a pris acte dudit rapport annuel 2024 présenté en séance du 13 mai 2025,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport du délégataire des transports publics TP2A pour l'année 2024.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET  
Date de signature : 19/06/2025  
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI  
Date de signature : 24/06/2025  
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

# RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE 2024

DÈS LE 4 NOVEMBRE  
**UN RÉSEAU PLUS PROCHE  
DE VOUS PENDANT LES TRAVAUX**



+ DIRECT

+ FRÉQUENT

+ CONNECTÉ

TAC MOBILITÉS VOUS ASSURE  
**UNE MOBILITÉ À PORTÉE DE MAIN**

Pour vous déplacer en toute facilité, vos lignes s'adaptent à l'avancée des travaux.

Plus d'infos sur votre nouveau réseau sur [tac-mobilites.fr](http://tac-mobilites.fr)

tac  
MOBILES DE TOUTES FAÇONS

Annemasse Agglo  
Annemasse - Les Voirons Agglomération

JCDecaux



# SOMMAIRE

<b>L'ÉDITO DU DIRECTEUR</b>	<b>4</b>
<b>L'EXPLOITATION DU RÉSEAU TAC EN 2024</b>	<b>6</b>
➤ Le mot de la directrice d'exploitation	6
➤ La réorganisation	8
➤ La disponibilité de service	9
➤ Caractéristique des lignes	10
➤ La ponctualité	10
➤ Bilan des déviations	12
➤ La piétonnisation du centre-ville d'Annemasse	14
➤ Vitesse commerciale	15
➤ La priorité aux feux	18
➤ L'offre de transport	19
➤ La fraude	22
➤ L'accidentologie	24
➤ Le transport à la demande : Bilan et perspectives	25
➤ Lignes scolaires	33
➤ Les événements particuliers	33
<b>L'EXPÉRIENCE CLIENT ET LES NOUVELLES MOBILITÉS EN 2024</b>	<b>35</b>
➤ Le mot de la directrice Marketing	35
➤ L'analyse de la fréquentation	36
➤ Les recettes de trafic	38
➤ Le digital, pour améliorer l'expérience de nos voyageurs	44
➤ La relation client	53
➤ Les services complémentaires : Point.Vélo, consignes et vélo en libre-service	55
➤ Bilan des actions 2024	59
➤ Augmenter la part de la cible d'actifs et continuer à développer l'ancrage territorial	69
➤ La qualité de vie au travail, un incontournable pour TP2A	71
➤ Focus qualité de service	72
<b>LES VISAGES DE TP2A, ÉTAT DES LIEUX 2024</b>	<b>75</b>
➤ Le mot de la Responsable des ressources humaines	75
➤ Analyse de l'évolution des effectifs TP2A	76
➤ Analyse de l'absentéisme et le turn-over	78
➤ Analyse du recrutement : partenariats et territorialité	79
➤ Rémunération et avantages sociaux	82
➤ Le dialogue social	82
➤ Le comité social et économique (CSE)	82
➤ Climat social et qualité de vie au travail	83
<b>L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE D'ANNEMASSE AGGLO EN 2024</b>	<b>85</b>
➤ Le mot du Responsable Maintenance	85
➤ La maintenance des véhicules	86
➤ La maintenance du système billettique	92
<b>LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE EN 2024</b>	<b>93</b>
➤ Le mot de la directrice Financière	93
➤ Les chiffres clés de 2024	94
➤ Les évolutions contractuelles en 2024 et leurs impacts financiers	95
➤ Présentation de la Liasse Fiscale 2024	96
➤ Les ratios de performance économique	101
<b>ANNEXES</b>	<b>102</b>
➤ Annexes financières	102



# L'ÉDITO DU DIRECTEUR

L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives dans nos projets d'infrastructure, notamment la prolongation de la ligne de tramway et les travaux de piétonisation de la ville d'Annemasse. Ces initiatives nous ont permis de nous adapter et de modifier notre offre de transport en février, juillet et novembre, afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Nous avons ainsi amélioré la fréquence de certaines lignes et optimisé la connexion avec le Léman Express.

En avril, TP2A a également étendu ses services pour desservir le téléphérique du Salève, offrant ainsi une nouvelle option de mobilité à nos usagers.

La prolongation de la ligne de tramway permettra de desservir de nouvelles zones, facilitant ainsi l'accès aux transports en commun pour un plus grand nombre de résidents et de visiteurs. TP2A accompagnera Annemasse Agglo pour adapter le réseau en intégrant ce prolongement, garantissant ainsi une meilleure couverture et une plus grande efficacité du service.

Malgré les perturbations temporaires engendrées par ces travaux, nous sommes fiers d'annoncer que TP2A a réussi à augmenter le nombre de voyages de 4,5% par rapport à l'année 2023. Ce succès témoigne de la confiance renouvelée de nos usagers et de l'efficacité de nos efforts pour améliorer les services de transport.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ces réalisations, ainsi que nos usagers pour leur patience et leur soutien continu. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un avenir où la mobilité est synonyme de progrès et de durabilité.

SÉBASTIEN  
**LAMPIN**  
DIRECTEUR





# L'EXPLOITATION DU RÉSEAU TAC EN 2024

## ➔ LE MOT DE LA DIRECTRICE D'EXPLOITATION

Dans un contexte de mutation constante et de développement soutenu, le territoire d'Annemasse Agglo s'affirme comme un espace de dynamisme et d'innovation. C'est avec fierté que nous contribuons à cette trajectoire ambitieuse, en accompagnant, à travers le réseau TP2A, les évolutions qui façonnent le quotidien de ses habitants. L'année 2024 s'est révélée décisive, jalonnée de transformations majeures et d'initiatives audacieuses, pensées pour renforcer la qualité de service et répondre avec pertinence aux attentes d'une clientèle toujours plus variée.

Cette évolution s'est inscrite dans une démarche rigoureuse, alignée avec les grandes orientations du territoire, et portée par l'engagement sans faille de nos équipes. Face aux défis engendrés par les travaux du tramway et les nombreuses déviations qui en ont découlé, nos conducteurs et régulateurs ont su démontrer un professionnalisme exemplaire. Leur mobilisation a permis de maintenir la continuité du service public, en proposant des solutions adaptées pour limiter l'impact sur les déplacements quotidiens.

L'année a également été marquée par des moments forts qui ont contribué à renforcer le lien entre notre réseau et le territoire. Le passage de la flamme olympique, événement d'envergure internationale, a mis en lumière la vitalité d'Annemasse et de ses environs, offrant à notre agglomération un rayonnement inédit. Dans cet esprit de proximité, nous avons adapté notre offre de transport pour mieux répondre aux attentes des usagers, témoignant ainsi de notre capacité à anticiper et à nous adapter en fonction des besoins.

Conscients des enjeux humains au cœur de notre activité, nous avons poursuivi nos efforts en matière de recrutement, avec une attention particulière portée aux candidats résidant dans l'agglomération, favorisant ainsi une meilleure intégration et une stabilité accrue des effectifs. Dans cette même dynamique, une initiative singulière a été menée à travers un podcast, auquel j'ai eu le plaisir de participer personnellement. Cet échange a permis de mettre en lumière les spécificités et les valeurs du métier de conducteur, dans l'espoir de susciter de nouvelles vocations et d'attirer des profils motivés.

Dans une logique d'amélioration continue, la réorganisation de notre service d'exploitation a été pensée pour optimiser nos ressources et renforcer la cohésion des équipes, en plaçant chaque agent à un poste valorisant ses compétences et aspirations. Cette dynamique s'est traduite par une meilleure réactivité face aux défis quotidiens et une gestion plus efficiente des opérations.

La lutte contre la fraude a, elle aussi, fait l'objet d'une attention renforcée tout au long de l'année, à travers la mise en œuvre d'une nouvelle feuille de route visant à intensifier les contrôles et à garantir le respect des règles par l'ensemble des voyageurs. Ces actions menées de manière ciblée et étendue sur l'ensemble du réseau, ont permis d'assurer une présence accrue des contrôleurs, visible tant pour les conducteurs que pour les usagers, consolidant ainsi un climat de confiance et de responsabilité partagée.

L'évolution technologique a marqué un tournant important avec l'intégration du logiciel Cleo, offrant des outils plus performants pour l'ordonnancement des conducteurs et la gestion des ressources humaines.

Notre regard se tourne également vers l'avenir, porté par des projets structurants et ambitieux. L'extension du réseau de tramway, prévue à l'horizon 2026, promet de renforcer l'attractivité d'Annemasse Agglo en facilitant les déplacements au cœur de l'agglomération. Nous œuvrons également à développer des solutions d'intermodalité, pour permettre à chacun de combiner différents modes de transport de manière fluide et efficace : parkings-relais, vélos en libre service, location longue durée.

Dans une logique d'accompagnement de la transition écologique portée par l'agglomération, le réseau s'inscrit d'ores et déjà dans une dynamique concrète avec la mise en service de six bus électriques. Cette première étape témoigne de notre volonté d'accompagner durablement les évolutions du territoire et de contribuer activement aux objectifs collectifs de réduction des émissions.

Cet engagement s'inscrit également dans une volonté d'explorer de nouvelles perspectives, notamment à travers des études menées tout au long de l'année visant l'intégration de technologies innovantes telles que l'Open Paiement, afin d'améliorer l'expérience utilisateur.

À travers ces actions, nous aspirons à faire d'Annemasse Agglo un modèle de mobilité urbaine moderne, durable et inclusive, au service de ses habitants et du rayonnement de tout le territoire.



**ANGÉLIQUE  
FOURNEL**  
DIRECTRICE  
D'EXPLOITATION

## ➔ LA RÉORGANISATION

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos services et afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle, nous avons engagé en 2024 une réorganisation stratégique, particulièrement sur les postes de maîtrise, notamment la régulation. Cette démarche avait pour ambition de repositionner les collaborateurs à des postes clés, avec une vision à la fois structurelle et fonctionnelle.

L'objectif principal de cette réorganisation était de renforcer l'engagement et la motivation de nos équipes en les impliquant activement dans le processus. Il s'agissait également de rationaliser la répartition du travail afin de garantir une meilleure équité, d'ajuster les charges de travail pour éviter toute surcharge, et de clarifier les rôles et responsabilités. Cette refonte a permis de redéfinir les missions de chacun, d'éliminer les redondances et de renforcer la collaboration interservices, favorisant ainsi une dynamique d'équipe plus fluide et des synergies accrues avec les autres départements.

L'un des axes majeurs de cette transformation a été le renforcement du rôle du manager. En lui conférant davantage de responsabilités et d'autonomie, nous avons consolidé sa crédibilité et professionnalisé sa fonction, notamment par le développement des compétences. Cette approche vise à revaloriser le métier, à en renforcer l'attractivité et à offrir aux collaborateurs des perspectives d'évolution.

Un travail spécifique a été mené pour optimiser l'organisation des régulateurs. Actuellement, ceux-ci assurent des missions de régulation tout en étant impliqués dans d'autres tâches annexes afin d'encourager la polyvalence et l'implication sur des sujets transversaux. Notre volonté est d'accompagner cette montée en compétences et d'apporter une meilleure structuration de leur rôle.

Chaque collaborateur bénéficie d'un entretien annuel, permettant d'évaluer ses besoins en formation et d'accompagner le développement de ses compétences. Cet engagement s'inscrit dans une démarche plus globale visant à favoriser l'évolution professionnelle de chacun.

Pour mener à bien cette transformation, nous avons adopté une démarche collaborative en mettant en place des groupes de travail thématiques. Ces ateliers, réunissant l'ensemble des acteurs concernés, ont permis d'aborder en profondeur des sujets clés tels que :

- ▶ L'ordonnancement
- ▶ La régulation
- ▶ Les travaux
- ▶ L'offre de transport
- ▶ Le management
- ▶ La fraude
- ▶ Les accidents
- ▶ L'intégration de conducteurs
- ▶ Le transport à la demande

L'ensemble de ces thématiques a fait l'objet d'une réflexion approfondie, aboutissant à une réorganisation progressive et concertée du service sur une période de cinq mois. Cette démarche, pilotée directement sous la responsabilité de la directrice d'exploitation, s'est accompagnée d'ateliers interactifs et d'exercices pratiques visant à développer l'intelligence collective.

Dans ce cadre, nous avons également déployé un programme de formation adaptée aux nouveaux enjeux. Cela inclut notamment des sessions dédiées à l'outil de régulation INEO, essentielles pour accompagner l'intégration des nouveaux régulateurs, ainsi qu'un plan de formation renforcé en management. Une évolution majeure de cette réorganisation réside dans le fait que les régulateurs ont désormais un groupe de conducteurs sous leur responsabilité, renforçant ainsi leur rôle et leur implication dans la gestion opérationnelle.

Dans cette logique d'amélioration continue, des réunions de ligne sont organisées autour de différentes thématiques d'accidents, travaux, fraude, absentéisme, tracas du quotidien, incivilités. Ces échanges, enrichis menés en petits groupes, principalement pendant les périodes de vacances scolaires, offrent un cadre privilégié pour échanger sur les bonnes pratiques, aborder les spécificités des lignes exploitées et discuter des situations complexes rencontrées sur le terrain. Cette approche favorise une meilleure circulation de l'information et instaure un climat d'ouverture et de transparence, renforçant ainsi la collaboration entre régulateurs et conducteurs.

« Cette réorganisation marque une étape clé dans notre volonté d'amélioration continue. Elle pose les bases d'une organisation plus performante, plus structurée et plus adaptée aux défis à venir, tout en garantissant un cadre de travail optimisé pour l'ensemble de nos collaborateurs. »

Dans un contexte de mutation profonde des attentes en matière de mobilité, la réorganisation des services d'exploitation a été pensée comme un levier stratégique au service de la performance de l'entreprise et de la qualité du service rendu à l'agglomération. Cette nouvelle organisation, centrée sur une redéfinition claire des rôles managériaux, vise à renforcer la lisibilité, la réactivité et la capacité d'adaptation de l'exploitation. Un travail particulier a été mené autour de la régulation, avec une présence renforcée sur le terrain, une optimisation des flux d'information et une répartition plus efficiente des tâches, permettant notamment de recentrer les régulateurs sur leur cœur de métier. Une planification dédiée, un appui renforcé à la gestion des aléas, mais aussi une valorisation de la polyvalence des agents, impliqués dans la lutte contre la fraude, le traitement des accidents, le suivi de l'offre ou encore la conduite de projets, témoignent d'une dynamique d'engagement collectif. Cette réorganisation incarne notre volonté d'un service public plus agile, plus proche du terrain, et pleinement tourné vers les besoins du territoire.

## ➔ LA DISPONIBILITÉ DE SERVICE

L'année écoulée a été marquée par une série de défis majeurs pour notre réseau de transport urbain, principalement en raison des travaux d'ampleur liés à l'extension du tramway en centre-ville d'Annemasse. Ces interventions ont eu un impact significatif sur notre exploitation quotidienne, engendrant des perturbations notables sur notre offre de service, avec des courses impactées, des courses partielles et, dans certains cas, des suppressions nécessaires afin d'adapter l'exploitation aux contraintes du terrain.

**Sur plus de 150 000 courses, 41 n'ont pas été réalisées et 177 ont été limitées, du fait du délégataire (pannes, incidents, absences)**

Toutefois, malgré ces difficultés structurelles et opérationnelles, nous pouvons nous féliciter du haut niveau de performance atteint par notre réseau. En effet, sur l'ensemble de l'année, nous avons maintenu un taux d'exécution remarquable de 99,9 % (99,63% en prenant en compte les causes externes), témoignant de la résilience et de la rigueur de nos équipes dans la gestion du service public de transport. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans un contexte où nous avons parfois dû faire face à des tensions en matière de ressources humaines que connaît le secteur au niveau national, ainsi qu'à des contraintes matérielles, notamment en termes de disponibilité des véhicules.

### EXPLOITATION

## QUE SE PASSE-T-IL LORSQU'UN BUS ACCUMULE DU RETARD ?

Dans un objectif d'optimisation en temps réel et afin de contenir les effets du retard cumulé, la régulation met en œuvre ponctuellement des adaptations sur certaines courses. Celles-ci peuvent prendre la forme de terminus partiels, de déviations par certains arrêts spécifiques, ou encore d'échanges de services entre véhicules.

Quelques courses peuvent également être supprimées lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans tous les cas, ces ajustements sont réalisés de manière à garantir que les clients ne soient jamais pris en charge plus tard que ce que le retard aurait déjà impliqué.

SUPPRESSIONS TOTALES OU PARTIELLES DE COURSES		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de courses théorique		13 178	11 743	13 504	12 346	12 659	13 405	11 584	10 254	13 628	13 049	13 367	13 054
Courses partielles ou supprimées		96	41	23	36	70	28	29	16	51	62	79	28
Dont Partielles	Non responsables	60	31	7	25	46	20	13	9	21	26	53	17
	Responsables	17	8	12	6	7	5	13	3	18	5	18	5
Dont Supprimées	Non responsables	14	0	2	3	11	1	0	0	11	24	6	1
	Responsables	5	2	2	2	6	2	3	4	1	7	2	5
Infos trafics pour ce motif		17	2	3	5	17	3	3	4	12	27	11	8
Taux de service	Toutes causes	99,27%	99,65%	99,83%	99,71%	99,45%	99,79%	99,75%	99,84%	99,63%	99,52%	99,41%	99,79%
	Responsable	99,83%	99,91%	99,90%	99,94%	99,90%	99,95%	99,86%	99,93%	99,86%	99,91%	99,85%	99,92%

## ➤ CARACTÉRISTIQUE DES LIGNES

Situation au 31 décembre 2024

LIGNES TAC	Voyages	Voyages/km	Nb de courses	Vitesse commerciale	km parcourus	
<b>Lignes structurantes</b>						
<b>Tango</b>	Altéa P+R - Ville-la-Grand - Annemasse, Gare - Libération - Perrier - Jean Monnet P+R	1624 609	4,8	45 542	16,12	339 094
<b>5</b>	Annemasse, Mont-Blanc - Annemasse, Gare - Romagny - Bas Monthoux - Collège P.-E. Victor - La Bergue - Bonne, Centre - Hôpital Findrol	579 705	2,3	24 119	19,81	239 548
<b>6</b>	Gaillard, Fossard - Châtelaine - Croix d'Ambilly - Libération - Ville-la-Grand Eglise - Résistance - Prés-des-Plans	780 866	3,8	21 320	14,10	198 737
<b>Lignes structurantes</b>						
<b>3</b>	Gaillard, Fossard - La Tour - Gare Rotonde - Place des Marchés - Perrier - Jean Monnet P+R	428 529	2,4	20 873	14,55	188 388
<b>4</b>	Ville-la-Grand Eglise - Gare Rotonde - Clos Fleury - Pont d'Etrembières - Etrembières Mairie - Pas-de-l'Echelle Ecole - Téléphérique du Salève	132 276	1,3	11 953	18,86	99 935
<b>7</b>	Machilly, Gare - St-Cergues - Altéa P+R - Résistance - Livron - Jean Monnet P+R	186 051	2,3	8 942	19,93	77 876
<b>8</b>	Annemasse, Gare - Libération - Jean Monnet P+R - Vétraz-Monthoux, Chef-Lieu - ZI Borly - Collège P.-E. Victor - La Bergue - Bonne, Centre	463 236	2,9	18 818	16,73	172 369
<b>Lignes à la demande</b>						
<b>TAD</b>	Transport à la demande (lignes virtuelles)	12 430		11 056		

## ➤ LA PONCTUALITÉ

En 2024, la ponctualité des lignes de bus de l'agglomération d'Annemasse a été globalement impactée par les travaux d'infrastructure dans le centre-ville et à Ambilly. Cependant, certaines lignes ont réussi à maintenir ou même améliorer leur performance.

### ● PONCTUALITÉ GÉNÉRALE

En 2024, la ponctualité moyenne du réseau de bus s'est établie à 88,6 %, marquant une légère baisse par rapport aux années précédentes, tout en répondant à l'objectif de 87%, revu à la hausse au 1er juillet 2024. Cette évolution s'explique en grande partie par un contexte exceptionnel de réaménagements urbains d'envergure, notamment dans le centre d'Annemasse et à Ambilly. Ces transformations, bien que nécessaires pour l'amélioration des infrastructures et la qualité de vie des usagers, ont temporairement impacté la régularité des lignes de transport en commun.

### LIGNE TANGO : UNE ADAPTATION D'ITINÉRAIRE AVEC DES CONTRAINTES ACCRUES

La ligne Tango a été particulièrement affectée par la reconfiguration de son itinéraire. En reprenant l'ancien tracé de la ligne 3 entre Jean Monnet et Libération, via Perrier et Annexion, elle s'est retrouvée sur un secteur dépourvu de voies de bus dédiées. Cette situation a entraîné une forte exposition à la circulation générale, occasionnant ainsi une baisse (- 2%) significative de sa ponctualité.

### LIGNE 6 : UN CORRIDOR STRATÉGIQUE FORTEMENT IMPACTÉ

- ▶ La ligne 6 a également subi une dégradation de sa régularité en raison de plusieurs facteurs cumulés :
- ▶ Travaux du tramway sur l'avenue Jules Ferry, générant des restrictions de circulation et des ralentissements.
- ▶ Congestion accrue à des points névralgiques tels que la Croix d'Ambilly et les quais d'Arve.
- ▶ Encombrements réguliers aux abords des établissements scolaires, notamment vers les collèges à Prévert.
- ▶ Perturbations au terminus Gaillard-Fossard, particulièrement marquées aux heures de pointe.

L'ensemble de ces éléments a eu un effet direct sur la régularité des horaires, rendant cette ligne particulièrement sensible aux aléas du trafic (-2.7%)

### LIGNES 3, 4 ET 8 : UNE EXPOSITION MARQUÉE AUX CONGESTIONS URBAINES

La ligne 3 a, elle aussi, connu des difficultés liées à une circulation dense, notamment entre Ville La Grand-Église et Edelweiss aux heures de pointe. De plus, des perturbations occasionnelles causées par des chantiers ponctuels entre la rue de la Paix et Jean Moulin ont accentué ces difficultés.

Bien que ces impacts soient significatifs, ils restent étroitement liés à un contexte temporaire de transformations urbaines. À terme, ces aménagements permettront d'optimiser les déplacements en ville, avec notamment une meilleure fluidité et des infrastructures modernisées pour les transports en commun.

La ligne 8 est quant à elle fragilisée par son tracé aux abords de l'Avenue de l'Europe et de la Route de Bonneville, des axes régulièrement sujets à encombrement, tout comme la ligne 4 avec le franchissement de l'Autoroute A40.

### LIGNES 5 ET 7 : UN IMPACT MOINDRE

Les lignes 5 et 7 restent relativement épargnées par les travaux en centre-ville, et affichent une ponctualité supérieure à 90%. Pour autant, certains secteurs sont à surveiller en heure de pointe, en particulier autour de la gare et aux abords de la route de Taninges pour la ligne 5, avec des carrefours à feu particulièrement pénalisants, où les véhicules sont parfois retenus plusieurs minutes. La ligne 7 est de son côté plus concernée par la circulation dense le week-end dans la zone industrielle.

PONCTUALITÉ	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	2024
TANGO	87,2%	89,9%	86,3%	95,4%	88,9%	93,1%	95,7%	98,0%	91,9%	89,7%	86,1%	90,2%	91,2%
	-8,7%	-6,8%	-9,5%	3,1%	-3,0%	-2,1%	1,4%	-0,5%	-3,7%	-3,5%	1,3%	7,8%	-2,0%
3	88,0%	86,5%	91,8%	86,5%	81,1%	81,1%	85,2%	88,1%	81,1%	70,3%	82,5%	88,8%	83,7%
	-3,4%	-5,8%	-1,2%	1,7%	-5,8%	-9,8%	-7,9%	3,0%	-11,2%	-21,7%	-7,0%	3,2%	-7,0%
4	91,4%	92,5%	90,8%	93,7%	89,8%	83,2%	87,4%	90,1%	87,9%	82,3%	77,5%	82,5%	88,2%
	4,4%	10,8%	0,0%	8,2%	-0,8%	-8,2%	-0,1%	-3,9%	-3,9%	-3,8%	-9,2%	2,2%	0,3%
5	89,7%	90,5%	89,1%	91,8%	90,8%	90,7%	93,0%	95,1%	92,3%	89,1%	86,7%	90,2%	90,5%
	2,8%	6,2%	1,6%	7,6%	6,7%	2,7%	3,1%	3,7%	9,7%	3,3%	1,5%	4,8%	4,2%
6	90,0%	87,1%	94,7%	89,8%	87,3%	88,2%	87,1%	90,5%	82,9%	75,9%	70,7%	80,1%	84,1%
	-0,2%	-0,5%	5,7%	1,9%	0,6%	-0,5%	-4,7%	-4,0%	-3,8%	-7,1%	-10,2%	0,9%	-2,7%
7	92,9%	95,3%	86,6%	96,2%	93,2%	94,3%	95,4%	95,3%	89,3%	89,5%	87,9%	88,2%	91,2%
	0,8%	1,9%	-6,1%	3,0%	1,5%	1,8%	1,4%	-1,9%	-0,4%	-3,2%	0,8%	1,4%	-0,6%
8	85,5%	82,1%	95,1%	91,4%	87,0%	87,6%	89,7%	92,9%	87,1%	81,9%	79,5%	84,8%	87,9%
	-4,6%	-6,4%	5,6%	4,8%	1,7%	5,3%	7,7%	6,2%	3,1%	-2,0%	-3,5%	5,6%	2,6%
Réseau	88,4%	88,5%	90,1%	92,5%	88,0%	89,8%	91,9%	94,5%	88,3%	84,0%	81,8%	87,1%	88,6%
	-4,1%	-3,5%	-2,4%	3,4%	-0,8%	-1,4%	-0,2%	-1,0%	-2,3%	-5,3%	-2,9%	4,7%	-1,4%

## ➔ BILAN DES DÉVIATIONS

L'analyse des données entre 2023 et 2024 met en évidence une augmentation significative du nombre de courses impactées ainsi que des kilomètres supplémentaires engendrés par les déviations.

**20 763** kilomètres supplémentaires dûs aux déviations

En 2024, nous avons enregistré 49 153 courses impactées par une déviation prévue et mise en oeuvre, soit une augmentation de 25 675 courses par rapport à 2023, où seules 23 478 courses avaient été impactées. Les causes sont diverses, mais majoritairement le fruit d'arrêtés municipaux ne permettant plus le passage des véhicules.

On constate une hausse de plus de 16 000km des kilomètres supplémentaires dûs à des déviations (3981km de déviation en 2023).

Ces chiffres témoignent d'une hausse considérable des perturbations en 2024, notamment en raison de travaux plus nombreux et plus structurants ayant affecté plusieurs lignes de transport.

<b>JANVIER</b> 4 DÉVIATIONS 5 551 COURSES	<b>FÉVRIER</b> 1 DÉVIATION 3 280 COURSES	<b>MARS</b> 3 DÉVIATIONS 1 366 COURSES	<b>1<sup>ER</sup> TRIM • 8 DÉVIATIONS</b> 10 197 COURSES 13 593KM SUPPLÉMENTAIRES
<b>AVRIL</b> 3 DÉVIATIONS 3 420 COURSES	<b>MAI</b> 3 DÉVIATIONS 1 744 COURSES	<b>JUIN</b> 5 DÉVIATIONS 5 274 COURSES	<b>2<sup>ÈME</sup> TRIM • 11 DÉVIATIONS</b> 10 438 COURSES 6 687KM SUPPLÉMENTAIRES
<b>JUILLET</b> 6 DÉVIATIONS 6 425 COURSES	<b>AOÛT</b> 4 DÉVIATIONS 4 397 COURSES	<b>SEPTEMBRE</b> 4 DÉVIATIONS 5 334 COURSES	<b>3<sup>ÈME</sup> TRIM • 14 DÉVIATIONS</b> 16 156 COURSES 6 917KM SUPPLÉMENTAIRES
<b>OCTOBRE</b> 7 DÉVIATIONS 6 489 COURSES	<b>NOVEMBRE</b> 5 DÉVIATIONS 3 154 COURSES	<b>DÉCEMBRE</b> 4 DÉVIATIONS 2 716 COURSES	<b>4<sup>ÈME</sup> TRIM • 16 DÉVIATIONS</b> 12 359 COURSES 3 566KM SUPPLÉMENTAIRES

## ● ANALYSE DES MOIS LES PLUS IMPACTÉS

Les mois les plus critiques en 2024 ont été janvier, juin, juillet, septembre et octobre, avec un nombre élevé de courses impactées et un kilométrage supplémentaire significatif.

### QUELQUES EXEMPLES

#### ► Janvier 2024

- Plusieurs déviations majeures, notamment sur la ligne 3 en direction de Jean Monnet après l'arrêt Foron.
- Fermeture d'une partie de la rue de la Fraternité du 5 au 19 janvier.
- Sur la ligne 4, déviation impactant la rue de la Fraternité, la rue du Jura et la rue Ravier dès le 5 janvier.
- Ces modifications ont entraîné une augmentation notable des kilomètres parcourus.

#### ► Juillet 2024

- Déviation importante sur la ligne 8 du 29 juillet au 2 août, plusieurs arrêts non desservis : complexe sportif, collège Paul-Émile-Victor, Picolettes, Cranves sales, La Mairie.
- Le 11 juillet, une déviation sur la ligne 4 impacte Pont-Neuf et la ville de la Grande-Église.

#### ► Septembre 2024 :

- Ligne 5 déviée le 26 septembre, empruntant la route de Taninges.

► Octobre 2024 :

- Du 21 au 30 octobre, la ligne 3 impactée avec des arrêts supprimés (La Paix, Jean-Jaurès, Martinière, Edelweiss). Déviation imposée par les travaux d'Ambilly, obligeant un passage par Croix d'Ambilly, école Fraternité, Foron et rue du Gaz.

L'ampleur des déviations a inévitablement eu un impact sur les usagers et l'organisation du réseau. Conscients de ces perturbations, nous avons mis tout en œuvre pour minimiser l'impact sur les clients en assurant une communication claire et en temps réel.

- Affichage des informations en temps et en heure : Nous avons veillé à informer les voyageurs via différents canaux (affichage physiques, site internet, alertes en temps réel) afin de leur permettre d'anticiper leurs déplacements.
- Échanges réguliers avec l'agglomération : Un travail de concertation a été mené avec les collectivités locales à différentes échelles pour ajuster les itinéraires de déviation et limiter autant que possible les désagréments pour les usagers.
- Maintien de la cohérence des itinéraires de déviation : Pour éviter toute confusion, nous avons fait en sorte de stabiliser les itinéraires de déviation et de ne pas en modifier les tracés en permanence. Cette approche visait à garantir une meilleure lisibilité pour les usagers et une adaptation progressive aux nouvelles conditions de circulation.

## ● CONSÉQUENCES ET ENJEUX POUR L'AVENIR

Les déviations mises en place en 2024 ont entraîné plusieurs impacts :

- Allongement des temps de trajet, affectant la ponctualité et l'expérience des usagers.
- Augmentation des kilomètres parcourus, avec des conséquences directes sur les coûts d'exploitation et la consommation de carburant.
- Impact sur la circulation urbaine, avec un report du trafic sur certains axes secondaires.

L'année 2024 a été marquée par une explosion du nombre de courses impactées, avec plus du double des courses impactées par rapport à 2023 et cinq fois plus de kilomètres supplémentaires parcourus. Face à cette situation, nous avons adopté une approche proactive pour minimiser l'impact sur les voyageurs, notamment grâce à une communication renforcée et une stabilisation des itinéraires de déviation.

« L'objectif pour l'avenir sera de renforcer encore la coordination avec les acteurs territoriaux, d'optimiser les itinéraires de substitution et de développer des solutions innovantes. »



## ➔ LA PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE D'ANNEMASSE

Dans le cadre de la transformation urbaine d'Annemasse, la piétonnisation du centre-ville constitue un projet stratégique visant à renforcer l'attractivité, la qualité de vie et l'accessibilité des mobilités douces. Ce projet s'inscrit dans une volonté politique forte de modernisation et d'adaptation aux enjeux environnementaux et urbanistiques contemporains.

### PÉRIMÈTRE DE LA PIÉTONNISATION

À l'issue de l'année 2025, les axes concernés par cette reconfiguration urbaine sont :

- ▶ Rue René Blanc
- ▶ Rue Paul Albert
- ▶ Avenue Pasteur
- ▶ Rue du Commerce
- ▶ Rue des Vétérans
- ▶ Une partie de la place Deffaugt

Ces rues, situées au cœur du centre-ville, constituent un maillage stratégique pour favoriser une mobilité apaisée et renforcer l'attractivité commerciale et résidentielle du secteur.

### OBJECTIFS DU PROJET

La mise en place de la piétonnisation répond à plusieurs objectifs majeurs :

**Apaisement du centre-ville :** Réduction des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique grâce à une circulation limitée des véhicules motorisés.

**Développement des espaces végétalisés :** Création d'îlots de fraîcheur et d'espaces verts pour améliorer le cadre de vie et la biodiversité urbaine.

**Dynamisation commerciale :** Favoriser l'attractivité des commerces en améliorant l'accessibilité aux piétons et en renforçant l'animation urbaine.

**Intermodalité et réduction de l'usage de la voiture :** Amélioration des connexions avec les réseaux de transport en commun (tram, train, bus) pour encourager des alternatives durables à la voiture individuelle.

### MISE EN ŒUVRE ET IMPACTS

**Aménagements urbains :** Installation de mobilier urbain adapté, élargissement des trottoirs, renforcement des zones de végétalisation et adaptation de l'éclairage public.

**Circulation et accessibilité :** Réorganisation des axes routiers adjacents, adaptation des livraisons pour les commerces et accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite.

**Concertation et communication :** Accompagnement des habitants et des commerçants dans cette transition avec des réunions d'information et des mesures d'accompagnement adaptées.

La piétonnisation du centre-ville d'Annemasse s'inscrit dans une démarche ambitieuse de réinvention de l'espace urbain, conciliant attractivité, transition écologique et modernisation des mobilités. Ce projet, mené avec une approche pragmatique et concertée, ambitionne de faire d'Annemasse une ville plus agréable, dynamique et durable.



## ➤ VITESSE COMMERCIALE

La vitesse commerciale est un indicateur clé dans l'évaluation des performances d'un réseau de transport en commun. Elle correspond à la vitesse moyenne d'un véhicule sur une ligne, en tenant compte des arrêts et des ralentissements liés aux conditions de circulation. Contrairement à la vitesse de déplacement pure, elle intègre donc les temps d'arrêt en station, les embouteillages et autres aléas impactant le temps de parcours.

Une vitesse commerciale élevée traduit une bonne fluidité et une efficacité accrue du service, tandis qu'une vitesse plus faible est souvent synonyme de congestion, de feux tricolores nombreux ou d'aménagements urbains défavorables aux transports en commun.



➔ **Vitesse commerciale par ligne.** \* Périodes de vacances scolaires françaises

Dans ce cadre, des actions spécifiques ont été menées tout au long de l'année afin d'optimiser la vitesse commerciale, notamment un travail sur les feux de circulation et les courbes d'approche, visant à réduire les temps d'attente aux intersections stratégiques et à fluidifier la circulation des bus. L'analyse détaillée ci-dessous met en lumière les performances des lignes Tango 3, 4, 5, 6, 7 et 8, en distinguant les périodes de vacances scolaires et le reste de l'année, ainsi que les principales contraintes qui influencent leur vitesse commerciale.

### LIGNE TANGO : UNE DYNAMIQUE VARIABLE SELON LA PÉRIODE ET L'HORAIRE

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : **17 km/h**
- ▶ Vitesse **légèrement inférieure** le reste de l'année

La ligne Tango présente des variations notables en matière de vitesse commerciale, influencées par plusieurs facteurs liés aux conditions de circulation et aux événements ponctuels. Afin de correspondre au mieux à l'évolution des conditions de circulation, les temps de parcours de la ligne sont adaptés tout au long de la journée (jusqu'à une vingtaine de fois

par jour en période scolaire), afin d'offrir à la clientèle une information réaliste. Les samedis, dimanches et pendant les vacances scolaires, les temps de parcours sont sujets à moins de variation, et les véhicules peuvent parcourir la ligne plus rapidement.

### LIGNE 3 : UNE LIGNE FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA CONGESTION URBAINE

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : **13 à 14 km/h**
- ▶ Vitesse moyenne en dehors des vacances : **environ 13 km/h**

La ligne 3 est particulièrement sensible aux bouchons localisés aux abords du collège Jacques Prévert, qui constituent un point de congestion récurrent. Son évolution de vitesse commerciale reste relativement stable sur l'année,

traduisant l'impact constant du trafic urbain sur son exploitation. La ligne a été impactée par les conditions de circulation et la déviation de la Gare Rotonde à plusieurs reprises

### LIGNE 4 : UNE PERFORMANCE PARFOIS FREINÉE

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : **18 à 19 km/h**
- ▶ Vitesse moyenne en dehors des vacances : **inférieure à 18 km/h**

Sur la ligne 4, la vitesse commerciale a été fortement influencée par plusieurs facteurs structurels et contextuels. Le principal point de contrainte demeure le secteur de la place des Marchés, identifié comme une zone sensible dans les deux sens de circulation, le secteur d'Etrembière et de la gare Rotonde. Cette situation a eu un impact durable sur la fluidité du service, limitant les marges d'amélioration, notamment en période de forte affluence.

Le secteur de Baron de Loë et Etrembières est particulièrement difficile à gérer aux heures de pointe, où les ralentissements sont fréquents et les effets de congestion accentués.

Cependant, le prolongement de la ligne jusqu'aux Pas de l'Échelle a parfois permis de compenser certains retards, en offrant des opportunités de régulation sur le tracé. De plus, l'extension récente jusqu'aux téléphériques du Salève contribue à améliorer la vitesse commerciale globale de la ligne, en fluidifiant certains segments du parcours. Malgré ces avancées, les périodes de forte fréquentation, notamment lors des pointes de milieu et de fin de journée, continuent d'entraîner des retards systématiques dépassant les 7 minutes, ce qui souligne la persistance de certains enjeux en matière de régularité et de performance.

### LIGNE 5 : UNE LIGNE PERFORMANTE MAIS SUJETTE À DES POINTS DE TENSION

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : **20 à 21 km/h**
- ▶ Vitesse moyenne en dehors des vacances : **inférieure à 20 km/h**

La ligne 5 bénéficie d'une bonne régularité et d'une ponctualité satisfaisante, mais reste confrontée à certaines difficultés aux points d'entrée et de sortie de la Gare d'Annemasse, ainsi qu'aux niveaux de Bonne et des giratoires de Transfusions, où la congestion peut ralentir

significativement le trafic aux heures de pointe. La ligne est impactée aussi par les conditions de circulation de la déviation de la Gare Rotonde. Il est important de souligner que le feu de l'ancien commissariat et les arrêts au collège Paul Emile Victor ont entraîné des retards importants.

### LIGNE 6 : UNE VITESSE COMMERCIALE FLUCTUANTE EN RAISON D'UN TRACÉ SENSIBLE

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : **15 km/h**
- ▶ Vitesse moyenne en dehors des vacances : **entre 12 et 14 km/h**

La ligne 6 est particulièrement impactée par la circulation dense entre l'hôpital et le secteur du Florissant, la croix d'Ambilly, les quais d'Arve, Gaillard Fossard entraînant des baisses de performances notables. Son cadencement régulier de 15 minutes demeure un atout pour son attractivité, mais les conditions de circulation en décembre ont amplifié des

retards, avec des écarts pouvant atteindre 10 à 20 minutes, notamment dans le secteur de Châtelaine. Nous avons constaté également dans l'année qu'en direction de Près des Plans la ligne prenait du retard, après 16h30, à partir de la Place des Marchés.

## LIGNE 7 : UNE LIGNE GLOBALEMENT PERFORMANTE MALGRÉ UN NŒUD DE CONGESTION

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : 20 km/h
- ▶ Vitesse moyenne en dehors des vacances : 19 km/h

Cette ligne conserve une bonne efficacité opérationnelle, mais reste soumise à un nœud de congestion significatif entre Charcot-de-Gaulle et la Rue de la Résistance. Ce point de tension limite en partie son potentiel d'amélioration, bien

que la ligne affiche de bonnes performances en général. Le secteur d'Altéa Biche demeure tout de même un défi, particulièrement en heure de pointe, ce qui constitue une difficulté sur la ligne.

## LIGNE 8 : UNE ATTRACTIVITÉ MAINTENUE MALGRÉ DES ZONES DE PERTURBATION

- ▶ Vitesse moyenne en période de vacances scolaires : 13 km/h
- ▶ Vitesse moyenne en dehors des vacances : 14 km/h

Malgré son bon niveau d'attractivité sur l'axe Annemasse - Vétraz-Monthoux, la ligne 8 rencontre plusieurs zones problématiques, notamment à la sortie et entrée de la Gare d'Annemasse, l'Avenue Jules Ferry et l'entrée de Bonne. De plus, les travaux récurrents et les réaménagements impactent régulièrement la circulation des véhicules, rendant la vitesse

commerciale fluctuante. En direction du Collège/Bonne Centre, la vitesse commerciale baisse dans l'après-midi avec la sortie du Collège de Cranves-Sales. Les secteurs denses, à toute heure, de la route de Corly, de la Gare Annemasse et du collège P. Emile. Victor, pénalisent la ligne.

L'analyse des vitesses commerciales des lignes Tango 3, 4, 5, 6, 7 et 8 met en évidence plusieurs tendances :

- ▶ Une amélioration notable pendant les vacances scolaires, traduisant une moindre congestion du réseau routier.
- ▶ Des points noirs persistants sur certaines lignes, notamment aux entrées et sorties de pôles d'échange, dans les zones de forte densité urbaine ou aux abords des axes congestionnés.
- ▶ Des écarts de performances entre les lignes, certaines affichant une bonne résilience tandis que d'autres subissent des perturbations importantes.

### FOCUS

## UNE MARGE DE MANŒUVRE LIMITÉE POUR L'AMÉLIORATION DE LA VITESSE COMMERCIALE

Des points noirs subsistent malgré tout sur le réseau, on peut notamment citer :

- ▶ Secteur Hôpital Privé : Circulation dense tout au long de la journée entre les quais d'Arve et l'échangeur de l'A411, et complètement saturée sur les heures de pointes. Les véhicules peuvent mettre jusqu'à 15 minutes pour traverser ce corridor pourtant essentiel (liaison de Gaillard au centre-ville d'Annemasse et à la partie Nord de l'agglomération)
- ▶ Entrée de Bonne : Circulation quotidiennement à l'arrêt, à partir de 17h et jusqu'à 19h environ sur la D907, en général dès la bifurcation vers Chamonix, et jusqu'au terminus Bonne Centre (plus de 10 minutes en moyenne pour relier La Bergue à Bonne Centre, contre 2 à 3 minutes en journée)
- ▶ Avenue Florissant : Circulation très dense et complètement à l'arrêt depuis l'intersection avec la rue des Tournelles, et un feu de circulation avec une phase très courte laissant passer peu de véhicules.
- ▶ Rue Jean Mermoz et rue du 18 août 1944 : Saturation quotidienne et insertion compliquée dans le giratoire de la Transfusion. Les lignes 5 et 7 prennent en moyenne 5 minutes de retard sur ce tronçon.

Afin d'éviter certains secteurs très encombrés et assurer des départs à l'heure des terminus pour notre clientèle, des propositions de déviations temporaires avaient été formulées en fin d'année pour les lignes 4, 5 et 6.

## ➔ LA PRIORITÉ AUX FEUX

La priorité au feu pour les bus s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique pour améliorer l'efficacité des réseaux de transports en commun. Dans un contexte où les villes cherchent à favoriser des mobilités durables et à réduire la congestion urbaine, l'optimisation des temps de parcours des bus devient un enjeu central. Offrir aux transports collectifs un avantage dynamique à travers une gestion intelligente de la signalisation lumineuse permet non seulement de renforcer l'attractivité du réseau, mais également de répondre aux objectifs de fluidité, de ponctualité et de qualité de service.

**Concrètement, la priorité au feu pour les bus consiste à ajuster les cycles des feux de circulation pour permettre à ces véhicules de franchir les intersections de manière plus rapide et plus efficace.**

Ce dispositif vise à limiter les arrêts inutiles, réduire les temps d'attente aux carrefours et, par conséquent, améliorer la régularité des lignes. Il s'inscrit dans une logique d'incitation à l'usage des transports collectifs, tout en contribuant à la diminution des nuisances environnementales liées à la congestion et à la surconsommation de carburant.

Voici quelques exemples des modifications faites sur les courbes d'approche depuis décembre 2023 :

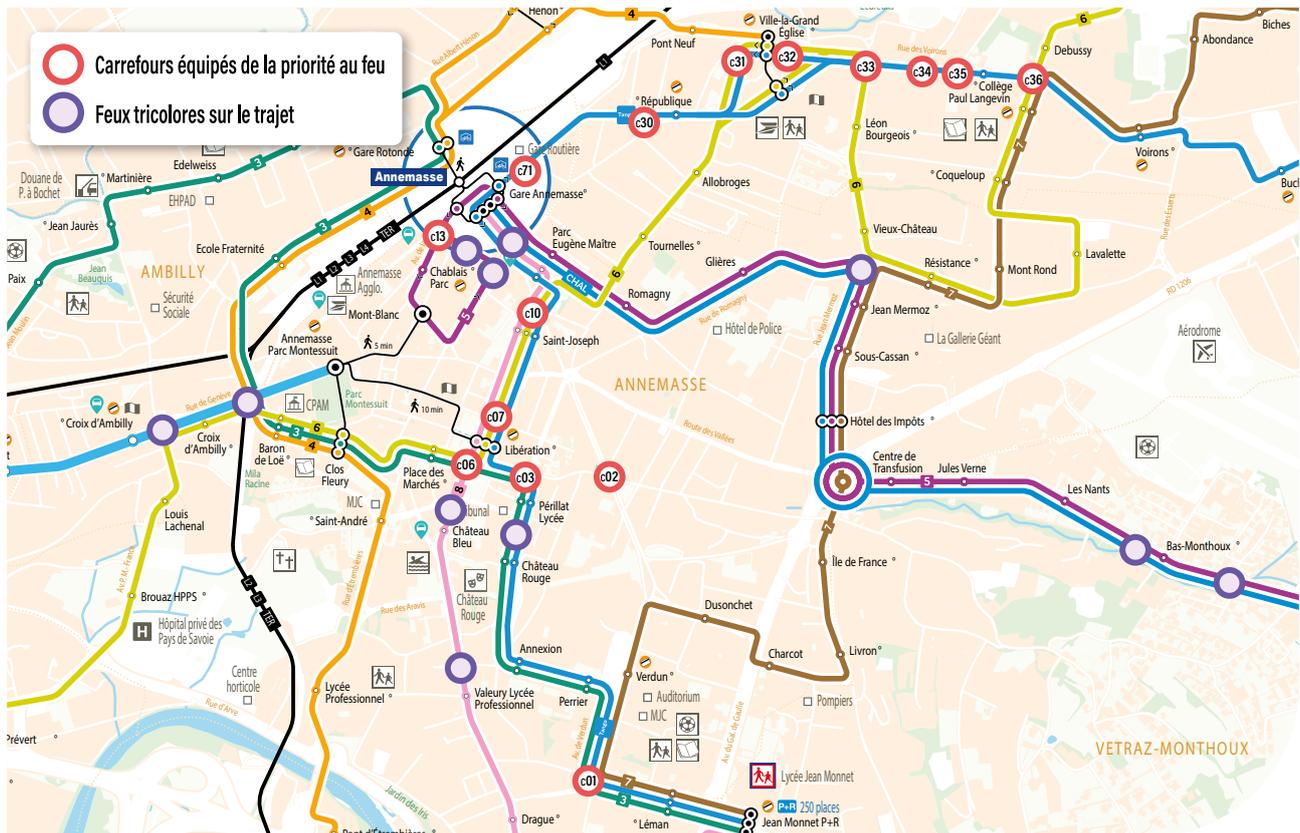
- ▶ La priorité aux feux du **C03** n'est plus utilisée en raison des travaux du Tram pour la Tango provenant de l'arrêt Verdun. La Tango n'a pas la priorité sur la rue du petit Malbrande en direction d'Altéa.

- ▶ Réduction de la zone d'approche **C03** vers **C06** : problème feux **C03**. Création de la priorité puis réduction de la zone d'approche **C07** vers **C06**. (Entre avenue Ferry/Bastin et Ferry/Pasteur)
- ▶ Création de la priorité aux feux sur le carrefour **C10** entre avenue Giffre et Ferry

Depuis le début de la mise en place du système Cap'Prio, les courbes d'approche restaient identiques du lundi au dimanche.

Étant donné que le trafic diffère entre la semaine, le samedi et le dimanche, nous avons modifié le calendrier Cap'Prio pour adapter les courbes d'approche en fonction des jours de la semaine. L'action est en cours le temps de récupérer le plus de données possibles puis de modifier les courbes d'approche.

En conclusion le système de priorité aux feux pour les bus constitue un levier essentiel pour optimiser la performance de notre réseau de transport en commun. Nous nous adaptons en permanence et menons un travail approfondi en étroite collaboration avec l'agglomération, dans le but d'améliorer continuellement les temps de passage aux feux. Nos conducteurs jouent un rôle précieux, en contribuant par leurs observations et mesures sur le terrain. Cette dynamique d'ajustements réguliers permet de répondre efficacement aux éventuels dysfonctionnements, afin de garantir un service fluide et performant pour nos usagers.



## ➔ L'OFFRE DE TRANSPORT

Au cours de l'année 2024, l'offre de transport a évolué à plusieurs reprises, traduisant une volonté d'adaptation constante aux besoins des usagers, aux contraintes opérationnelles et aux événements majeurs du territoire. Les ajustements mis en œuvre en février, avril, juillet et novembre ont accompagné avec réactivité et cohérence les évolutions du territoire, qu'il s'agisse des travaux d'infrastructure, des calendriers scolaires, des flux saisonniers ou des périodes de maintenance.

### ● OFFRE DU 19 FÉVRIER

Les premières évolutions de l'année ont été mises en œuvre en février, dans un contexte marqué par une surcharge ponctuelle du trafic et les contraintes engendrées par les travaux du tramway. Ces ajustements ont concerné principalement les lignes 3, 4 et Tango, dans le but de fluidifier les déplacements et d'optimiser l'offre de transport face à ces nouvelles exigences.

Sur ces trois lignes, les temps de parcours ont été revus afin de mieux répondre aux réalités du terrain et de garantir une régularité du service. La ligne 4 a bénéficié d'une adaptation spécifique de ses horaires, prenant en compte les contraintes liées à l'école Jean-Jacques Rousseau d'Étrembières, afin d'assurer une meilleure correspondance avec les horaires des établissements. Par ailleurs, la ligne Tango a également vu ses temps de parcours ajustés, en réponse aux surcharges de trafic observées, tout en intégrant un passage par le secteur d'Annexion.

### OFFRE DU 1ER AVRIL

L'offre d'avril a marqué le début de la saison estivale du téléphérique. À cette occasion, la ligne 4 s'est vu renforcée avec la mise en place d'une desserte adaptée aux horaires d'exploitation du téléphérique, avec un départ toutes les 30 minutes entre le centre-ville d'Annemasse et la gare de départ du Téléphérique.

Cette extension touristique fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés selon les horaires suivants :

- ▶ Période été (Du 1er avril au 3 novembre 2024) : 9h-19h
- ▶ Période hiver (Dès le 1er décembre 2024) : 9h-17h

En dehors des plages de fonctionnement du téléphérique, la ligne effectue son terminus au Pas-de-l'Échelle.



### ● RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

L'année a également été marquée par un événement d'envergure avec le passage de la flamme olympique à Annemasse, le dimanche 23 juin, à l'occasion de la Journée internationale de l'olympisme. Cet événement d'exception, véritable symbole de rassemblement et de célébration, a offert à la ville le privilège d'accueillir un moment fort du relais olympique. La flamme a parcouru un tracé de 4 kilomètres à Annemasse, portée par 20 relayeurs, dans une ambiance conviviale et fédératrice. Le départ a été donné à 12h15 depuis l'esplanade Mitterrand, avant de traverser plusieurs points emblématiques de la ville.

Cet événement s'est inscrit dans un parcours traversant huit villes emblématiques : Évian, Annemasse, Cluses, Chamonix, Héry-sur-Albi, le Plateau des Glières et Excenevex. Pour garantir la sécurité et le bon déroulement de cette manifestation, 126 policiers nationaux ont été mobilisés, et 45 axes ont été temporairement fermés. La journée a également été rythmée par de nombreuses animations, telles que des démonstrations de breakdance, de basket acrobatique, de football, de trampoline, d'escalade et d'handisport, offrant aux participants une expérience festive et inclusive.

## ● LÉMAN BLUES FESTIVAL

Le Léman Blues, désormais solidement ancré dans le paysage culturel d'Annemasse, a une fois de plus investi le cœur de la ville, sur la place des Marchés, les 13 et 14 septembre 2024. Cet événement, devenu incontournable, a offert aux habitants et visiteurs une atmosphère chaleureuse et festive, portée par une programmation de grande qualité. La présence remarquée d'Eagle-Eye Cherry a ajouté un éclat particulier à cette édition, rassemblant un large public autour de moments musicaux d'exception.

Afin de garantir une accessibilité optimale et d'accompagner au mieux cette dynamique, l'offre de la ligne Tango a été renforcée. Une fréquence de 15 minutes a été mise en place de 19h jusqu'à 1h du matin, permettant de répondre efficacement aux besoins de mobilité, tout en offrant aux festivaliers la liberté de profiter pleinement des animations, souvent prolongées dans une ambiance conviviale autour d'un verre. Ce festival, véritable temps fort de la saison, illustre avec brio l'engagement d'Almas en faveur de la culture et du vivre-ensemble.



## ● OFFRE DU 4 NOVEMBRE

En novembre 2024, face aux perturbations engendrées par les travaux du tramway et aux travaux de réseaux entamés par la commune d'Ambilly, une refonte majeure de l'offre de transport a été mise en place. Cette adaptation ambitieuse visait à garantir la continuité du service en tenant compte d'un plan de circulation dégradé, tout en répondant aux exigences de mobilité croissantes des usagers.

La ligne 3 a fait l'objet d'une réorganisation stratégique, avec un terminus temporairement déplacé à Ville-la-Grand-Église. Ce changement a été bien accueilli par les parents d'élèves des établissements villamagnains, qui ont vu le nombre de bus doubler entre le centre bourg et le secteur Albert Hénon/Rue Ravier. La ligne a également bénéficié d'un nouvel itinéraire, remplaçant la desserte du secteur du Perrier, désormais assurée par la ligne Tango, consolidant ainsi l'équilibre du réseau.

La ligne 4 a, pour sa part, maintenu sa desserte du centre-ville d'Annemasse tout en intégrant des ajustements spécifiques aux contraintes scolaires. Lié aux travaux d'Ambilly, l'ajout de nouveaux arrêts (Edelweiss, Martinière, Jean-Jaurès et La Paix) a permis de renforcer l'accessibilité du réseau, en offrant une meilleure couverture des zones densément fréquentées. Initialement, un passage par la place des Marchés avait été instauré en début d'année, mais l'observation des flux a conduit à une révision de cette configuration en fin d'année, en raison d'une fréquentation jugée insuffisante. La ligne a toutefois conservé son terminus à la gare Rotonde, assurant une correspondance optimisée avec le Léman express.

La ligne Tango a également bénéficié d'un ajustement de ses temps de parcours, en particulier sur le secteur d'Annexion, avec pour objectif d'améliorer la fluidité des déplacements et de s'adapter aux nouvelles contraintes du réseau. Cette réorganisation a permis d'assurer une meilleure continuité des trajets, notamment dans les zones impactées par les travaux.

Les lignes 5 et 8 ont vu leurs itinéraires ajustés afin de faciliter les correspondances avec le Léman express, offrant aux usagers des connexions plus fluides et des temps de parcours optimisés.

La ligne 6 a, elle aussi, été adaptée aux contraintes scolaires, conservant sa desserte du centre-ville d'Annemasse tout en voyant sa fréquence renforcée à 15 minutes du lundi au vendredi en période scolaire, sans coût supplémentaires, en réinjectant les unités d'œuvre de la ligne 3. Une extension spécifique a également été mise en place pour desservir le collège Prévert, à la demande de l'établissement, consolidant ainsi l'offre pour les élèves.



Ligne 8 à l'arrivée à son terminus Collège Paul Émile Victor.  
Renforcée en décembre 2023, c'est la ligne qui progresse le plus en 2024 avec près de 30% de voyageurs en plus.

## ➔ LA FRAUDE

L'évolution des résultats de lutte contre la fraude entre 2023 et 2024 met en évidence des améliorations significatives, bien qu'elles aient été obtenues dans un contexte de baisse des effectifs.

Le nombre de contrôleurs a diminué de 832 en 2023 à 484 en 2024, une réduction importante due à divers facteurs, notamment des départs massifs de conducteurs, souvent pour des opportunités à l'étranger, notamment en Suisse. Cette diminution des effectifs a conduit à une baisse du taux de contrôle, qui est passé de 2,73% en 2023 à 1,50% en 2024, répondant malgré tout à l'objectif contractuel de 1% (62 953 voyageurs contrôlés en 2024, contre 108 794 en 2023).

Malgré cette baisse du taux de contrôle, le nombre de procès-verbaux dressés a nettement augmenté, passant de 1 378 en 2023 à 2 348 en 2024, ce qui témoigne de l'efficacité accrue

des contrôles réalisés.

Les paiements immédiats, qui s'élevaient à 178 en 2023, ont également connu une forte hausse, atteignant plus de 300 en 2024. Cela reflète une plus grande réactivité des équipes et une meilleure gestion des infractions, malgré des effectifs plus restreints (incitation au paiement immédiat, professionnalisation de l'approche commerciale).

En conclusion, bien que le taux de contrôle ait baissé en raison de la diminution du nombre de contrôleurs, la stratégie mise en place a permis d'obtenir des résultats probants. La réduction du nombre de voyageurs contrôlés, accompagnée d'une hausse des PV et des paiements immédiats, montre que les actions entreprises ont permis de maintenir une lutte efficace contre la fraude, même avec des moyens réduits.

FRAUDE	Janv.	Févr.	Mars	Trim 1	Avril	Mai	Juin	Trim 2	Juil.	Août	Sept.	Trim 3	Oct.	Nov.	Déc.	Trim 4	2024
PV émis	30	193	214	437	181	109	159	449	268	207	108	583	535	88	256	879	2348
Voyageurs contrôlés	2370	5252	8160	15782	7030	5428	3402	15860	7017	4118	4082	15217	9692	2551	3851	16094	62953
Taux de fraude	1,27%	3,67%	2,62%	2,77%	2,57%	2,01%	4,67%	2,83%	3,82%	5,03%	2,65%	3,83%	5,52%	3,45%	6,65%	5,46%	3,73%

OP.	Janv.	Févr.	Mars	Trim 1	Avril	Mai	Juin	Trim 2	Juil.	Août	Sept.	Trim 3	Oct.	Nov.	Déc.	Trim 4	2024
Jours de contrôle	10	14	22	46	20	18	15	53	23	19	17	59	21	15	21	57	215
Voyageurs contrôlés	2370	5252	8160	15782	7030	5428	3402	15860	7017	4118	4082	15217	9692	2551	3851	16094	62953

En 2024, plusieurs opérations de contrôle d'envergure ont été menées, mobilisant un dispositif conséquent sur plusieurs journées. L'objectif était d'intensifier la présence des équipes sur le terrain, avec des effectifs renforcés pouvant atteindre jusqu'à huit, voire dix agents, y compris aux points frontaliers suisses. Ces actions visaient également à créer un effet de surprise en perturbant les habitudes des fraudeurs.

Le 1er octobre, TP2A s'est également mobilisé lors d'une opération d'envergure a autour de la gare d'Annemasse, en coordination avec la Police Nationale, la SNCF et les Transports publics genevois.

L'ensemble du périmètre a été couvert de manière stratégique, incluant les accès ferroviaires, les lignes de bus et le réseau de tramway. Ces initiatives ont démontré leur efficacité, contribuant à renforcer la lutte contre la fraude et à améliorer le respect des règles d'utilisation du réseau. Forts de ces résultats, ces actions seront poursuivies et intensifiées en 2025.

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE	Voyageurs contrôlés	PV	Paiements immédiats
lundi 5 février 2024	442	20	1
lundi 26 février 2024	742	31	7
mardi 16 avril 2024	764	39	4
mardi 1 octobre 2024	840	72	7
mardi 29 octobre 2024	891	51	15
samedi 14 décembre 2024	128	12	5
<b>Total</b>	<b>3807</b>	<b>225</b>	<b>39</b>



Chaque jour, les contrôleurs guident et accompagnent nos voyageurs

## ➔ L'ACCIDENTOLOGIE

L'analyse de l'accidentologie pour les années 2023 et 2024 met en évidence une évolution du nombre d'accidents, dans un contexte où l'activité du réseau s'est intensifiée. Le volume kilométrique a progressé (1 042 620 km en 2023 contre 1 778 765 km en 2024), ce qui a mécaniquement exposé davantage les véhicules aux aléas de circulation.

Le nombre total d'accidents passe ainsi de 116 en 2023 à 137 en 2024. Cette évolution s'accompagne d'une hausse des accidents pour lesquels la responsabilité incombe totalement au réseau (97 en 2023 contre 105 en 2024), mais également de ceux attribués à des tiers (16 en 2023 contre 27 en 2024). La stabilité relative des cas de responsabilité partagée (3 en 2023 contre 5 en 2024) témoigne d'une répartition cohérente des responsabilités entre les différentes parties impliquées.

ACCIDENTS	2023	2024
Accidents 100% responsables déclarés à l'assurance		
Accident matériels	26	20
Accidents corporels	5	6
Autres accidents		
Accidents matériels non responsables	16	27
Accident matériels responsables non déclarés	56	74
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>127</b>

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par l'intégration d'un nombre important de nouveaux conducteurs, dans un contexte de recrutement soutenu pour accompagner le développement du service. Cette situation a pu influencer sur le niveau de sinistralité, le temps d'adaptation nécessaire aux nouveaux effectifs jouant un rôle dans la gestion des situations à risque, notamment en milieu urbain.

Toutefois, les indicateurs les plus sensibles présentent une tendance plus favorable. Les accidents corporels, qui

constituent un enjeu majeur en matière de sécurité et d'exploitation, connaissent une légère baisse, passant de 14 en 2023 à 12 en 2024. Cette évolution positive reflète probablement l'efficacité des actions mises en place en matière de formation des conducteurs, d'adaptation des conditions de circulation ou encore de sensibilisation des usagers. De même, le nombre de sinistres déclarés en assurance recule de 37 en 2023 à 31 en 2024, traduisant une maîtrise relative des incidents aux conséquences les plus impactantes.

L'évolution du nombre d'accidents en 2024 doit donc être analysée à l'aune de plusieurs facteurs, notamment l'intensification du service et le renouvellement des effectifs, les travaux Tram qui ont pu jouer un rôle dans cette dynamique. La baisse des accidents corporels et des sinistres déclarés en assurance constitue néanmoins un signal encourageant, témoignant des efforts engagés en faveur de la sécurité, tant pour les conducteurs que pour les usagers du réseau.

« La sécurité demeure une priorité absolue sur le réseau, et une vigilance constante est maintenue afin de garantir des conditions de transport optimales. Dans cette optique, un suivi rigoureux est assuré en matière de prévention et de contrôle.

En 2024, 25 tests de dépistage de stupéfiants et 328 tests d'alcoolémie ont été réalisés, témoignant de l'engagement résolu en faveur de la sécurité et du strict respect des réglementations en vigueur. Cette démarche, qui s'inscrit dans une politique de prévention et de responsabilité, illustre la volonté d'assurer un réseau toujours plus sûr pour l'ensemble des usagers et des personnels.

En cas d'accident sur le réseau, les parties prenantes sont systématiquement soumises au dépistage alcool et stupéfiants. TP2A n'a pas le droit de réaliser de tests dans ce cas de figure.

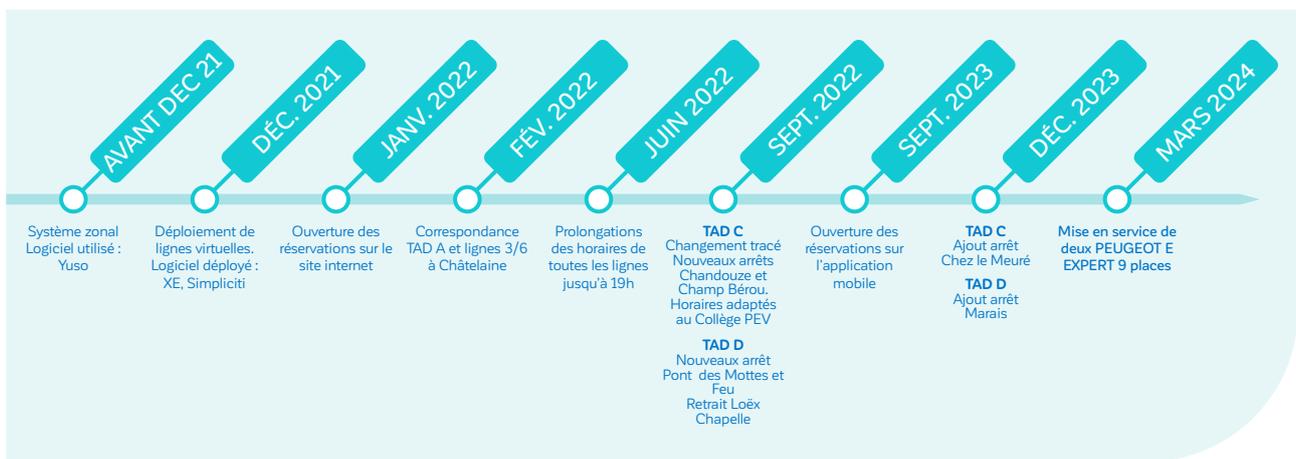


## ➔ LE TRANSPORT À LA DEMANDE : BILAN ET PERSPECTIVES

Depuis son déploiement en décembre 2021, le service de Transport à la Demande (TAD) poursuit son essor et confirme son attractivité en 2024. Le nombre de courses réalisées a enregistré une hausse de 6,4 %, passant de 23 516 à 25 029, traduisant un recours croissant à ce mode de transport. Cette augmentation place aujourd'hui le service à un niveau de saturation, atteignant les limites de sa capacité opérationnelle avec un effectif de 7 conducteurs.

Cette évolution a été assurée à coûts constants, optimisant ainsi la mobilisation des ressources humaines et financières. Toutefois, le vieillissement progressif du parc de véhicules constitue un enjeu majeur, nécessitant des actions anticipées afin de garantir la pérennité et l'efficacité du service.

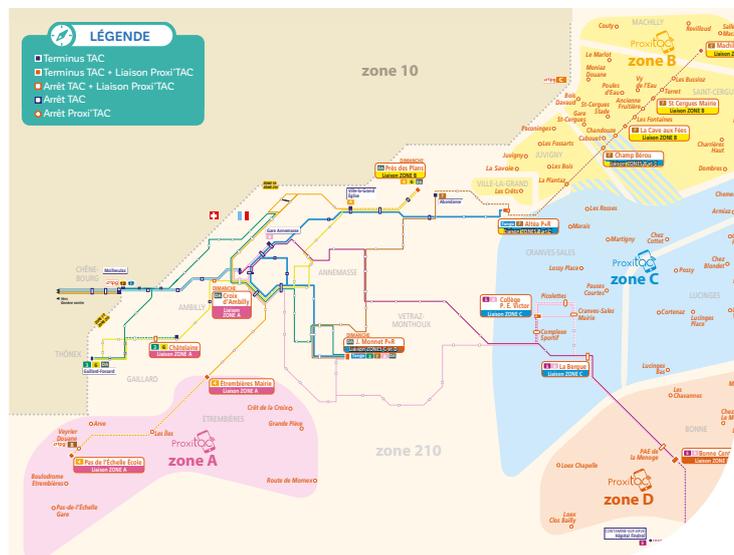
Dans cette perspective, deux nouveaux véhicules électriques Peugeot E-Expert financés par Annemasse Agglo, identifiés sous les références P4 et P5, ont été intégrés à la flotte le 20 mars 2024 en remplacement de véhicules thermiques plus anciens. Ces véhicules, offrant chacun une capacité de 8 places assises, renforcent ainsi l'engagement du TAD en faveur d'une mobilité plus durable et adaptée aux besoins des usagers.



## ● ÉVOLUTION DU TRANSPORT À LA DEMANDE : PASSAGE DU SYSTÈME ZONAL AUX LIGNES VIRTUELLES

Dans une démarche d'optimisation et d'amélioration continue du service de Transport à la Demande (TAD), TP2A et Annemasse Agglo ont collaboré pour faire évoluer le dispositif, passant d'un système zonal à un système de lignes virtuelles.

Le modèle zonal, en place historiquement, divisait le territoire en quatre zones distinctes (A, B, C, D), où les usagers pouvaient effectuer des trajets entre arrêts situés au sein d'une même zone. Bien que fonctionnel, ce système présentait des limites en matière d'optimisation des trajets. En effet, les courses étaient réalisées à la demande, sans possibilité de regroupement, ce qui entraînait des coûts de fonctionnement élevés.



Depuis la mise en œuvre du modèle de lignes virtuelles, les itinéraires et horaires sont désormais prédéfinis, garantissant une meilleure accessibilité et une plus grande fluidité du service.

Ce changement permet aux usagers de réserver leurs trajets à la demande via l'application mobile MAAS TAC Mobilités (mise en service en septembre 2023) ou directement sur internet.

Par ailleurs, la mutualisation des courses, incluant les personnes à mobilité réduite (PMR), constitue un levier supplémentaire pour optimiser le remplissage des véhicules et renforcer l'inclusivité du dispositif. Cette évolution s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement d'un transport plus efficient, accessible et adapté aux besoins des habitants du territoire.

CLIENTS TAD	Nombre de passagers TAD et TPMR
2018	31 142
2019	28 209
2020	14 333
2021	20 647
<b>Passage au système de lignes virtuelles</b>	
2022	21 337
2023	25 958
2024	27 282

## L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PASSAGERS TRANSPORTÉS

Sous le système zonal, les années 2018 (31 142 passagers) et 2019 (28 209 passagers) ont montré une fréquentation relativement stable et élevée. Cependant, en 2020, le nombre de passagers a chuté drastiquement à 14 333, soit une baisse de 49,19 % par rapport à 2019. Cette réduction importante s'explique principalement par les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, qui a considérablement réduit la mobilité.

## LENTE REPRISE EN 2021 APRÈS LA CRISE SANITAIRE

En 2021, une reprise est observée avec **20 647 passagers**, marquant une augmentation de 27,7 % par rapport à 2020. Toutefois, cette reprise reste insuffisante pour atteindre les niveaux de 2018 et 2019, ce qui reflète encore les effets résiduels de la crise sanitaire sur la fréquentation.

## UNE REMONTÉE PROGRESSIVE AVEC LES LIGNES VIRTUELLES

Avec le passage au système des lignes virtuelles en 2021, on observe une stabilisation puis une légère croissance de la fréquentation :

- ▶ 2022 : **21 337 passagers**, soit une légère reprise par rapport à 2021 (+3,3 %)
- ▶ 2023 : la fréquentation repart à la hausse avec **25 958 passagers**, soit une croissance de 21,7 % par rapport à 2022
- ▶ 2024 : la tendance continue avec **27 282 passagers**, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à 2023

Cette progression témoigne d'une adaptation graduelle des usagers au nouveau système de lignes virtuelles, et que des ajustements ont amélioré l'attractivité du service.



Le passage de Proxitac à TAD a transformé l'offre de transport, combinant optimisation des coûts et rationalisation du service, mais également une réduction de la flexibilité et une baisse de fréquentation. Cette analyse vise à évaluer les impacts de cette évolution.

CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES	ProxiTAC - Système zonal HandiTAC - Adresse à adresse	TAD - Lignes virtuelles TAD PMR - Adresse à adresse
<b>Nombre de conducteurs</b>	7 conducteurs	7 conducteurs
<b>Horaires du service</b>	Du lundi au samedi : 5h30 de 19h30  Dimanches et jours fériés : de 9h à 13h et de 15h à 18h	Du lundi au vendredi : de 6h à 19h  Le samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  Dimanches et jours fériés : Uniquement TAD CHAL, 4 départs de 9h à 17h30
<b>Nombres de trajets quotidiens</b>	4 trajets par jours pour tous les clients	TAD : limitation à deux trajets par jours TPMR : limitation à deux trajets par jours, quatre trajets pour les adhérents d'Espace Handicap uniquement
<b>Tolérance contrainte exploitation</b>	Marge identique pour tous les clients : +/- 10 minutes : Travail, scolaire, rendez-vous médicaux +/- 20 minutes : Autres motifs (loisirs...)	Horaires fixes pour les clients TAD +/- 10 minutes pour les clients TPMR
<b>Admission clientèle scolaire</b>	Interdit aux scolaires avant 9h et après 16h si une desserte en car scolaire existe	Aucune interdiction
<b>Couverture du réseau</b>	Zone A : 6 arrêts TAD + 3 arrêts lignes régulières HC* Zone B : TAD : 23 arrêts + 10 arrêts lignes régulières HC* Zone C : 18 arrêts + 3 arrêts lignes régulière HC* Zone D : 10 arrêts + 1 arrêt ligne régulière HC*	TAD A : 8 arrêts TAD B : 11 arrêts TAD C : 22 arrêts (partage 4 arrêts avec le TAD B) TAD D : 20 arrêts (partage 7 arrêts avec le TAD C)
*En heure creuse, les extensions de lignes étaient assurées par ProxiTAC (Par exemple, ligne 5 entre Pas-de-l'Échelle et Etrembières Mairie, avec connexion garantie au terminus)		

Le passage de Proxitac à TAD a permis d'optimiser le service en favorisant le groupage des trajets et en rationalisant les coûts, tout en nécessitant une adaptation des usagers.

La stabilisation de l'effectif à 7 conducteurs et le réajustement des horaires ont permis une gestion plus efficace des ressources, bien que les amplitudes horaires soient désormais plus restreintes, notamment en soirée et le week-end.

Des ajustements dans la fréquence et l'accessibilité ont été introduits, avec une limitation des trajets PMR et une marge de tolérance réduite. De même, le réseau d'arrêts a été recentré, améliorant la ponctualité mais demandant une adaptation des habitudes de déplacement.

En privilégiant les trajets partagés et en optimisant l'utilisation des véhicules, le TAD vise à offrir un service plus structuré et durable, conciliant maîtrise des coûts et réponse aux besoins essentiels de mobilité.

Si ces évolutions ont nécessité des ajustements, elles permettent de garantir une offre de transport adaptée aux ressources disponibles tout en maintenant un service efficace pour les usagers. Une évaluation continue pourra permettre d'ajuster encore davantage le dispositif afin de concilier performance économique et accessibilité.



## ● L'OFFRE TAD EN QUELQUES CHIFFRES

Les missions réalisées (TAD + TPMR) montrent une hausse continue au fil des années, avec une croissance de 23,4 % entre 2022 et 2024 (+4 463 missions). Cette évolution traduit une demande accrue pour le service, confirmant son importance pour la mobilité des usagers.

Entre 2022 et 2023, le nombre de missions a progressé de 23,4 % (+4 463 missions), soulignant une meilleure appropriation du service. Entre 2023 et 2024, la croissance se poursuit mais à un rythme plus modéré (+6,5 %, soit +1 521 missions), indiquant une possible saturation de la demande.

MISSIONS TAD	2022	2023	2024
Nombre de missions réalisées (une mission peut contenir plusieurs voyageurs)	19 045	23 508	25 029

### UN GROUPEMENT PLUS PERFORMANT ET UNE OPTIMISATION RÉUSSIE

Le taux de groupage, qui reflète la capacité du service à organiser efficacement les trajets en regroupant plusieurs usagers dans un même véhicule, a connu une progression continue ces dernières années. L'optimisation du service permet non seulement de rationaliser les ressources, mais aussi de garantir un transport plus fluide et plus fiable pour ces usagers.

TAUX DE GROUPEMENT	2022	2023	2024
Part des missions réalisées groupées	50,14%	51,28%	52,75%

Avec une augmentation de 2,61 points en deux ans, l'organisation des trajets s'est affinée pour assurer une meilleure mutualisation des courses PMR et TAD, tout en préservant un service individualisé lorsque cela est nécessaire. Cette montée en puissance repose sur la mise en place de neuf plans de service quotidiens dédiés aux PMR, garantissant une prise en charge adaptée :

- ▶ 6 à 7 élèves (11 à 16 ans) de l'association Nous Aussi.
- ▶ 6 adultes de l'ESAT Vétraz-Monthoux, répartis en deux circuits selon leur lieu de résidence
- ▶ 7 adultes se rendant à l'ADMIC74 à Ville-la-Grand.
- ▶ 2 adultes à l'EAM Arbre de vie à Machilly.
- ▶ 2 personnes âgées se rendant à Collette Belleville.
- ▶ 5 adultes nécessitant des soins impératifs.
- ▶ 2 adultes se rendant sur leur lieu de travail.
- ▶ 2 adultes effectuant des achats de nécessité.
- ▶ 7 Plan de service TAD

Ainsi ces services permettent le transport de 24 usagers en situation de handicap et plus de 30 collégiens aux heures de forte affluence. Treize circuits sont assurés en groupage quotidiennement, optimisant les trajets et réduisant les déplacements à vide, tandis que sept services individuels sont maintenus pour répondre aux besoins spécifiques liés aux soins, au travail et aux courses essentielles.

### EXPLOITATION DES SERVICES À LA DEMANDE

#### QU'EST CE QU'UN PLAN DE SERVICE ?

Certains usagers à mobilité réduite ont besoin des services TAD de manière quotidienne, avec l'assurance que leur prise en charge répondent à leurs impératifs, qu'ils soient professionnels ou médicaux.

À ce titre, ces courses sont placées avant l'ouverture du planning, leur épargnant l'action de réservation auprès de la centrale, du site internet, ou de l'application.

Ces plans de services sont très plébiscités par les usagers et leur famille et sont devenus au fil du temps un véritable repère dans leur quotidien, et un vecteur d'inclusion primordial.

### PONCTUALITÉ : UN INDICATEUR EN PROGRESSION

Le taux de ponctualité reste globalement stable, oscillant entre 94 et 95 %. Après une légère baisse en 2023 (93,79 %), il repart à la hausse en 2024 (95,37 %), témoignant d'une meilleure gestion des plannings et des tournées pour garantir un service plus fiable aux usagers.

PONCTUALITÉ	2022	2023	2024
Part des missions réalisées avec moins de 10 minutes de retard	94,31%	93,79%	95,37%

Pour résumer, ces chiffres confirment une croissance continue du service, avec une demande en hausse tout en restant maîtrisée grâce à une optimisation efficace du groupage et une ponctualité satisfaisante.

Ces résultats soulignent la pertinence du modèle mis en place et l'importance de poursuivre les efforts d'amélioration continue pour répondre aux attentes des usagers tout en garantissant une exploitation rationnelle des ressources.

## TAUX DE REFUS

L'analyse des taux de refus sur l'année 2024 met en évidence des variations importantes selon les périodes et les services concernés.

- ▶ TAD C (1,66 % annuel) : Affiche un taux de refus important en début d'année, avec un pic notable en janvier (2,33 %). Après une baisse relative durant l'année, un fort rebond est observé en novembre (4,00 %), suivi d'une chute en décembre (1,31 %).
- ▶ TAD B (1,91 % annuel) : Aucun refus enregistré avant octobre, mais une hausse brutale en fin d'année, atteignant 1,53 % en novembre et 4,76 % en décembre, signe d'une forte saturation du service.
- ▶ PMR (0,61 % annuel) : Taux modéré et relativement stable tout au long de l'année, avec une légère augmentation en novembre et décembre (0,60 % chacun).
- ▶ TAD A (0,67 % annuel) : Affiche un taux significatif en février (1,43 %) et mai (1,18 %).
- ▶ TAD D (0,65 % annuel) : Montre des fluctuations avec un pic en février (1,67 %) et une autre hausse en décembre (1,31 %).
- ▶ TAD CHAL (0,00 % annuel) : Aucun refus enregistré

L'évolution des taux de refus souligne une saturation du service en fin d'année, en particulier pour TAD B et TAD C, qui enregistrent des pics alarmants en novembre et décembre. Ces hausses traduisent une augmentation de la demande dépassant les capacités du service, menaçant son efficacité et son image.

Pour éviter ces pics de refus à l'avenir, un investissement dans les ressources (augmentation des effectifs humain et matériels) ou une refonte du modèle (système zonal avec point de rabattement, développement de lignes régulières et scolaires sur les secteurs les plus sollicités) est nécessaire afin de mieux absorber la demande et garantir un service fluide sur toute l'année.

## KM PARCOURUS : UNE ANNÉE INTENSE

Cette année, nos équipes ont parcouru un total de **181 253 km** pour assurer nos missions de transport. Cela représente une activité soutenue, confirmant la forte demande de mobilité. La tendance générale montre une croissance de la demande ces dernières années, nécessitant une optimisation continue des ressources.

KM TAD	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
<b>2020</b>	15 804	20 312	8 622	2 921	7 236	13 547	11 224	9 283	17 435	17 410	14 623	14 399	152 816
<b>2021</b>	16 430	13 342	16 348	13 193	13 582	14 746	11 993	11 011	12 434	17 382	13 804	11 435	165 700
<b>2022</b>	13 266	11 361	14 535	11 399	12 280	13 927	10 028	10 206	14 953	14 631	14 747	13 408	154 742
<b>2023</b>	16 343	13 806	17 200	13 011	14 621	16 333	12 107	10 198	17 275	17 970	18 410	15 327	182 600
<b>2024</b>	17 106	15 361	18 412	15 389	15 367	16 687	13 989	9 020	17 218	15 742	15 223	11 740	181 253

Répartition des kilomètres en 2024 :

- ▶ 110 804 km dédiés au transport des PMR, soulignant l'importance de ce service essentiel.
- ▶ 70 449 km effectués pour le TAD, illustrant un besoin constant de flexibilité pour répondre aux besoins de mobilité.

## RÉPARTITION DES CLIENTS PAR SERVICE

La ligne D demeure aujourd'hui l'une des plus fréquentées du réseau, portée par une dynamique constante en lien avec la présence du collège implanté à son terminus. Cet établissement constitue un pôle générateur structurant pour l'ensemble de la ligne, dont certains départs affichent une saturation plusieurs semaines à l'avance.

La ligne B, quant à elle, présente un potentiel de développement intéressant, en lien avec les évolutions d'usage observées sur son itinéraire. Entre Altea P+R et Machilly, la fréquentation enregistrée, particulièrement marquée durant la période estivale, invite à une réflexion sur l'opportunité d'un renforcement de l'offre de la ligne 7, notamment durant les vacances scolaires et les samedis. Une connexion avec l'événement express en gare de Machilly pourrait également être explorée, afin d'optimiser les correspondances et de répondre au mieux aux besoins de mobilité sur ce secteur.

Par ailleurs, la ligne dominicale desservant la destination du CHAL a connu, à plusieurs reprises au cours de l'année, des pics de fréquentation notables, malgré une offre actuellement réduite.

Ces observations pourraient nourrir des pistes d'ajustement, en lien avec les attentes exprimées par les usagers.

FRÉQUENTATION DES SERVICES TAD	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
PMR	1382	1338	1436	1262	1193	1321	1283	763	1277	1311	1226	1060	14852
TAD A	120	87	96	54	85	81	18	20	155	127	110	68	1021
TAD B	157	196	235	217	208	224	205	205	245	230	198	170	2490
TAD C	300	216	299	144	261	244	65	33	324	232	243	199	2560
TAD CHAL	23	6	15	21	32	11	20	7	6	13	53	25	232
TAD D	596	447	755	413	632	674	88	11	739	559	706	507	6127
<b>Total</b>	<b>2578</b>	<b>2290</b>	<b>2836</b>	<b>2111</b>	<b>2411</b>	<b>2555</b>	<b>1679</b>	<b>1039</b>	<b>2746</b>	<b>2472</b>	<b>2536</b>	<b>2029</b>	<b>27282</b>

## RÉPARTITION DES CLIENTS PAR COMMUNE

La communauté de communes regroupe 12 communes, et les chiffres présentés concernent les flux d'origines à destination.

Cranves-Sales maintient sa 1<sup>ère</sup> position avec une hausse significative. Annemasse, en 2<sup>ème</sup> place, affiche la plus forte progression parmi les 4 premières communes. Vétraz-Monthoux conserve la 3<sup>ème</sup> position avec une croissance stable. Ville-la-Grand reste 4<sup>ème</sup>, mais sa progression est limitée.

Ces chiffres reflètent les mouvements d'origines à destination au sein des 12 communes de la communauté, mettant en évidence des dynamiques saisonnières et des tendances de croissance différenciées.

OD TAD	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Ambilly	25	41	41	43	32	43	47	37	51	49	35	36	480
Annemasse	493	457	512	446	447	474	438	283	438	500	469	409	5 366
Bonne	158	112	183	118	143	148	40	15	210	148	222	160	1 657
Contamine-s/-Arve*	19	4	10	8	16	9	11	6	4	9	23	13	132
Cranves-Sales	683	602	888	556	726	729	266	175	840	681	748	575	7 469
Étrembières	153	134	156	105	143	123	78	51	160	120	112	90	1 425
Gaillard	59	50	54	59	60	81	80	50	49	56	57	63	718
Juigny	17	11	11		8	19	1		4	3	1	2	77
Lucinges	171	116	163	114	138	175	79	34	148	135	124	95	1 492
Machilly	42	29	48	37	29	27	44	19	52	39	39	27	432
Saint-Cergues	113	163	138	136	118	149	162	147	168	146	141	123	1 704
Vétraz-Monthoux	209	184	201	169	166	181	173	80	185	200	187	176	2 111
Ville-la-Grand	192	174	206	162	168	179	161	89	194	167	168	106	1 966
<b>Total</b>	<b>2 334</b>	<b>2 077</b>	<b>2 611</b>	<b>1 953</b>	<b>2 194</b>	<b>2 337</b>	<b>1 580</b>	<b>986</b>	<b>2 503</b>	<b>2 253</b>	<b>2 326</b>	<b>1 875</b>	<b>25 029</b>

\*Le seul point de dépose/prise en charge possible à Contamine-sur-Arve est le Centre Hospitalier Alpes Léman

## ● ZOOM SUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE PMR

Le développement du transport pour les PMR est essentiel pour garantir une mobilité équitable et inclusive, nécessitant un investissement dans des véhicules adaptés. Dans cette perspective, deux véhicules électriques avec accès UFR financés par Annemasse Agglo rejoindront la flotte de TP2A d'ici mai-juin prochain. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs de mutualisation des trajets PMR et TAD tout en répondant aux enjeux écologiques. Elle illustre également l'étroite collaboration entre TP2A et Annemasse Agglo pour une offre de transport plus accessible et durable.

Le nombre de personnes à mobilité réduite (PMR) transportées a connu une forte hausse entre 2022 et 2023, avec une augmentation de 25,2 % (passant de 11 837 à 14 827 personnes transportées). Cette progression traduit une demande croissante et une meilleure accessibilité du service pour les usagers.

**14 852** usagers PMR transportés en 2024

En 2024, la fréquentation se stabilise, atteignant 14 852 personnes transportées, soit une très légère progression de 0,17 % par rapport à 2023 (+25 personnes).

### MISSIONS RÉALISÉES

Les missions réalisées ont suivi une évolution positive ces dernières années, témoignant d'une augmentation de la demande et d'une meilleure prise en charge des besoins de mobilité.

MISSIONS TMR	2022	2023	2024
Nombre de missions réalisées (une mission peut contenir plusieurs voyageurs)	11 542	13 638	13 973

Entre 2022 et 2023, le nombre de missions a augmenté de 18,2 % (passant de 11 542 à 13 638), ce qui reflète une amélioration du service et une plus grande accessibilité pour les usagers PMR.

En 2024, la croissance ralentit, avec 13 973 missions réalisées, soit une hausse plus modérée de 2,5 % par rapport à 2023. Cette stabilisation peut indiquer que le service a atteint un équilibre entre l'offre et la demande, nécessitant une analyse approfondie pour identifier d'éventuelles améliorations ou nouveaux besoins à couvrir.

### PONCTUALITÉ

PONCTUALITÉ	2022	2023	2024
Part des missions réalisées avec moins de 10 minutes de retard	94,43%	92,65%	94,14%

L'optimisation des itinéraires doit se poursuivre, en intégrant les nouvelles restrictions urbaines. Une plus grande flexibilité et une meilleure anticipation permettront d'améliorer encore la qualité du service.

Malgré la piétonnisation, TP2A met tout en œuvre pour maintenir cette dynamique et satisfaire les attentes des usagers.

PONCTUALITÉ 2024	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
Part des missions réalisées avec moins de 10 minutes de retard	94,91%	94,78%	93,69%	93,02%
<b>OBJECTIF 2024</b>	<b>93%</b>	<b>93%</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>

➔ **Détail de la réalisation par trimestre vis à vis de l'engagement contractuel qualité de service.**

### UNE PROGRESSION ENCOURAGEANTE, MAIS DES DÉFIS PERSISTANTS POUR TP2A

Chez TP2A, les solutions de transport dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) continuent de s'améliorer grâce aux avancées technologiques, aux adaptations spécifiques des services et à l'optimisation des réservations. Toutefois, des défis demeurent : assurer une accessibilité universelle, réduire les disparités territoriales et renforcer l'autonomie des usagers. TP2A s'engage à poursuivre ces efforts pour garantir un service toujours plus inclusif, efficace et équitable pour tous.

Cette stabilisation invite à une analyse plus approfondie des attentes des usagers. Des ajustements, tels que des améliorations sur les horaires, la fréquence, pourraient être envisagés pour encourager davantage l'utilisation du service et continuer à favoriser l'inclusion des PMR dans la mobilité quotidienne.

## ● ZOOM SUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE (LIGNES VIRTUELLES)

L'analyse des données du Transport à la Demande (TAD) met en évidence une croissance continue du nombre de personnes transportées.

FRÉQUENTATION	2022	2023	2024
Nombre de voyageurs sur les lignes virtuelles TAD	9 092	11 131	12 430

### UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE ET CONSTANTE

En deux ans, le nombre d'usagers a progressé de 36,7 %, ce qui témoigne d'un accroissement de la demande pour ce service.

La forte hausse entre 2022 et 2023 (+22,4 %) pourrait être attribuée à des améliorations du service (optimisation des trajets, meilleure communication, simplification des réservations, etc.).

### UN RALENTISSEMENT RELATIF EN 2024

Bien que la progression se poursuive en 2024, le rythme de croissance ralentit légèrement (+11,7 %).

Ce ralentissement peut être lié à une saturation partielle du service, à des capacités maximales atteintes ou à des ajustements d'organisation. Pour répondre à la demande croissante, il est essentiel d'anticiper les besoins futurs et d'adapter l'offre afin d'éviter la saturation.

La progression du TAD souligne son rôle essentiel dans la mobilité des usagers. Le défi sera de maintenir cette dynamique de croissance tout en garantissant un service fluide, réactif et accessible.

### MISSIONS RÉALISÉES

MISSIONS TAD	2022	2023	2024
Nombre de voyageurs sur les lignes virtuelles TAD	7 503	9 870	11 056

Le nombre de missions a augmenté de 47,3 % entre 2022 et 2024, illustrant une demande croissante pour le TAD.

L'augmentation significative entre 2022 et 2023 (+31,5 %) suggère une forte adoption du service, liée à des améliorations en termes d'offre, de communication et de facilité d'accès.

### UN RYTHME DE CROISSANCE QUI RALENTIT EN 2024

Entre 2023 et 2024, la hausse est plus modérée (+12 %), ce qui peut indiquer une stabilisation progressive du service ou des contraintes limitant son expansion.

Cette évolution pourrait être liée à une capacité proche de la saturation, nécessitant une adaptation des ressources pour absorber l'augmentation de la demande.

### PONCTUALITÉ

PONCTUALITÉ	2022	2023	2024
Part des missions réalisées avec moins de 10 minutes de retard	94,31%	93,79%	95,37%

Avec un taux de ponctualité de 95,37 % en 2024, le service dépasse l'objectif fixé à 87 %.

Même en 2023, où une légère baisse a été observée, la ponctualité est restée supérieure aux attentes.

Ces résultats traduisent une gestion optimisée des trajets, une meilleure organisation des plannings, et des actions correctives efficaces.

### ENJEUX ET PERSPECTIVES

Maintenir un niveau de service élevé : Avec des résultats bien au-delà de l'objectif, l'enjeu sera de préserver cette excellence opérationnelle malgré la hausse de la demande.

La croissance du nombre d'usagers (+36,7 % en deux ans) pourrait générer de nouveaux défis en termes de ponctualité. Avec une ponctualité dépassant largement l'objectif de 87 %, le TAD affiche d'excellentes performances. La dynamique actuelle doit être maintenue pour garantir un service toujours plus fiable et adapté aux attentes des usagers.

Les lignes virtuelles rencontrent aujourd'hui un fort succès, en particulier auprès du public scolaire, dont la forte mobilisation tend à saturer les créneaux disponibles dès l'ouverture des réservations. Les circuits définis dans le cadre de la carte scolaire, mis en œuvre il y a plusieurs années, ne correspondent plus toujours aux besoins actuels des usagers, dont les attentes ont évolué.

Par ailleurs, certaines opportunités de rabattement vers le réseau régulier demeurent encore insuffisamment exploitées, notamment sur les secteurs desservis par les lignes S2, L5 et L8, où des marges d'optimisation apparaissent à la fois en termes de kilomètres parcourus et de temps de trajet.

L'ouverture prochaine de deux établissements scolaires constitue une occasion déterminante pour repenser collectivement l'organisation du service, en veillant à répondre de manière équilibrée aux besoins de l'ensemble des usagers. Il est essentiel, dans ce contexte, de consolider l'offre TAD afin de garantir une réelle fiabilité aux usagers qui en dépendent au quotidien, tout en capitalisant sur les complémentarités possibles avec les lignes régulières.

## ➔ LIGNES SCOLAIRES

Les lignes scolaires sont rattachées à plusieurs établissements scolaires répartis sur le ressort de mobilité d'Annemasse Agglo. Les comptages sont réalisés à la rentrée scolaire pour ajuster, si nécessaire, la capacité du véhicule affecté au service scolaire.

Les circuits scolaires, au nombre de 4 (S1, S2, S3 et S4) sont identiques à ceux proposés en 2023, et feront l'objet d'une refonte à l'occasion de l'ouverture de deux collèges dans l'agglomération d'Annemasse.

Immatriculation	Modèle	Date de mise en circulation
AY-821-XC	TEMSA TOURMALIN	Février 2014
DJ-967-GT	MERCEDES INTOURO	Août 2014
DJ-114-GT	MERCEDES INTOURO	Août 2014
EZ-815-YP	TEMSA HD13	Août 2018
FH-651-HY	IRIZAR I6	Août 2019

➔ [Liste des véhicules affectés au transport scolaire](#)

## ➔ LES ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- ▶ Le 24 janvier, un hackaton sur le thème de la fraude, porté par Annemasse Agglo et TP2A a pris place à la Maison de la Mobilité et du Tourisme, intégrant salariés, élus et partenaires locaux (Mairie d'Annemasse, Unis-Cité, etc...)
- ▶ Le 2 juillet 2024, TP2A a été sollicité par le service Social de l'Agglomération d'Annemasse pour son expertise du transport de Transport à la Demande pour personne à mobilité réduite, afin de mieux cerner les besoins des mobilités des utilisateurs de ce service. Ce projet se poursuivra sur l'année suivante, du côté marketing.

### NOS BUS ONT TRANSPORTÉ DES CLIENTS POUR DES ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- ▶ 8 mai pour la cérémonie en hommage aux prisonniers de Rawa Ruska.
- ▶ 14 mai Collectif Atout Âge, cette journée est proposée aux retraités d'Annemasse afin de faire connaître les activités culturelles et sportives proposées dans l'agglomération d'Annemasse (Centre Aquatique, école d'Art, MJC, etc.).
- ▶ 27 mai rassemblement devant le monument aux morts.
- ▶ 18 août rassemblement pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération d'Annemasse.

#### FOCUS

### FOOT DE RUE

Le 20 avril, un événement fédérateur a été organisé en collaboration avec la Ville d'Annemasse, réunissant des jeunes du territoire, des conducteurs et des contrôleurs du réseau.

Un transport dédié a été mis en place depuis l'auditorium du Perrier à 13h30 en direction de la Place de la Libération, où s'est déroulé un tournoi de foot de rue.

Ce moment de convivialité, auquel le maire d'Annemasse s'est joint, a permis de renforcer le lien entre les jeunes et les équipes du réseau, en valorisant le rôle essentiel des conducteurs et contrôleurs au quotidien. Au-delà du caractère sportif et festif de l'événement, cette initiative visait également à favoriser une meilleure compréhension mutuelle et à sensibiliser à l'importance du respect et de la sécurité dans les transports.





# L'EXPÉRIENCE CLIENT ET LES NOUVELLES MOBILITÉS EN 2024

## ➤ LE MOT DE LA DIRECTRICE MARKETING

L'équipe marketing et communication s'est agrandie, est efficace et s'est réellement professionnalisée.

L'expérience clients s'est encore améliorée avec la mise en place des projets constructifs pour optimiser les parcours d'information voyageurs et les parcours d'achat sur nos différents canaux.

Notre service de relation clients (agence et centre de contact) s'est stabilisé avec une équipe dynamique qui connaît parfaitement les solutions de mobilité sur notre territoire. À ce niveau, nous ne parlons plus d'agent commercial ou encore d'opérateur mais de Conseiller en Mobilité.

La Maison de la Mobilité et du Tourisme est un revendeur TPG depuis le mois de décembre 2024 ce qui permet d'avoir une offre encore plus complète sur Carte Oûra et SwissPass. En 2025, nous serons aussi revendeur Proximiti afin d'élargir davantage nos services.

En tant qu'acteur incontournable de la mobilité sur le territoire, nous avons réellement dynamisé les services de mobilités actives. Avec le changement de contrat FREDO (partenaire pour le service de vélos en libre-service), nous avons pu mettre en circulation des vélos électriques. Les chiffres le prouvent, ce service est un incontournable pour notre territoire. Nous espérons qu'un service sans frontière pourra voir le jour.

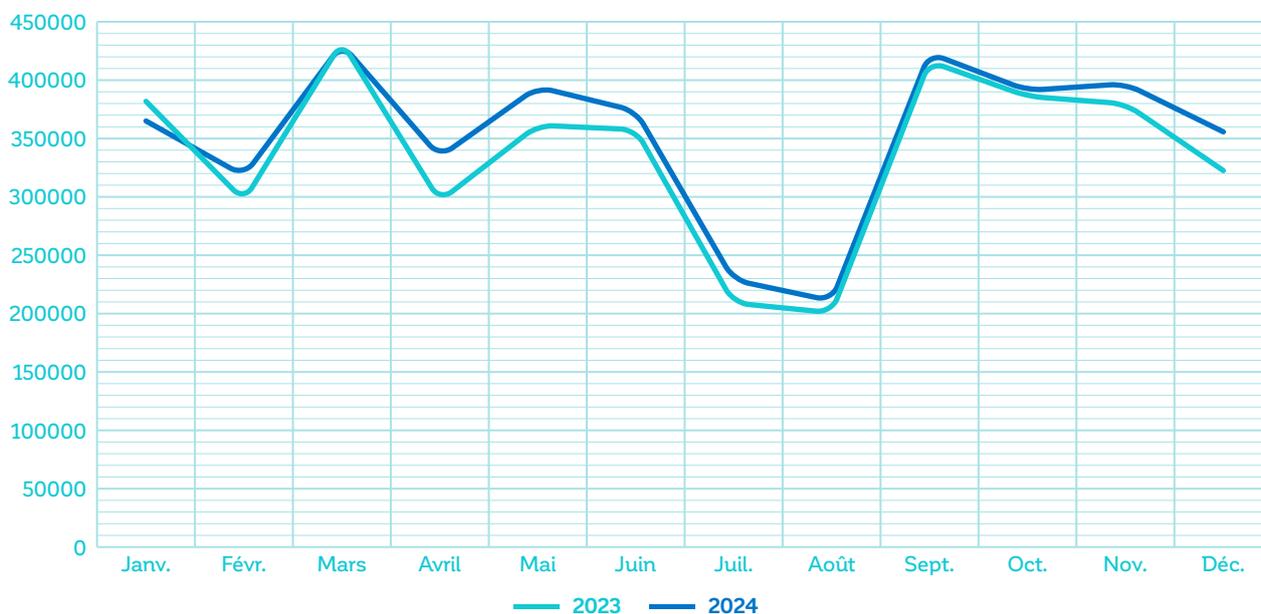
Je félicite cette belle équipe pour leur investissement et leur contribution. En 2025, je passe le flambeau et j'espère que cette dynamique de nous avons construite pendant près de 5 ans restera.



**CÉLINE  
GOULET**  
DIRECTRICE  
MARKETING ET  
COMMUNICATION

## ➔ L'ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION

Une augmentation globale de 4,5%. Un 1er trimestre timide mais une très bonne progression annuelle surtout au mois de décembre avec +10,5% d'évolution vs 2023.



### ➔ Fréquentation du réseau TAC par mois (hors Transport à la Demande)

Toutes les lignes progressent à l'exception des lignes TANGO et 3.

Malgré une baisse observée sur la ligne TANGO au 1er trimestre, à partir d'avril, la ligne reprend son envol. On observe une légère progression sur les montées aux parkings relais (+11% sur Altéa P+R et + 4% sur Jean Monnet P+R).

Pour la ligne 3, on note une forte chute du nombre de passagers :

- ▶ Les difficultés de circulation sur les mois de septembre, octobre.
- ▶ La fin de la desserte du secteur Annemasse et Jean Monnet P+R
- ▶ Le nouveau terminus Gare Rotonde ne facilite pas son accès

Quant à elles, les lignes 5, 6 et 8 sont en forte progression.

Avec son cadencement élevé, la ligne 6 est fortement empruntée et la hausse de fréquentation est répartie uniformément sur toute la journée.

Les lignes 5 et 8 profitent de l'amélioration d'offre de décembre 2023 (passage à 20 minutes en PS) et de la connexion avec le Léman Express.

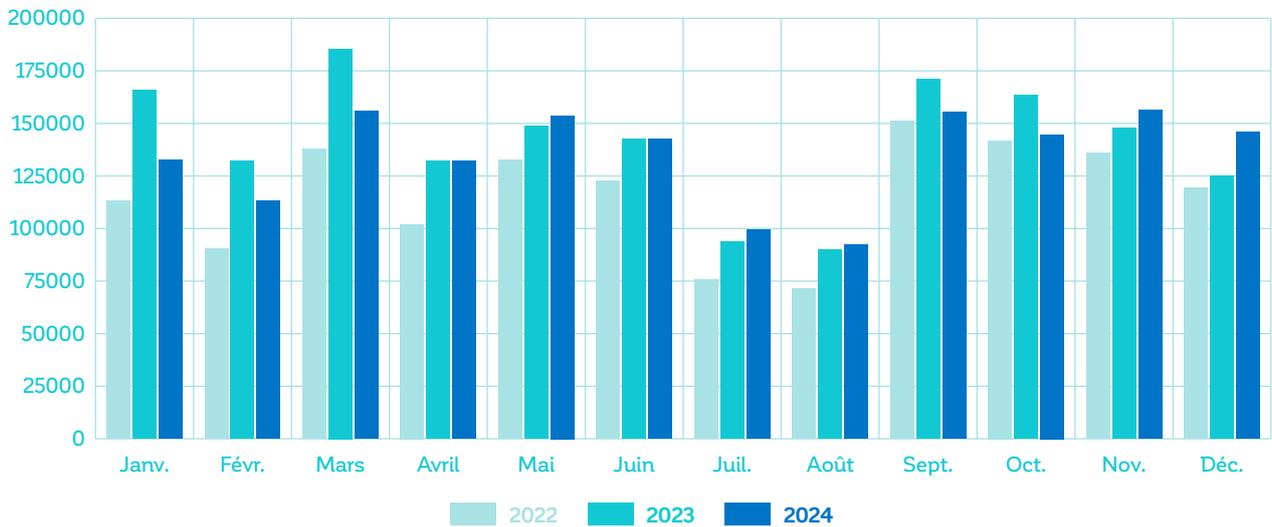
### ➔ Évolution des montées par mois, comparé à 2023





MONTÉES LIGNES RÉGULIÈRES	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Evolution annuelle
<b>Tango</b>	132 818	113 303	155 744	132 253	153 737	142 629	99 567	92 258	155 493	144 686	156 355	145 766	-4,32%
<b>3</b>	41 725	42 596	51 497	37 931	42 080	36 982	26 930	26 194	43 248	39 642	21 248	18 456	-13,24%
<b>4</b>	11 702	10 377	12 852	10 719	13 157	12 164	8 439	8 154	12 845	12 128	9 768	9 971	+4,70%
<b>5</b>	48 458	46 247	56 384	45 879	49 616	51 394	29 995	31 635	56 537	58 215	55 994	49 351	+17,57%
<b>6</b>	69 349	55 741	80 749	57 410	71 401	72 274	36 726	29 789	80 584	71 028	82 606	73 209	+16,89%
<b>7</b>	17 959	13 738	22 085	13 102	18 162	15 653	5 511	5 129	21 532	17 611	19 417	16 152	+4,91%
<b>8</b>	40 446	33 841	48 571	34 921	43 483	40 063	19 871	16 774	50 124	45 442	48 942	40 758	+29,33%

→ Nombre de montées par mois et par ligne, évolution annuelle vs 2023 - Données ajustées Citio



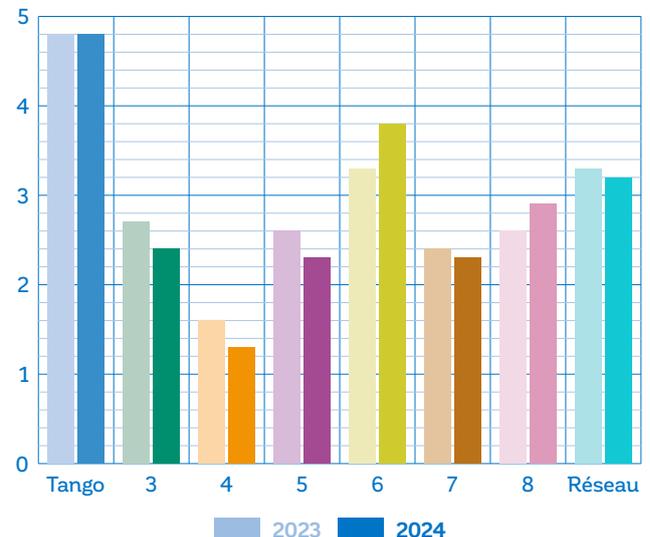
→ Montées ligne Tango

### NOMBRE DE VOYAGEURS/KM

Le nombre de voyageurs au kilomètre est en hausse sur les lignes 6 et 8.

En TANGO, le nombre de voyageurs par km est identique à 2023. Sur toutes les autres lignes le nombre de voyageurs par km est en baisse.

VOYAGEURS/KM	Annuel 2023	Annuel 2024
Tango	4,8	4,8
3	2,7	2,4
4	1,6	1,3
5	2,6	2,3
6	3,3	3,8
7	2,4	2,3
8	2,6	2,9
<b>Réseau</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>



→ Évolution du nombre de voyageurs/km

## ➔ LES RECETTES DE TRAFIC

Au titre de 2024, les recettes de trafic s'élèvent à 3 243 307€ HT (les recettes TSS sont désormais incluses dans ce montant).

Il faut comparer ce chiffre à celui de 2023 pour 2 972 498€ HT, soit une progression de 9.1%.

Il faut également rappeler les clés de répartition des recettes pour le réseau TAC Mobilités : 46.87% en 2022 puis 45.43% en 2023 et 43.87% en 2024.

On note que malgré la baisse de la clé de répartition pour TP2A, les recettes de trafic se sont améliorées notamment grâce à la croissance forte du chiffre d'affaires sur la zone Léman Pass, 2 972k€ en 2023 pour 2 179k€ en 2024.

L'engagement de recettes de trafic contractuel pour l'année 2023 est de 3 071 483€ HT (avenant 2), TP2A a donc dépassé son engagement de recettes contractuel, soit une hausse de 5.6%.

RECETTES PAR TITRES	2023	2024	Evolution 2024/2023	
<b>Recettes des billets TAC</b>	45,43%	43,87%		
Billets Annemasse	378 846	360 072	-18 774	-5,0%
Carnets Annemasse	104 498	107 301	2 803	2,7%
<b>Total Billets TAC</b>	<b>483 344</b>	<b>467 373</b>	<b>-15 971</b>	<b>-3,3%</b>
<b>Recettes des abonnements</b>				
Mensuel Adulte Annemasse	159 317	160 031		
Annuel Adulte Annemasse	81 679	125 366		
<b>Total Abonnements "Tout Annemasse" Adulte</b>	<b>240 996</b>	<b>285 397</b>	<b>44 402</b>	<b>18,4%</b>
Mensuel Junior Annemasse	24 333	21 125		
Annuel Junior Annemasse	12 499	11 475		
<b>Total Abonnements "Tout Annemasse" Junior (-26 ans)</b>	<b>36 832</b>	<b>32 599</b>	<b>-4 233</b>	<b>-11,5%</b>
Mensuel Senior Annemasse	4 987	135		
Annuel Senior Annemasse	34 978	7 468		
<b>Total Abonnements "Tout Annemasse" Senior</b>	<b>39 965</b>	<b>7 602</b>	<b>-32 362</b>	<b>-81,0%</b>
<b>Total Abonnements Tout Annemasse (hors scolaires)</b>	<b>317 793</b>	<b>325 599</b>	<b>7 807</b>	<b>2,5%</b>
Scolaires Mensuel	73 633	76 197		
Scolaires Annuel (TAC + TAC/CAR + CAR)	191 459	195 039		
<b>Total Abonnements Annemasse Pass Scolaires</b>	<b>265 092</b>	<b>271 236</b>	<b>6 144</b>	<b>2,3%</b>
<b>Total Abonnements TAC</b>	<b>582 884</b>	<b>596 835</b>	<b>13 950</b>	<b>2,4%</b>
<b>Recettes Léman Pass</b>	<b>1 906 269</b>	<b>2 179 098</b>	<b>272 829</b>	<b>14,3%</b>
<b>RECETTES TOTALES avec TSS</b>	<b>2 972 498</b>	<b>3 243 307</b>	<b>270 809</b>	<b>9,1%</b>

QUANTITÉ PAR TITRES	2023	2024	Evolution 2024/2023	
<b>Billets (en nombre de titres vendus)</b>				
Billets Annemasse	559 765	538 260	-21 505	-4%
Carnets Annemasse	20 704	19 051	-1 653	-8%
<i>soit en équivalence billets vendus en carnets</i>	207 040	190 510	-16 530	-8%
Billets LP complémentaires - Sauts de Puce LP vendus par TAC	5 992	3 639	-2 353	-39%
Billets complémentaires LP - Sauts de Puce LP vendus par GCT	168 932	190 574	21 642	13%
Billets LP adultes vendus par TAC	149 051	136 089	-12 962	-9%
Billets LP adultes vendus par GCT	772 748	896 801	124 053	16%
Billets LP jeunes vendus par TAC	22 560	20 350	-2 210	-10%
Billets LP jeunes vendus par GCT	36 360	31 845	-4 515	-12%
<b>Billets TT Annemasse</b>	<b>766 805</b>	<b>728 770</b>	<b>-38 035</b>	<b>-5%</b>
<b>Billets LP</b>	<b>1 155 643</b>	<b>1 279 298</b>	<b>123 655</b>	<b>11%</b>
<b>Total Billets</b>	<b>1 922 448</b>	<b>2 008 068</b>	<b>85 620</b>	<b>4%</b>
<b>Cartes Journalière et Hebdomadaires LP</b>	<b>26 709</b>	<b>26 307</b>	<b>-402</b>	<b>-2%</b>
<b>Abonnements</b>				
Mensuel Adulte Annemasse	4249	4675	426	
Mensuel Adulte Annemasse TSS	9695	5665	-4 030	
Annuel Adulte Annemasse	1246	1922	676	
Annuel Adulte Annemasse TSS	5193	7285	2092	
<b>Total Abonnements "Tout Annemasse" Adulte</b>	<b>20 383</b>	<b>19 547</b>	<b>-836</b>	<b>-4%</b>
Mensuel Junior Annemasse	1 222	1 394	172	
Mensuel Junior Annemasse TSS	132	0	-132	
Annuel Junior Annemasse	877	927	50	
Annuel Junior Annemasse TSS	497	5	-492	
<b>Total Abonnements "Tout Annemasse" Junior (-26 ans)</b>	<b>2 728</b>	<b>2 326</b>	<b>-403</b>	<b>-15%</b>
Mensuel Senior Annemasse	142	0	-142	
Mensuel Senior Annemasse TSS	39	0	-39	
Annuel Senior Annemasse	1 873	885	-988	
Annuel Senior Annemasse TSS	1 926	34	-1 892	
<b>Total Abonnements "Tout Annemasse" Senior</b>	<b>3 980</b>	<b>919</b>	<b>-3 061</b>	<b>-77%</b>
<b>Abonnements Tout Annemasse (hors scolaires)</b>	<b>27 091</b>	<b>22 792</b>	<b>-4 300</b>	<b>-16%</b>
Scolaires Mensuel	4 387	3 722	-665	
Scolaires Mensuel TSS	3 595	2 704	-891	
Scolaires Annuel (TAC + TAC/CAR + CAR)	28 454	32 182	3 728	
Scolaires Annuel (TAC + TAC/CAR + CAR) TSS	6 497	5 311	-1 186	
<b>Total Abonnements Annemasse Pass Scolaires</b>	<b>42 933</b>	<b>43 919</b>	<b>986</b>	<b>2%</b>
<i>Scolaire mensuel moyen</i>	3 578	3 660	82	2%
Mensuel Adulte LP / TAC	5 337	5 141	-196	-4%
Mensuel Adulte LP / GCT	30 262	22 266	-7 996	-26%
Annuel Adulte LP / TAC ET GCT	47 592	69 729	22 137	47%
<b>Total Abonnements LP Adulte</b>	<b>83 191</b>	<b>97 136</b>	<b>13 945</b>	<b>17%</b>
Mensuel Jeune LP / TAC	2 234	2 183	-51	-2%
Mensuel Jeune LP / GCT	8 728	9 929	1 201	14%
Annuel Jeune LP / TAC et GCT	23 408	27 172	3 764	16%
<b>Total Abonnements LP Junior</b>	<b>34 370</b>	<b>39 284</b>	<b>4 914</b>	<b>14%</b>
<b>Abonnements LP</b>	<b>117 561</b>	<b>136 420</b>	<b>18 859</b>	<b>16%</b>

## ● LE NOMBRE D'ABONNÉS

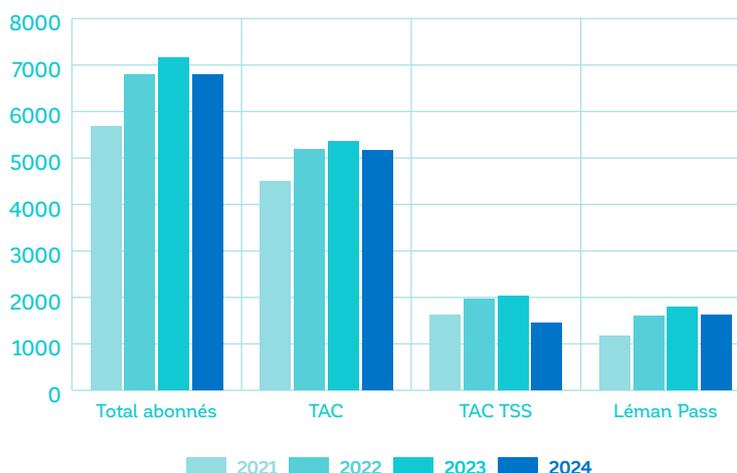
Une baisse de 5% qui peut s'expliquer par une perte d'abonnés scolaires et Léman Pass.

Du fait des travaux, nous pensons que les élèves ont fait un report sur la marche à pied.

Concernant les Léman Pass, la prise en charges des moins de 24 ans par le Canton de Genève nous a contraint, dès le moins d'octobre, à réduire les canaux de vente de titres pour privilégier le conseil apporté aux clients et ainsi éviter les réclamations (vente possible en agence uniquement – arrêt de la recharge sur DAT et e-boutique).

SEPT 2024						
	Scolaire	Junior	Adulte	Sénior	Léman Pass	Total
SM4	2945	155	472	43		3725
Application mobile		25	85			110
SM3	58		150			213
Application mobile			5			5
SM2	109		388			506
Application mobile			9			9
SM1	245		468			724
Application mobile			11			11
<b>TSS</b>	<b>412</b>	<b>0</b>	<b>1031</b>	<b>0</b>		<b>1443</b>
%TSS	12%	0%	65%	0%		21%
<b>TOTAL</b>	<b>3357</b>	<b>180</b>	<b>1588</b>	<b>43</b>	<b>1624</b>	<b>6792</b>
%Profil	49%	3%	23%	1%	24%	100%

SEPT 2023						
	Scolaire	Junior	Adulte	Sénior	Léman Pass	Total
SM4	2646	160	370	88		3328
Application mobile		15	49			64
SM3	127	1	153	58		342
Application mobile			3			3
SM2	437	7	431	18		899
Application mobile			6			6
SM1	254	15	432	88		796
Application mobile			7			7
<b>TSS</b>	<b>818</b>	<b>23</b>	<b>1032</b>	<b>164</b>		<b>2037</b>
%TSS	24%	12%	71%	65%		29%
<b>TOTAL</b>	<b>3464</b>	<b>198</b>	<b>1444</b>	<b>252</b>	<b>1784</b>	<b>7142</b>
%Profil	49%	3%	20%	4%	25%	100%



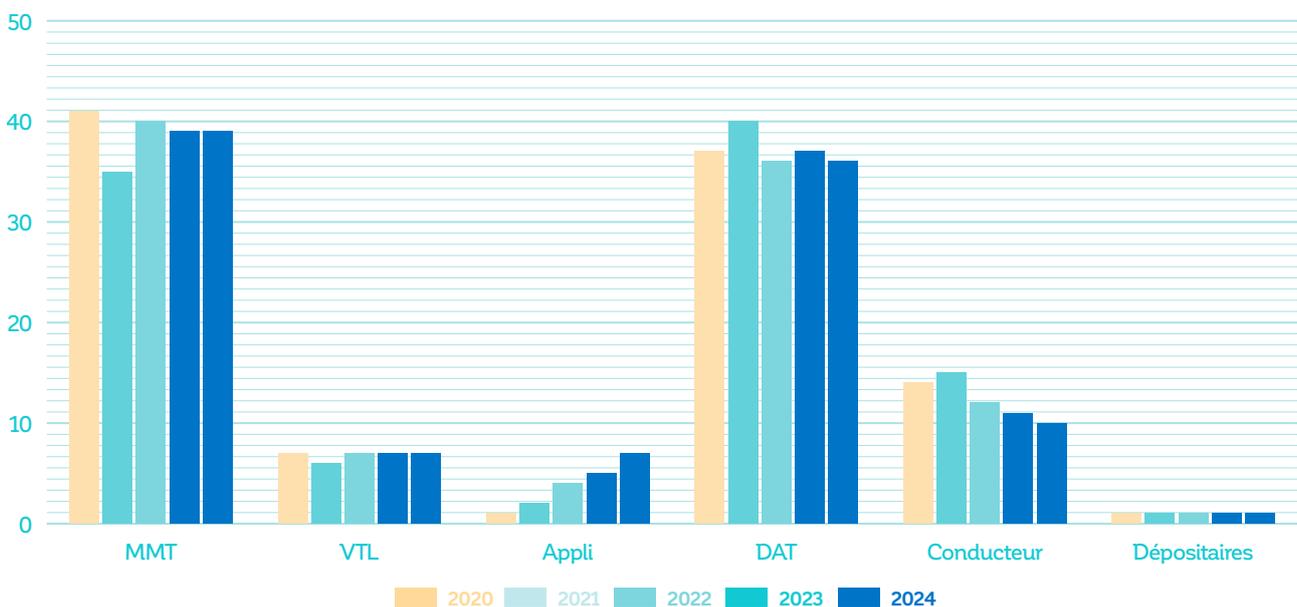
➔ Évolution du nombre d'abonnés

## ● LES RECETTES DE TRAFIC PAR CANAUX

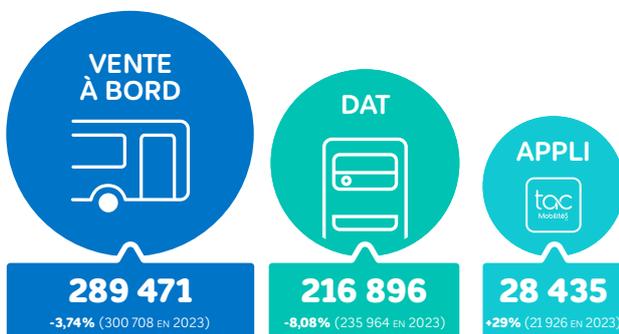
Ces taux s'appliquent sur le chiffre d'affaires brut non retraité des clés de répartition.

- ▶ Les ventes digitales (e-boutique & application) représentent 14% des ventes soit +2 pts vs 2023. Un canal en constante progression
- ▶ L'agence (MMT) et les DAT sont toujours en position de leader
- ▶ L'arrêt des dépositaires a été acté dès le 1er janvier 2025 à cause de frais de maintenance trop élevés. Ce canal va donc disparaître.

Le projet d'Open Paiement a été acté avec un démarrage du projet courant 2025. L'arrivée de ce nouveau canal en 2026 va redistribuer les cartes et aura un impact sur la répartition des ventes par canal. Une analyse sera présentée en mars/avril 2025 pour accompagner Annemasse Agglo dans ses choix d'investissement. Quels impacts sur les ventes, sur les DAT...

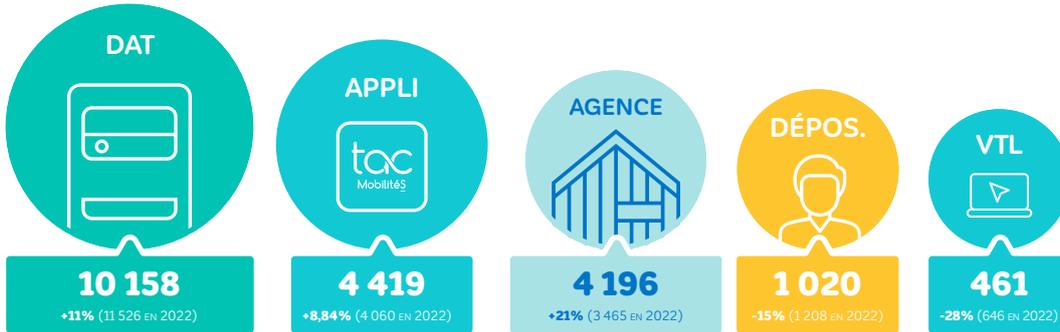


### → Quantité de titres unitaires TAC



Un retrait des quantités vendues à bord et sur les DAT avec respectivement -3,7% pour la vente à bord et -8% pour la vente sur DAT. On note une forte augmentation des ventes sur l'application avec +29,7% de TU vendus.

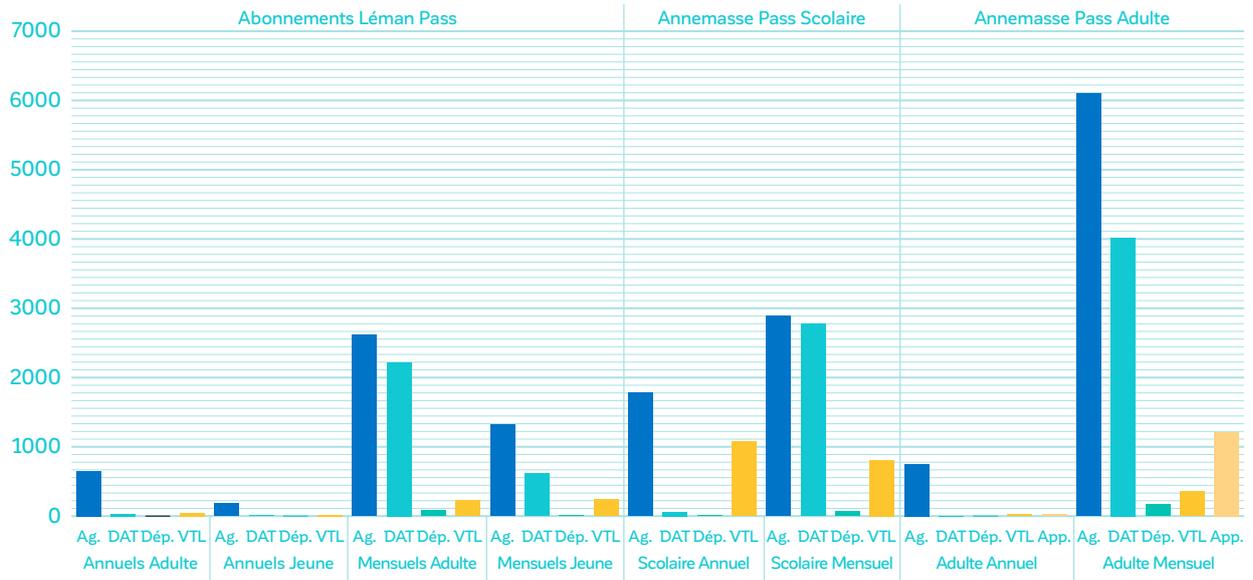
→ Quantité de carnets de 10 tickets



Pour les carnets de 10 voyages, l'application est aussi en forte hausse. Deux événements (offres commerciales) expliquent en partie cette augmentation : l'offre St Valentin le 14 février et l'offre Black Friday le 29 novembre.

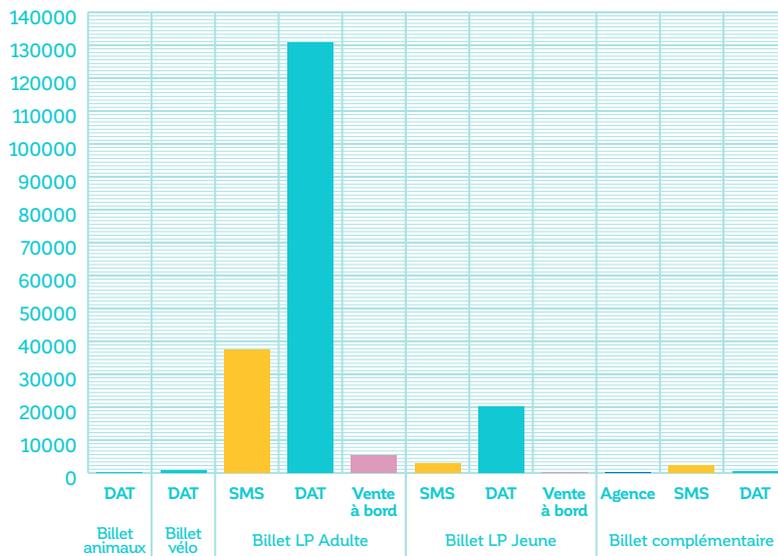
- Offre en place : 1 carnet de 10 titres offert pour 1 carnet acheté.





### → Quantité d'abonnements par canal

Ag = Agence commerciale ; DAT = Distributeur Automatique de Titres ; Dép. = Dépositaire ; VTL = Vente de Titres en Ligne ; App. = Application mobile



### TITRES UNITAIRES LÉMAN PASS

	Quantité
<b>Billet animaux</b>	
Distributeur Auto. de Titres	94
<b>Billet vélo</b>	
Distributeur Auto. de Titres	883
<b>Billet adulte</b>	
SMS	37 500
Distributeur Auto. de Titres	130 805
Vente à bord	5 273
<b>Billet jeune (-16 ans)</b>	
SMS	2 929
Distributeur Auto. de Titres	20 115
Vente à bord	219
<b>Billet complémentaire de zone 10</b>	
Agence	9
Distributeur Auto. de Titres	2409
Vente à bord	335

### → Quantité de titres unitaires Léman Pass par canal

DAT = Distributeur Automatique de Titres ; SMS = Service ticket SMS TPG via l'app mobile TAC

## ABONNEMENTS LÉMAN PASS

Les abonnements mensuels, Annemasse Pass ou Léman Pass sont toujours appréciés de nos clients. Cependant, en 2024, on note une baisse générale de demandes d'abonnements. Une baisse observable tout au long de l'année. Elle s'explique essentiellement par l'augmentation de tarifs mise en place le 10 décembre 2023. L'application du taux de change rend le l'achat du Léman Pass en euros moins intéressant pour nos voyageurs.

**L'abonnement annuel jeune baisse de manière plus conséquente au 4ème trimestre. Cette baisse est liée à l'annonce de la prise en charge des Léman Pass pour les moins de 24 ans.**

## QUANTITÉ LÉMAN PASS

	2023	2023
Annuels adultes	822	727
Annuels jeunes	514	215
Mensuels adultes	5362	5145
Mensuels jeunes	2240	2185

## ➔ LE DIGITAL, POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DE NOS VOYAGEURS

### ● LES PROJETS

#### UNE NOUVELLE INTERFACE POUR LES TABLES TACTILES À LA MAISON DE LA MOBILITÉ ET DU TOURISME

La modernisation des tables tactiles était nécessaire. En effet, depuis la création de la MMT, nous n'avions pas opéré de changement.

Lancée le 8 mai 2024 la nouvelle interface offre :

- ▶ Une nouvelle arborescence, plus simple et ergonomique
- ▶ La mise à jour de la charte graphique
- ▶ Plus de fonctionnalités pour améliorer l'information voyageur

Afin d'effectuer les mises à jour rapidement, un backoffice a été créé. La gestion devient alors plus efficace notamment pour les mises à jour.

Les premiers chiffres sont encourageants. Au démarrage, sur la période de mai à juin, on remarque un fort engagement de nos visiteurs avec plus de 3K interactions soit une moyenne de 73 par jour avec des pics les mercredis entre 14h et 15h.

#### DES OFFRES COMMERCIALES À L'IMAGE DES E-COMMERÇANTS AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU CODE PROMO SUR NOTRE E-BOUTIQUE

Mise en production le 26 juin, cette nouvelle fonctionnalité nous permet proposer des offres commerciales sur notre e-boutique de manière plus efficace. Ainsi, nous pouvons proposer des réductions sur l'achat de nos titres et abonnements en vente sur notre e-boutique. La saisie du code promo permet d'appliquer la réduction automatiquement dès la phase d'achat.

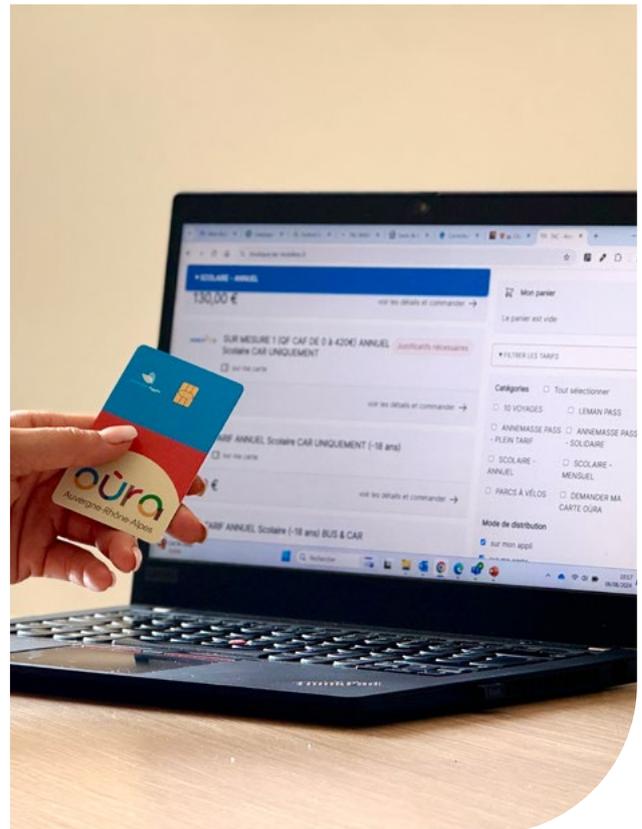
La 1ère campagne est lancée à l'occasion des soldes avec le code TOUSENBUS permettant de bénéficier de 50% de remise sur l'achat d'un carnet de 10 titres.

Un 1er test pour se préparer à la mise en place de l'offre de pré-rentée qui sera lancée le 1er juillet.

#### ACCROÎTRE LES ACHATS D'ABONNEMENTS ANNUELS SUR NOTRE E-BOUTIQUE EN PROPOSANT LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SUR 10 ÉCHÉANCES

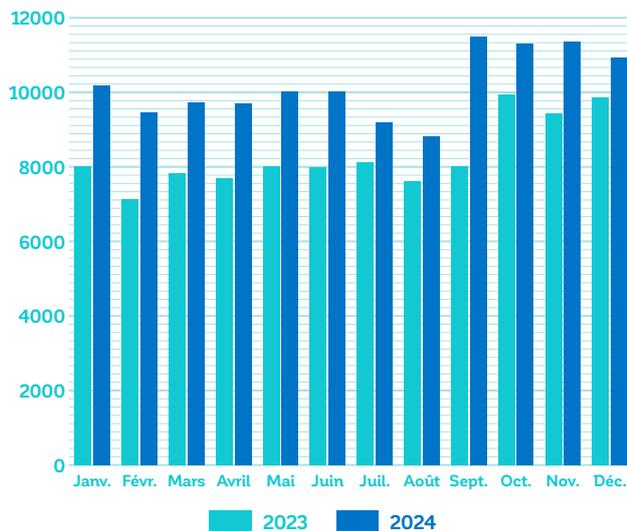
Un projet sur lequel nous avons travaillé 10 mois. La mise en production de cette nouvelle fonctionnalité était prévue pour août 2024 mais nous avons dû décaler à janvier 2025 en raison de contraintes bancaires.

Comme en agence, le client peut maintenant souscrire au prélèvement automatique pour l'achat de son abonnement de transport. Un nouveau service idéal pour augmenter l'usage de notre e-boutique.



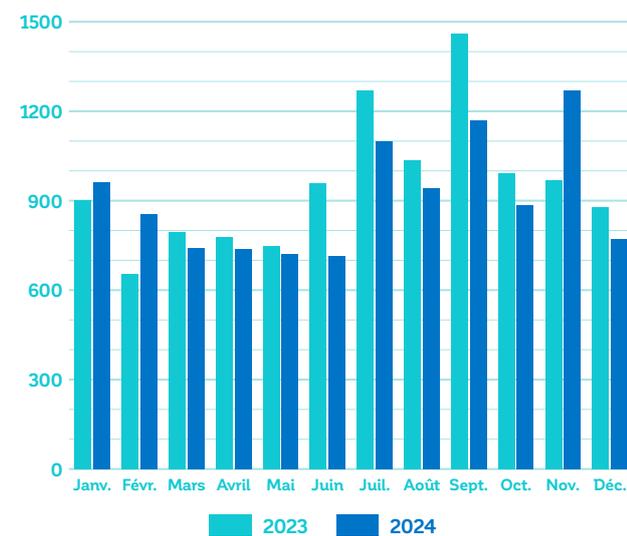
## ● SUIVI DE L'USAGE DE L'APPLICATION TAC MOBILITÉS

Nos clients sont de plus en plus actifs au fil des années. La période de rentrée scolaire 2024 est marquée par une croissance notable d'utilisateurs actifs d'environ 30% par rapport à la période estivale et une stabilité d'utilisateurs à 11k jusqu'à la fin de l'année.



### → Utilisateurs actifs sur l'application mobile TAC

L'application est toujours attractive et attire autant de nouveaux utilisateurs que l'année précédente (plus de 10k de nouveaux utilisateurs par an). Les pics d'acquisition sont notés sur les mois de juillet, septembre et novembre.



### → Nouveaux utilisateurs sur l'application TAC Mobilités

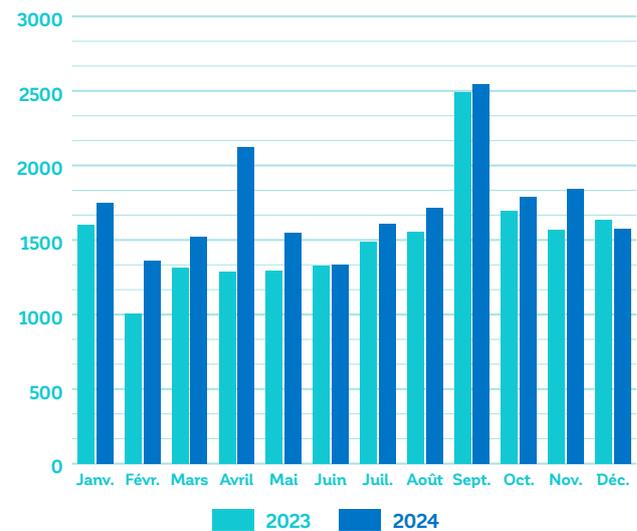
On note une augmentation constante du nombre de téléchargements avec plus de 20 716 téléchargements Android et IOS. Nous avons toujours plus de téléchargements sur Apple (52% IOS – 48% Android)

**20 716** téléchargements de l'application TAC Mobilités

contre **12 374** en 2022 et **18 267** en 2023

Les pics de téléchargements se produisent lors des événements suivants :

- ▶ Le lancement de la nouvelle offre en avril
- ▶ La rentrée scolaire (similaire aux années précédentes)



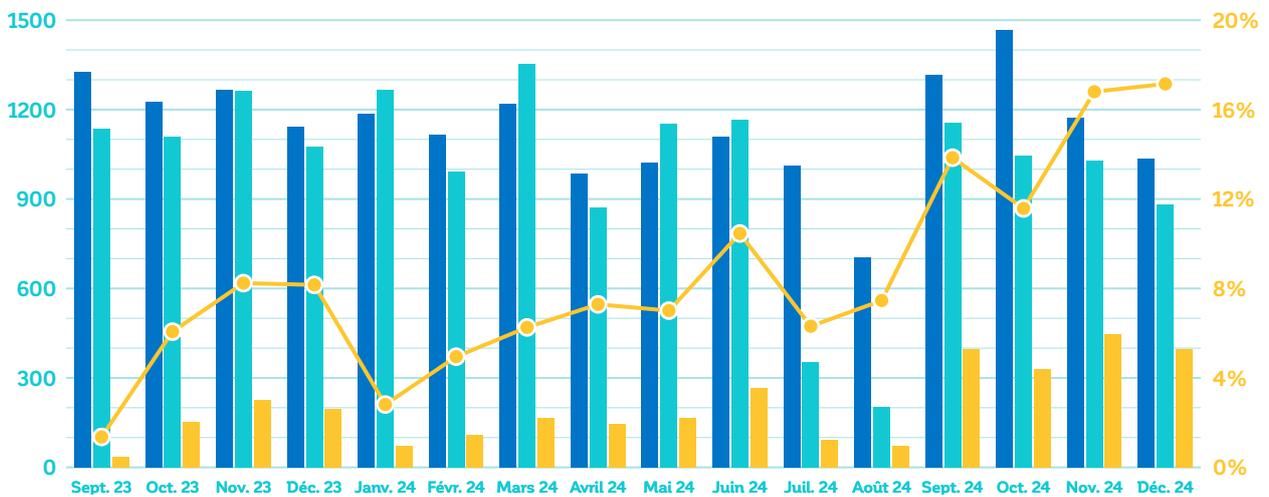
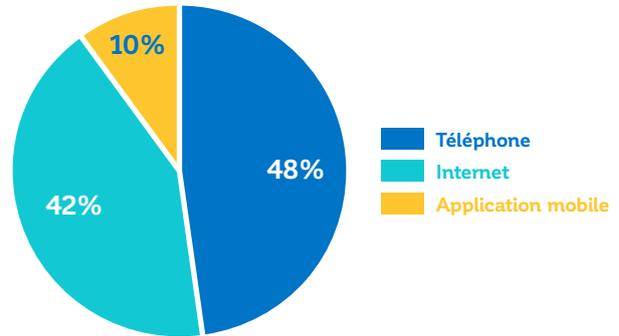
### → Nombre de téléchargements de l'application TAC Mobilités

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis son intégration sur l'application en septembre 2023, la réservation du TAD connaît une croissance prometteuse représentant 10% des réservations sur 2024.

Des campagnes de communication sont programmées pour accroître l'utilisation du service sur l'application et une attention particulière est portée sur l'amélioration des outils.

Actuellement, environ 400 réservations sont effectuées chaque mois via l'application. Les réservations par téléphone constituent 48 % du total, tandis que celles effectuées via l'application et internet représentent 52 % des réservations TAD pour l'année 2024.



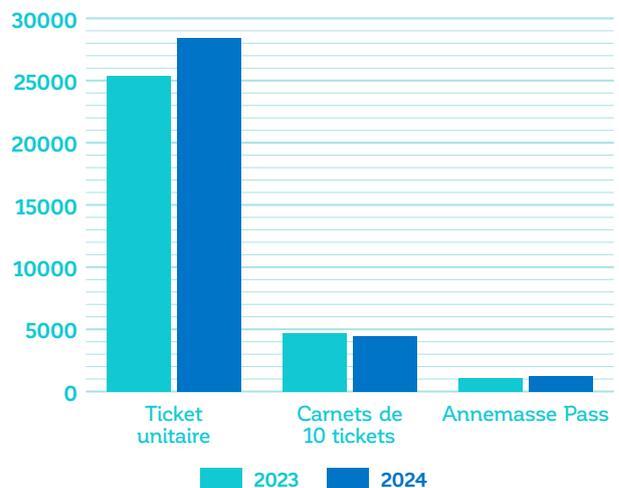
→ Évolution de l'utilisation des canaux de réservations de Transport à la demande

## VENTE DE TITRES

L'application mobile continue sa progression et devient de plus en plus plébiscitée pour l'achat de titres unitaires (tickets, carnets de 10 tickets), mais aussi d'abonnements Annemasse Pass.

**34 111** titres vendus sur l'application mobile

+12% de titres unitaires et +20% d'abonnements par rapport à 2023



## ● ÉVOLUTION DU SITE INTERNET TAC-MOBILITES.FR

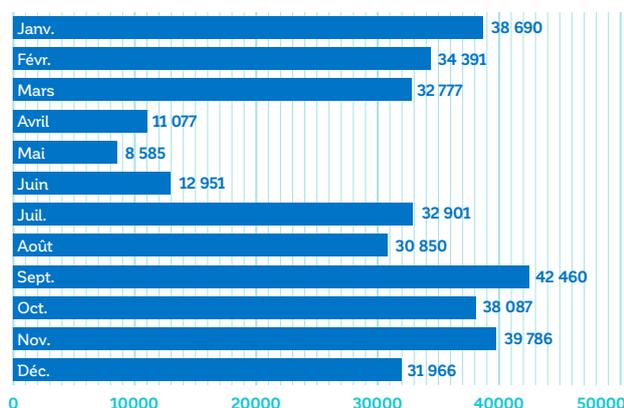
En moyenne près de 47 000 sessions sont enregistrées chaque mois et notre taux d'engagement\* est à 51%.

La consultation du site via mobile (smartphone) reste toujours majoritaire : 78% mobile, 21% desktop et 1% tablette. ☒

Des visites corrélées à l'actualité du réseau avec des consultations plus importantes sur les mois de :

- ▶ Janvier - Un début d'année encore marqué par l'intégration de l'offre de décembre 2023
- ▶ Juillet - Une nouvelle offre avec
  - La ligne 5 qui adapte ses horaires le matin aux employés administratifs du CHAL
  - La ligne 6 qui adapte ses temps de parcours, en PVS et samedi. Service direct entre Châtelaine et Brouaz HPPS hors contrainte scolaire.
  - La ligne 7 qui révisé ses temps de parcours et la suppression du service direct entre Charcot et Jean Monnet P+R le matin en PS.
- ▶ Septembre - La rentrée scolaire
- ▶ Novembre - Une nouvelle offre avec des modifications plus importantes
  - La ligne 3 avec la Suppression des arrêts École Fraternité à Jean Monnet P+R. Nouveau terminus à Ville-la-Grand Église, via Albert Hénon et Pont Neuf.
  - La ligne 4 et la limitation de la ligne à Gare Rotonde. Un nouveau tracé dans le centre d'Ambilly par Martinière, Jean Jaurès, La Paix et Croix d'Ambilly et un passage en offre téléphérique « Maintenance »
  - Les lignes Tango, 5 et 8 : les horaires sont améliorés pour les correspondances LEX

➔ Nombre de visiteurs par mois sur le site internet



### WEB

## QU'EST CE QUE LE TAUX D'ENGAGEMENT ?

Le taux d'engagement permet de mesurer et d'analyser l'engagement utilisateur sur d'un site web ou d'une application. Ces métriques sont définies sur la base des sessions avec engagement.

Une session correspond à la période pendant laquelle un utilisateur interagit un site une application.

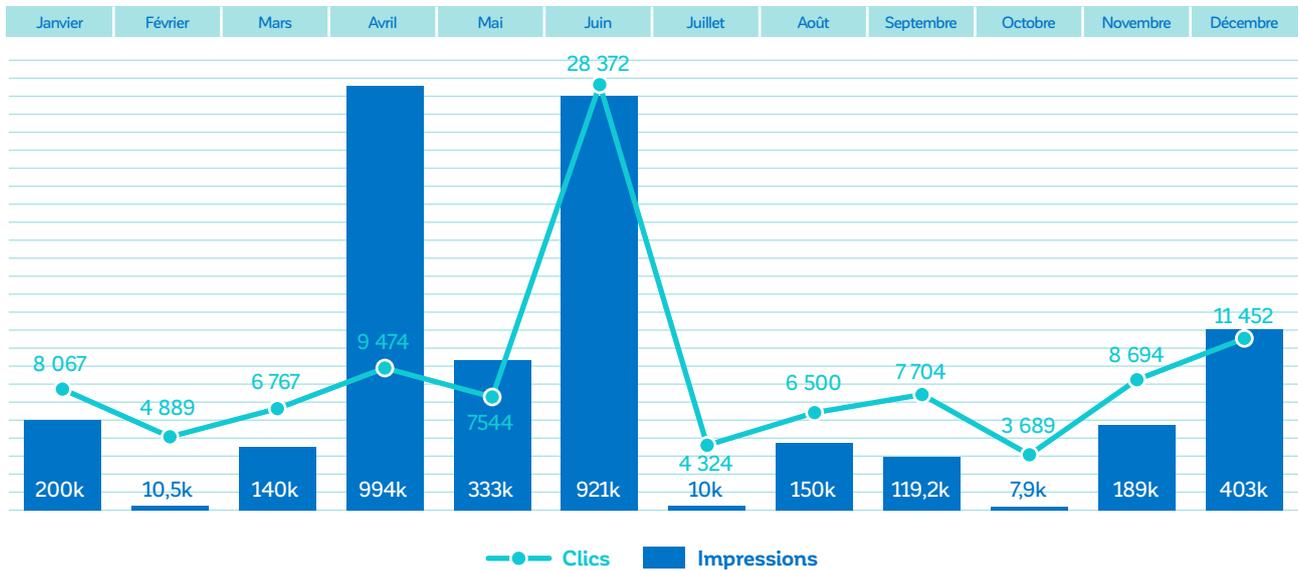
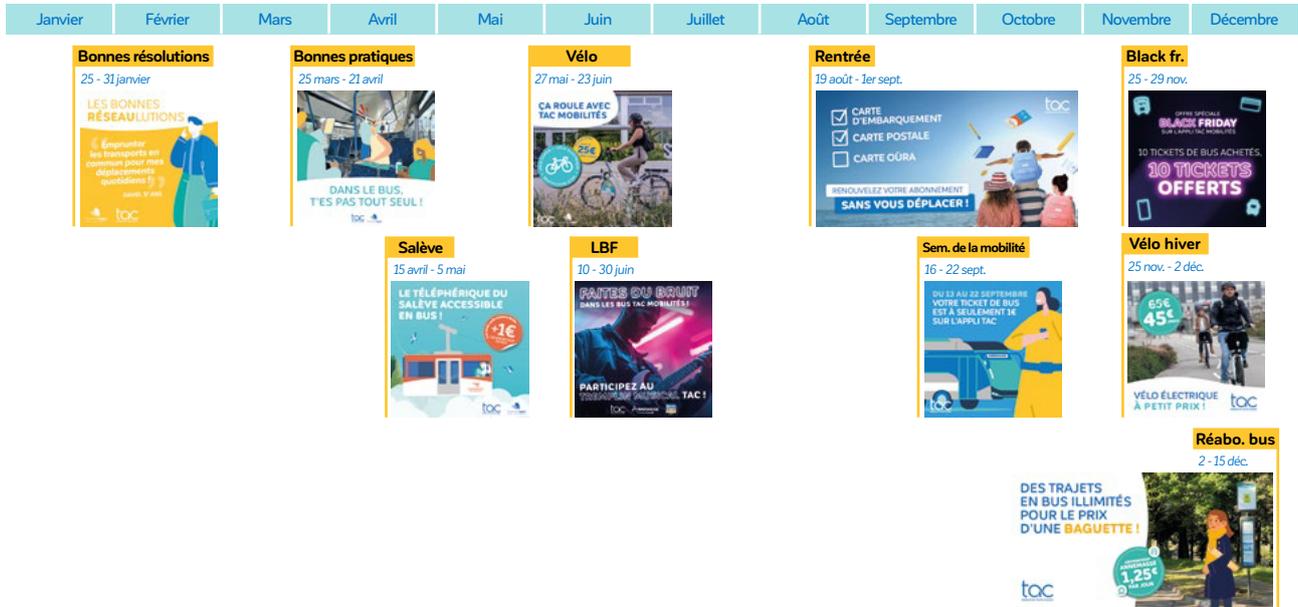
Une session avec engagement est une session qui répond à l'un des critères suivants :

- ▶ Dure plus de 10 secondes
- ▶ Comporte un événement clé
- ▶ A généré au moins deux vues d'écran ou de page.

Le taux d'engagement correspond au pourcentage de sessions avec engagement sur le site. Le taux de rebond est l'inverse du taux d'engagement. Le taux de rebond correspond au pourcentage de sessions sans engagement.

Les visites sur le site sont aussi largement influencées par les campagnes Google que nous mettons en place en collaboration avec notre prestataire externe pour la gestion des campagnes Google Ads.

Deux types de campagnes ont été menées, des campagnes Search en fil rouge pour assurer un trafic qualifié sur notre site internet ainsi que des campagnes Display pendant les temps forts pour promouvoir nos services et mettre en avant nos offres commerciales. Le dispositif SEA (Search Engine Advertising) couplé aux campagnes Display, nous permet de toucher des audiences ciblées grâce à la définition de mots-clés propre à la marque et aux annonces répondant à un besoin précis.



On note la forte corrélation entre les impressions et le lancement des campagnes « Temps forts », nettement visible sur les mois d'avril et juin. Le volume de clics subit moins cette corrélation car on apporte du trafic en continu grâce aux campagnes « Fil Rouge ».

En 2024, les campagnes « Temps Forts » ont généré 3 369K d'impressions et 91 900 clics vers le site. C'est bien plus que l'année passée et cela s'explique par la répartition des investissements. Nous avons davantage privilégié les campagnes display.

Pour finir, le chiffre d'affaires de notre e-boutique évolue positivement. De plus en plus, nos clients font leurs démarches à distance. Entre 2023 et 2024 le chiffre d'affaires évolue de 5% portant ce canal de vente à 7% du chiffre d'affaires total.

Les deux temps forts ont marqué l'année :

- ▶ Du 1er au 31 juillet 2024 avec l'offre de pré- rentrée qui a permis d'augmenter significativement les ventes sur le mois de juillet : +60% (vs juillet 2023). Nous avons à cette occasion utilisé le code promo.
- ▶ En septembre avec la rentrée scolaire, nous notons également une légère hausse du CA.

## FOCUS

## IBILI, UN CHANGEMENT DE PLATEFORME DE RÉSERVATION POUR NOTRE SERVICE DE LOCATION DE VÉLO

Un changement de plateforme nécessaire car notre prestataire VELOGICK, nous a annoncé, en janvier 2024, un arrêt progressif de son activité. Après plusieurs consultations, nous choisissons IBILI. Cette nouvelle solution de location 100% en ligne apporte des fonctionnalités additionnelles pour nos clients et vient enrichir notre service.

### Les + de la solution :

- ▶ Une gestion de compte unique avec un même identifiant et mot de passe pour l'ensemble de nos solutions digitales. L'expérience clients est vraiment enrichie
- ▶ Une assurance est proposée à tous nos clients
- ▶ Nos clients ont la possibilité de payer leur location via prélèvement automatique tous les mois
- ▶ Un seul backoffice pour la gestion des locations



L'arrivée de la solution Ibili au Point Vélo permet une gestion plus efficace de la maintenance des véhicules.

## ● L'ACTIVITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'animation sur nos réseaux se densifie avec un nombre d'abonnés en progression constante sur l'ensemble de nos communautés. À noter que X est utilisé dans le cadre des info trafic uniquement (depuis 2020).

Facebook

**+8%**

Instagram

**+31%**

LinkedIn

**+41%**

X (anciennement Twitter)

**+4%**

### Les thématiques abordées sur l'année 2024

- ▶ L'application et ses fonctionnalités
- ▶ Les bonnes pratiques à bord des bus
- ▶ La validation obligatoire
- ▶ L'offre Duo pour la Saint-Valentin
- ▶ Le lancement de la ligne 4 jusqu'au Téléphérique du Salève et le ticket combiné bus + téléphérique
- ▶ La réservation TAD depuis l'application
- ▶ Les ateliers vélos gratuits
- ▶ La prise en charge employeur
- ▶ L'inscription à l'info trafic
- ▶ Le programme TAC Fidélité
- ▶ Le service VLS
- ▶ La location vélo + l'arrivée de 28 VAE neufs
- ▶ Le Tremplin Musical TAC (x Lemman Blues Festival)
- ▶ Et enfin, nos communications régulières sur nos jeux concours (vélo, LEX, St Valentin, Pâques)

### ZOOM SUR INSTAGRAM : 126 PUBLICATIONS SUR L'ANNÉE

Comptes touchés

**54,7k** (+3,4%)

Visites du profil

**1,8k** (+49,6%)

Nombre d'abonnés

**1049**

### TOP 3 DES POSTS



➔ Jeu concours Léman Express



➔ Jeu concours Semaine de la mobilité



+ DE CONNEXIONS AVEC NOS LIGNES  
ET LES TRAINS LÉMAN EXPRESS

➔ Offre de novembre, mise en avant des connexions entre les bus et le LEX

## ZOOM SUR LINKEDIN : 59 PUBLICATIONS SUR L'ANNÉE

Comptes touchés

**323k** (+40%)

Visites du profil

**1 596**

Nombre d'abonnés

**598** (+172)

## ZOOM SUR FACEBOOK : 129 PUBLICATIONS SUR L'ANNÉE

Vues de la page

**16 700** (+41,5%)

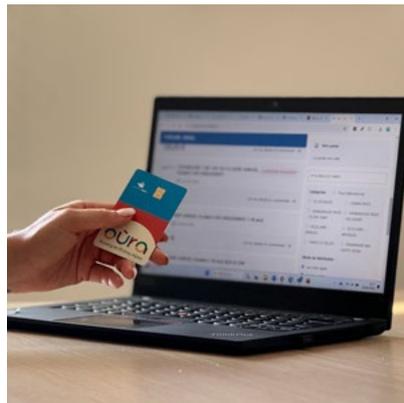
Nombre d'abonnés

**2900** (+211)

### TOP 3 DES POSTS



→ Offre de Saint-Valentin



→ Inscription transport scolaire



→ Soldes de janvier

L'animation de nos communautés passent aussi par le lancement de différents jeux concours tout au long de l'année. Certains jeux concours sont mis en place avec nos partenaires (exemple Lémanis) et nous favorisons la mise en avant des commerçants locaux.

JEU CONOURS	Saint Valentin	Pâques	Vélo	Léman Pass	Semaine de la mobilité	Halloween	Noël
Visuel							
Valeur	50€	38,50€	65€	27€	CHF 240,20,-	50€	40€
Nombre de participations	21	103	26	156	134	115	116



## ➔ LA RELATION CLIENT

### FOCUS

## LES TEMPS FORTS DU SERVICE DE RELATION CLIENT

### ● SEPTEMBRE : LANCEMENT DE TITAN FRAUDE, OPTIMISATION DE LA GESTION DES PROCÈS VERBAUX

Process de relance modifié : Correction des adresses chaque jour, envoi des relances chaque jour via Maileva Office à J+3 et J+8, envoi du fichier des impayés chaque mois à la société de recouvrement (Mont-Blanc recouvrement)

### ● DÉCEMBRE : CHANGEMENT DE TARIF DE CERTAINS PV

En accord avec la loi Savary de 2016 et suppression de certains codes NATINF pour faciliter le contrôle. Titre non validé à 35€ au lieu de 50€, falsification de titre à 70€ au lieu de 120€, majoration à 50€ au lieu de 60€

### ● DÉCEMBRE : LANCEMENT DE L'OUTIL DE VENTE TPG

La Maison de la Mobilité et du Tourisme devient revendeur.

Les demandes d'informations clients s'élèvent à 2 580 demandes dont 557 réclamations sur l'année 2023.

Les réclamations sont corrélées à nos changements d'offre (janvier, novembre) et lors de la rentrée scolaire entre septembre et octobre.

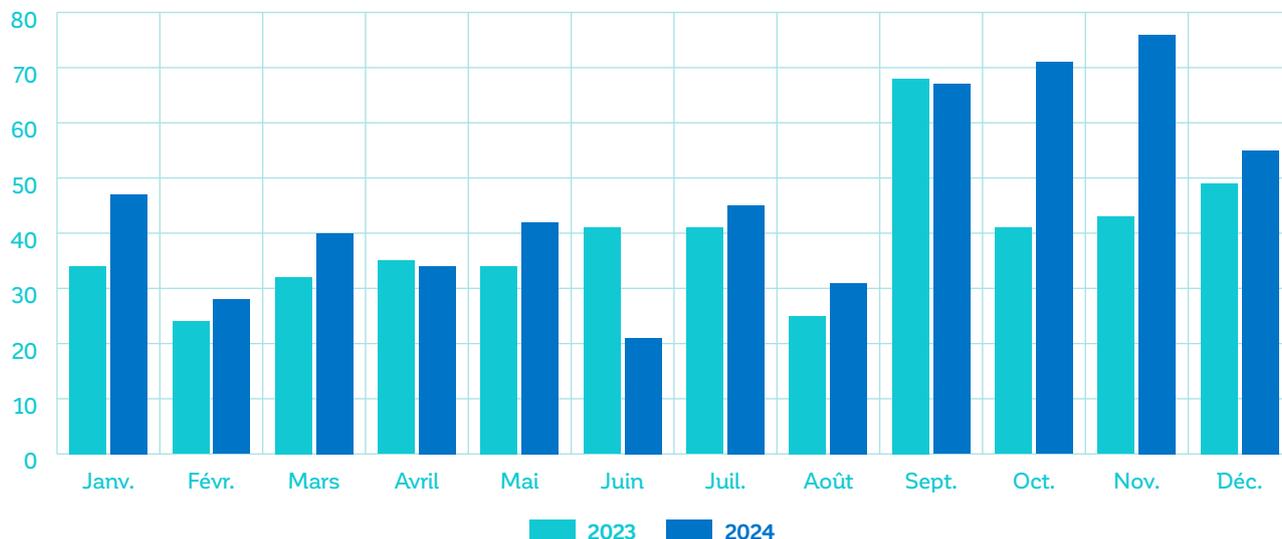
On note trois hausses :

- ▶ Le comportement agent
- ▶ La régularité/ponctualité
- ▶ L'offre

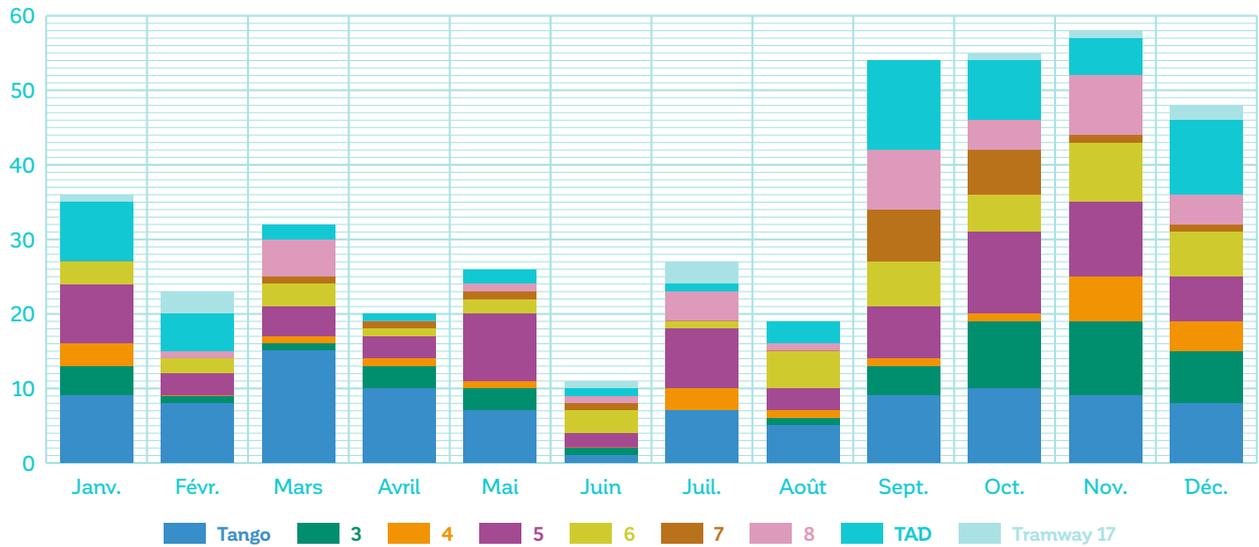
### RÉCLAMATIONS PAR THÈME

RÉCLAMATIONS PAR THÈME	Nombre de réclamations	Part
Application mobile	20	3,59%
Arrêt non respecté	18	3,23%
Ponctualité	162	29,08%
Non passage	14	2,51%
Comportement Agent	102	18,31%
Contrôle/PV	61	10,95%
Offre de service	71	12,75%
Equipped des espaces	14	2,51%
Sécurité	5	0,90%
Réservation TAD	26	4,67%
Vente/Distribution	33	5,92%
Autres	31	5,57%
<b>Total</b>	<b>557</b>	<b>100%</b>

### ➔ Comparaison du nombre de réclamations par mois par rapport à 2023



### → Les réclamations par ligne

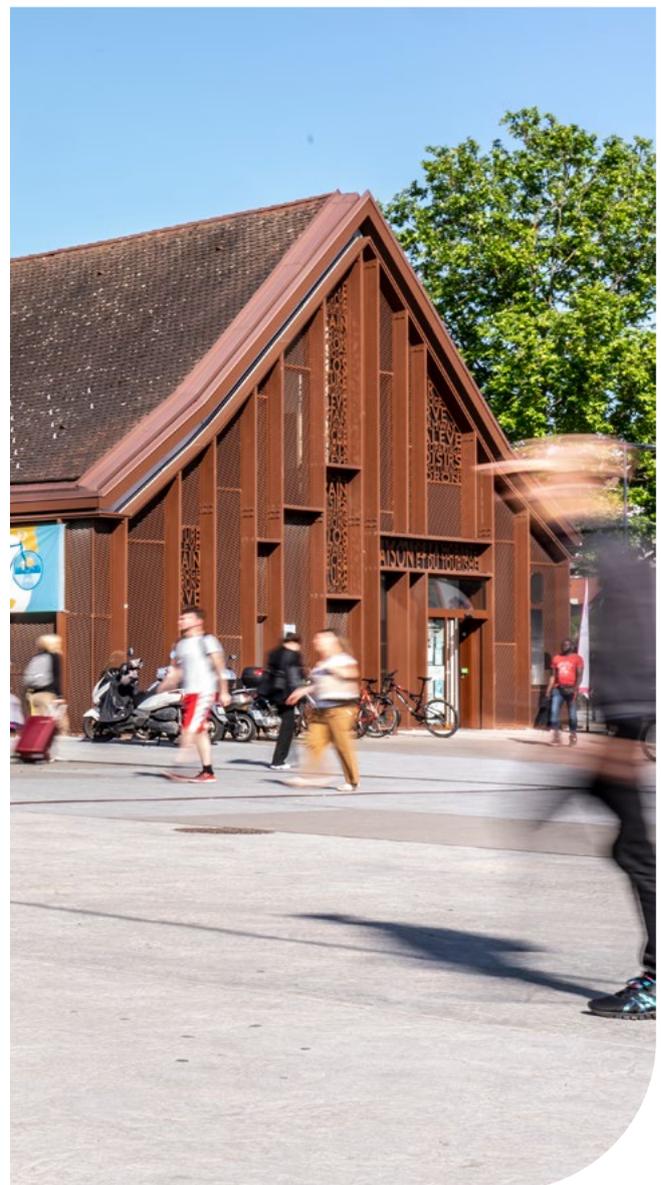


### Les thèmes récurrents par ligne :

- ▶ Lignes Tango, 5, 6 et 8 :
  - Ponctualité (retard, avance ou arrêts non respectés)
  - Comportement des agents de conduite.
- ▶ Lignes 3 et 4 :
  - Offre de service
  - Comportement des agents
- ▶ TAD : Problèmes de prise en charge, saturation du service.
- ▶ Ligne 7 :
  - Ponctualité (retard à l'arrivée aux établissements scolaires)

### La gestion des réclamations est toujours 100% conforme.

L'indicateur de performance nous fixant l'obligation des répondre à chaque réclamation sous un délai maximal de 15 jours est atteint. En 2024, nous répondons avec un délai moyen de 2,48 jours. Ce délai moyen de réponse est en baisse grâce à la mise en place de la polyvalence de l'équipe Relation Clients. **Notre score de conformité SCAT est à 100%.**



## ➔ LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES : POINT.VÉLO, CONSIGNES ET VÉLO EN LIBRE-SERVICE

### ● DES CHANGEMENTS STRUCTURANTS POUR NOTRE SERVICE ET LE SERVICE VÉLO EN LIBRE-SERVICE FREDO.

Tout au long de l'année, les services de location de longue et courte durée se sont renforcés.

Ces différentes actions ont permis de :

- ▶ Continuer d'augmenter la capacité de la flotte
- ▶ Structurer une offre d'accompagnement des entreprises dans le cadre des plans de mobilité
- ▶ Intensifier le lien entre le service de location longue durée et le vélo en libre-service FREDO
- ▶ Améliorer l'expérience usager

#### TAUX DE LOCATION PAR VÉHICULE

Quelque soit le type de véhicule, on constate

- ▶ Deux pics de location : au printemps et en automne.
- ▶ Un creux entre ces deux périodes en été et un second plus fort en hiver.

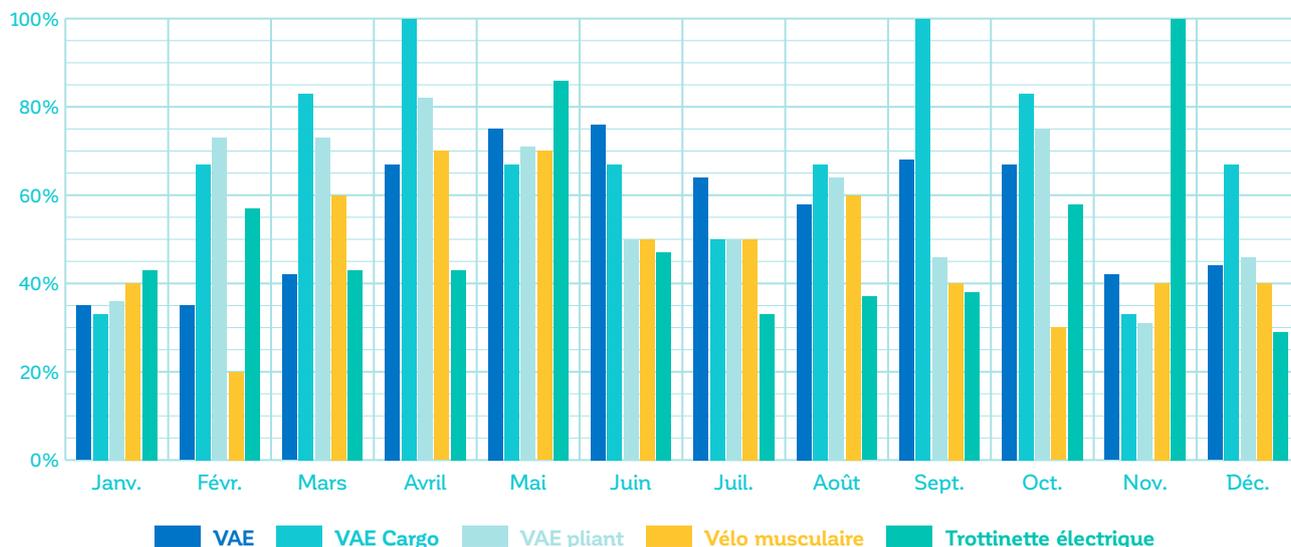
Le passage à des périodes de location plus longue (3, 6 et 12 mois contre 1, 2 et 3 mois auparavant) va permettre de lisser ces périodes plus calmes.

En décembre, après mise en place de la nouvelle tarification, 50% restent des locations 3 mois, 25% sont sur 6 mois et 25% sur 12 mois.

#### LES TEMPS FORTS DU POINT.VÉLO EN 2024

- **AVRIL**  
Acquisition de 3 vélos électriques pliants
- **MAI**  
Mise en service de 10 VAE pour la Mairie de Vétraz-Monthoux.
- **JUIN**  
Acquisition de 18 vélos à assistance électrique.
- **SEPTEMBRE**  
Mise en place de la solution Ibili (nouveau logiciel de gestion des locations)
- **NOVEMBRE**  
Remplacement des vélos musculaires par des vélos à assistance électrique sur les 12 stations de vélos en libre-service Fredo
- **DÉCEMBRE**  
Changement de tarifs et mise en place de la mensualisation sur la location longue durée.

#### ➔ Taux de location par type de véhicule



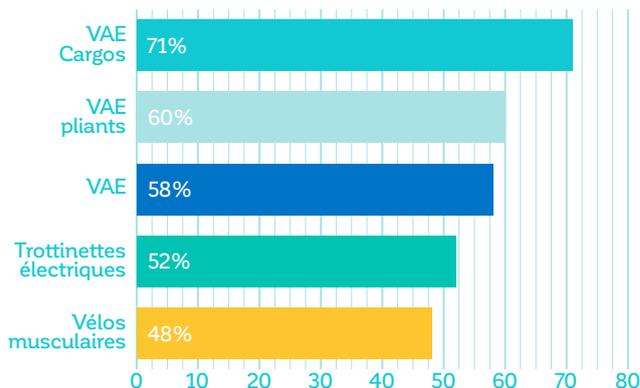
On observe ici le taux de location moyen par véhicule sur l'année. L'objectif de l'année 2025 sera de venir augmenter ce taux moyen, grâce à l'allongement des périodes de location jusque 12 mois ainsi qu'une offre de location aux professionnels.

**RECETTES**

Les prévisions de recettes n'ont pas été atteintes. En 2024, elles sont portées à 23 906€.

Afin de trouver un équilibre, l'objectif est d'augmenter la part des pleins tarifs en touchant notamment les entreprises.

➔ **Taux de location par véhicule**



➔ **Évolution des recettes 2023 et 2024 par rapport aux prévisions**



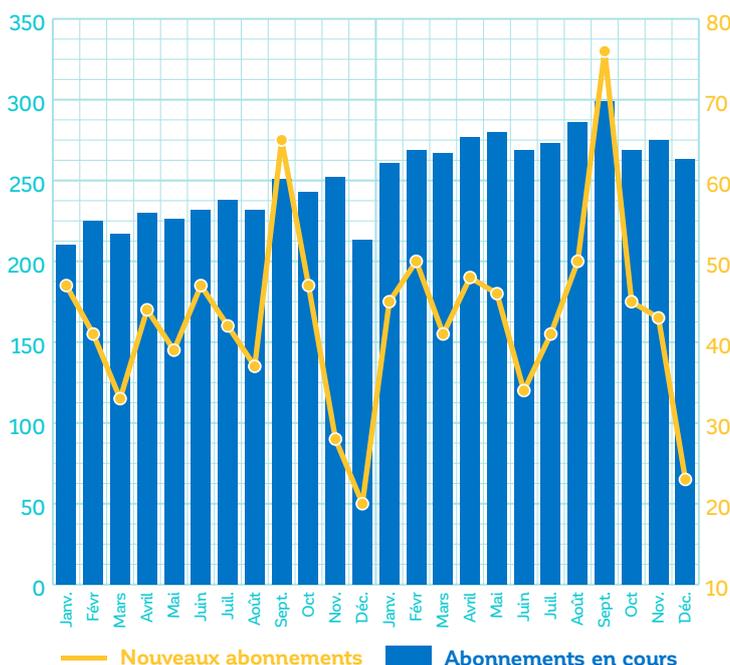
**PARCS À VÉLOS**

L'occupation des consignes vélos augmente toujours de manière significative portant le nombre d'abonnements souscrits à 542 en 2024. Nous enregistrons une augmentation de + 10,6% vs 2023.

A noter que les parcs à vélo Gare Annemasse Nord et Sud sont toujours les plus fréquentés. On recense quelques vélos au parc de Moillesulaz.

Ces chiffres sont très positifs. Les consignes ont rencontré une clientèle d'habituée et tous les ans nous enregistrons de nouveaux clients. La notoriété est installée et afin d'augmenter les recettes, 2025 sera l'occasion de revoir les tarifs en imposant un accès payant aux abonnés transports en commun zone 210 et 10+210.

Les recettes des consignes s'améliorent avec + 62 % de recettes en 2024 vs 2023 soit 5 850 € au total en 2024



➔ **Évolution des abonnements parcs à vélos sur 2023 et 2024**

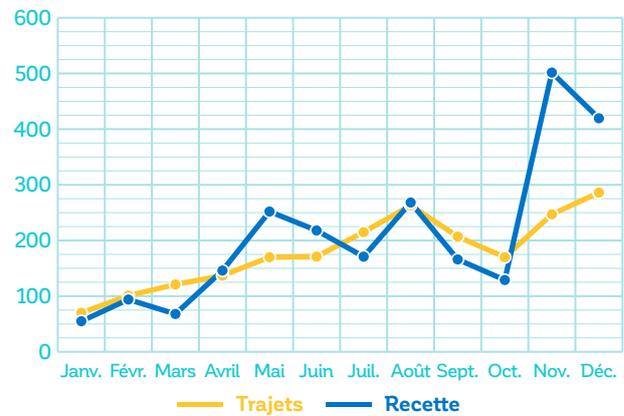
## TAC & FREDO AVEC SON SERVICE DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE, ÇA CONTINUE !

En novembre, Annemasse Agglomération nous donne son accord pour garder le service en améliorant l'expérience client. Ainsi, nous remplaçons nos 30 vélos musculaires par 30 vélos électriques. Ce changement donne une impulsion significative à ce service.

Ce graphique présente le nombre de trajets ainsi que les recettes de l'année 2024. On constate une forte évolution avec en novembre dernier la mise en circulation des vélos électriques.

On observe une explosion des trajets et des recettes avec le passage aux VAE. On estimait une multiplication des usages par 2, après ces deux premiers mois de service on peut être optimiste pour la suite.

Le nouveau contrat mis en place avec FREDO nous porte jusqu'à 2026 avec pour objectif la mise en place d'un service plus conséquent. Ce sujet est en cours de discussion avec notamment, sur le long terme, la possibilité de monter un service transfrontalier avec le canton de Genève.



➔ Nombre de trajets effectués et recettes générées par la location courte durée





## ➔ BILAN DES ACTIONS 2024

CALENDRIER 2024	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
GRANDS PROJETS	Open Paiement												
	Salève : Ticket combiné									Préparation service VLS			
				Renouv. vélo							Renouvellement Oûra		
NOTORIÉTÉ GRANDES CAMPAGNES					Mai à vélo			Mobilité					
FIDÉLISATION CONQUÊTE	Consolider Offre de déc. 23		Bonnes pratiques	Offre salève				Pré-rentée	Rentrée			Bonnes pratiques	
	Fil rouge : Vélo en libre service												
	Fil rouge : Newsletter, SEA, RS												
TRAM 17	Accompagnement clients travaux tram												
ANCRAGE TERRITORIALE	Plans de mobilité et animation												
	Animation terrain et partenariats												
					Prévention scolaire				Prévention scolaire				
	Ateliers vélos												
			Jeu concours			Jeu concours				Jeu concours	Jeu concours		

### ● CAMPAGNE ACCESSIBILITÉ CENTRE-VILLE DANS LE CADRE DE LA CONSOLIDATION DE L'OFFRE DE DÉCEMBRE 2023

Dans un contexte de travaux en centre-ville liés à l'extension du tram et de la piétonnisation, ces campagnes de fin d'année (novembre/décembre) sont venues renforcer notre offre de transport sur tout le territoire d'Annemasse Agglo. Nos objectifs sont les suivants :

- ▶ Promouvoir les déplacements en centre-ville en transports en commun (accessibilité en bus)
- ▶ Introduire le nouveau plan de réseau pendant le temps des travaux et les améliorations d'offre
- ▶ Maintenir un haut niveau de satisfaction client (cf. enquête réalisée en mars 2022\*) et fidéliser nos clients actuels
- ▶ Faire évoluer les habitudes de déplacement des automobilistes solistes

\*91% de nos clients sont satisfaits – Source enquête terrain mars 2022

#### UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

- ▶ SEA/Display,
- ▶ Newsletter, Actualité, bannière sur nos outils (site internet et application)
- ▶ Publications réseaux sociaux
- ▶ Affichage bus 30 arrières et vitrophanie latérale sur 10 bus
- ▶ Affichage JC Decaux
- ▶ Animation terrain en centre-ville et embarqué



## ● CAMPAGNE BONNES PRATIQUES

MARS-AVRIL 2024

Une sensibilisation sur les règles à bord pour lutter contre :

- ▶ L'absence de validation à bord
- ▶ La décompression de portes
- ▶ Les pieds sur les sièges
- ▶ L'absence d'écouteurs/casque

Faire du voyage en transports en commun un moment agréable pour tous !

Un dispositif complet à bord des bus, aux arrêts et la mise en place de contrôles massifs sur le réseau.

- ▶ SEA/Display
- ▶ Spots radio
- ▶ Newsletter, Actualité, bannières sur nos outils (site internet et application)
- ▶ Publications réseaux sociaux
- ▶ Opérations de contrôle renforcées

Afin de cibler les scolaires, nous avons mis en place une tombola géante via une plateforme de jeu en ligne basée sur un système de point. (1 point = 1 validation à bord).

Le principe : valider à chaque montée à bord pendant 1 mois pour atteindre un quota de points.

A gagner, plus de 1000€ de cadeaux

La promotion du jeu à travers un sticker cadeau positionné

- ▶ Aux abribus des établissements scolaires et les plus fréquentés du réseau
- ▶ Sur les portes à l'arrière des bus

Une newsletter a aussi été envoyée à tous les parents d'enfant pour les sensibiliser.

En complément, deux opérations aux abords des établissements scolaires ont eu lieu.

Durant 2 après-midis, une mascotte « paresseux » accompagnée de deux hôtesses avec des journaux géants et l'équipe de contrôle TAC se sont rendus aux établissements scolaires collège Paul Langevin et collège Jacques Prévert pour faire de la sensibilisation. En lien avec la problématique d'absence de validation de la part des scolaires, des étuis portes cartes leur ont été distribués pour mettre leur carte de transport sur leur téléphone. Pour aller plus loin et sensibiliser davantage, un affichage au sol (clean tags) a été réalisé aux arrêts les plus fréquentés.

### RÉSULTATS

Une campagne très largement relayée. La tombola n'a pas rencontré un franc succès malgré de fortes attentes. Les validations n'ont pas augmenté et la participation était faible. Un grand nombre d'abandons ont été enregistrés à l'étape « mineur/majeur » (hypothèse de crainte ?).



## ● CAMPAGNE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE AVRIL 2024

C'est une nouvelle offre de transport qui est mise en place avec la ligne 4 desservant le Téléphérique du Salève les samedis, dimanches et jours fériés.

Associée à cette nouvelle offre, les visiteurs et habitants d'Annemasse Agglomération peuvent acheter un billet combiné aller/retour en bus pour 1€ de plus seulement et un accès au Téléphérique. Un titre en vente à la Maison de la Mobilité et du Tourisme et sur nos Distributeurs Automatiques de Titres (DAT) pour rendre un lieu emblématique du territoire accessible en bus.

### RÉSULTATS

368 ventes de titres-combinés du 1er avril au 31 décembre 2024.

Sans surprise, les mois de mai, juillet, août et septembre représentant 67% des ventes.

En relation avec le Téléphérique du Salève, sur les jours de desserte de la ligne 4, nous avons calculé un taux de pénétration en rapprochant nos montées/descentes et les entrées au Salève.

Les chiffres sont très encourageants : 3,6% des usagers prennent le bus pour monter au Salève.



VENTE TITRES COMBINÉS	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.*	Déc.	Total
Billet enfant -16 ans	3	2	5	8	8	14	35	4	1	6	86
Billet réduit 16-20 ans et PMR	3	5	2	8	4	4	13	1		2	42
Billet Adulte	3	21	50	18	32	44	35	24	1	12	240
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>28</b>	<b>57</b>	<b>34</b>	<b>44</b>	<b>62</b>	<b>83</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>368</b>

\*Fermeture annuelle du 4 au 30 novembre inclus pour cause de maintenance

## ● CAMPAGNE VÉLO

MAI-JUIN 2024

Les beaux jours sont là, c'est le moment de parler de mobilité douce pour :

- ▶ Mettre en avant notre service de location vélo auprès des habitants d'Annemasse Agglo (28 vélos neufs reçus pour remplacer la flotte la plus ancienne).
- ▶ Promouvoir ce mode de déplacement sur l'agglo, notamment en phase de travaux dans le centre-ville d'Annemasse.

### DISPOSITIF MIS EN PLACE

- ▶ SEA/Display
- ▶ Spots radio
- ▶ Newsletter, Actualité, bannière sur nos outils (site internet et application)
- ▶ Publications réseaux sociaux
- ▶ Atelier vélo et animations photobike sur le parvis de la gare.
- ▶ Animations externes (jeu concours VAE, marché, village décou'verts, Gaillard passe au vert, Atelier vélo au CHAL).
- ▶ Grands mobiliers (tonnelle + oriflamme) réutilisés de l'an passé.
- ▶ Vitrophanie de 10 bus toujours en place.

### RÉSULTATS

+ 24 locations faites en mai/juin 2024 (vs mai/juin 2023) incluant les nouvelles locations, soit + 18,6%.

Un CA vélo en augmentation, mai/juin 2024 : 5 376€ vs mai/juin 2023 : 4 558€



## ● CAMPAGNE DE PRÉ-RENTRÉE JUILLET 2024

Proposer une offre commerciale sur les abonnements annuels scolaires pour anticiper la rentrée de septembre, éviter aux parents de se déplacer en agence et augmenter nos ventes sur notre e-boutique. Avec le lancement du code promo sur notre e-boutique, nous proposons une offre dédiée valable du 1er au 31 juillet, permettant à tous les parents de bénéficier d'une remise de 30€ offerts sur l'abonnement annuel scolaire de leurs enfants. Cette offre est dédiée à tout achat depuis notre e-boutique avec le code RENTREE30.

### FOCUS

## BAISSE TARIFAIRE POUR LES ABONNEMENTS SCOLAIRES

Le 10 décembre 2023, notre grille tarifaire a évolué à la hausse avec un fort impact sur les abonnements scolaires. Nous avons alors un gros risque de mécontentement de la part de nos clients.

Après plusieurs échanges avec Annemasse Agglomération, nous avons proposé de revoir à la baisse les tarifs scolaires pour être plus juste envers nos clients avec notamment l'impact travaux tram.

SCOLAIRES 6-17 ANS INCLUS	Tarification Sociale et Solidaire			Plein tarif
	SM1	SM2	SM3	SM4
Mensuel	13€	20€	22€	25€
Annuel (bus ou bus+car)	130€	200€	200€	200€
Annuel (car uniquement)	130€	150€	150€	150€

### DISPOSITIF

- ▶ Distribution d'un flyer explicatif aux collégiens et lycéens en juin avec l'offre à remettre à leurs parents.
- ▶ Envoi d'un email explicatif et d'un flyer à tous les établissements scolaires sur l'Agglo.
- ▶ Envoi d'un courrier postal à tous les parents avec l'offre et le code promo sur la boutique en ligne.
- ▶ Intervention dans toutes les classes de CM2 et réalisation d'une cocotte magique avec un encart à destination des parents présentant l'offre.
- ▶ Campagne emailing aux parents
- ▶ Campagne SMS aux parents
- ▶ Publications réseaux sociaux
- ▶ Bannière site + bandeau appli

### RÉSULTATS

Record des ventes pour cette année 2024 avec 1019 abonnements annuels réalisés soit +88,35% vs 2023 (vs 541 en 2023)

### BONNE PRATIQUE À RETENIR

Envoi d'un courrier postal pour garantir la connaissance de l'offre au plus grand nombre :

- ▶ Un courrier pour les abonnés annuels : renouveler l'abonnement annuel
- ▶ Un courrier pour les abonnés mensuels : convertir sur un abonnement annuel

Ne pas jeter sur la voie publique

**PRÉPAREZ LA RENTRÉE  
AVEC  
L'OFFRE D'ÉTÉ!**

**30€ OFFERTS**  
DU 1<sup>er</sup> AU 31 JUILLET 2024

**PARTEZ EN VACANCES  
L'ESPRIT LÉGER!**

Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, connectez vous sur le site **tac-mobilites.fr** et profitez de 30€ de remise sur l'abonnement annuel scolaire, payé en une seule fois.

tac  
MOBILITÉS DE TOURNAI

Annemasse Agglo  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

➔ Flyer distribué aux sorties d'établissement scolaires.

## ● CAMPAGNE SEMAINE DE LA MOBILITÉ DU 13 AU 22 SEPTEMBRE

Inciter les habitants de l'agglomération à tester de nouveaux modes de déplacement plus responsables, comme le bus et augmenter le nombre de téléchargements de l'application mobile + augmenter les ventes sur l'application.

Pour cette campagne, nous avons fait une offre sur le Ticket unitaire, à 1€ (au lieu de 1,60€) sur l'application mobile uniquement.

Aussi, pour garantir l'efficacité de notre offre et gagner en visibilité, nous nous sommes associés à nos partenaires locaux :

- ▶ Léman Blues Festival (13 & 14 sept.) : offre élargie du TU à 1€ et mise en avant de nos parkings relais gratuits.
- ▶ Atelier vélo gratuit avec notre technicien cycle (18 sept.)
- ▶ Village de la Mobilité (19 sept.) : stand d'infos aux côtés d'Annemasse Agglo, le PMGF, la SNCF, Lémanis, Citiz et Géovélo pour représenter tous les acteurs sur le territoire.
- ▶ Jeu concours avec Lémanis & le Téléphérique du Salève.

Cette offre a été mise en avant via :

- ▶ Une campagne emailing aux abonnés et clients occasionnels
- ▶ Des publications réseaux sociaux sponsorisées
- ▶ Bannière site + bandeau appli
- ▶ Une campagne display + campagne de téléchargement de l'appli (Android)

### RÉSULTATS :

**3 241 tickets unitaires vendus** (1851 en 2023 soit + 75% de ventes)



## ● CAMPAGNE ANTI-HARCÈLEMENT SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024

Dans la continuité de notre campagne bonnes pratiques et juste après la rentrée scolaires, nous souhaitons faire une piqure de rappel en mettant l'accent sur le harcèlement et communiquer le numéro d'urgence en cas d'incident. Une double campagne TAC x la Cohésion sociale Annemasse Agglo, AVIG (association lutte contre le harcèlement Savoie/Haute-Savoie), et la Gendarmerie d'Annemasse

Une campagne d'information affichée dans nos bus et sur les panneaux JC Decaux.





## ● NOS PETITES CAMPAGNES POUR GAGNER EN VISIBILITÉ ET DÉVELOPPER NOS PARTENARIATS LOCAUX

### SAINT-VALENTIN

Le 14 février : Une offre commerciale « choc » afin d'augmenter l'achat, l'utilisation de notre application et plus largement l'usage des transports en commun. 1 carnet de 10 titres acheté = 1 carnet de 10 titre offert, disponible en agence et sur l'application.

Un dispositif essentiel :

- ▶ SEA/Display,
- ▶ Newsletter, Actualité, bannière sur nos outils (site internet et application)
- ▶ Publications réseaux sociaux

### RÉSULTATS

- ▶ Les ventes de carnets sur l'appli : 206 commandes pour un CA de 3 066 euros vs 9 commandes la veille (13/02/2024) soit + 2189, 89%
- ▶ A titre informatif, nous avons vendu en moyenne 320 carnets/mois sur l'appli en 2023. Avec l'offre duo faite cette année, nous avons atteint 64% des ventes mensuelles faites en une journée.
- ▶ Les ventes de carnets à la MMT : 139 commandes pour un CA de 966 euros vs 21 commandes la veille (13/02/2024) soit + 562 %

**Le petit + :** Mise en place de stories à repartager avec des jeux de mots mettant en avant nos arrêts phares sur le réseau.



### OFFRE DUO SPÉCIAL SAINT-VALENTIN

**Voyagez à deux !** Pour un carnet de 10 tickets acheté, le deuxième vous est offert.

Offre valable le 14 février uniquement, depuis l'appli mobile et à la Maison de la Mobilité et du Tourisme.



**JE DONNERAI  
TOUT POUR  
DANSER UN  
Tango  
AVEC TOI !**

POUR :  
DE LA PART DE :

**J'AI ENVIE DE  
PARTIR EN  
VOYAGE DANS  
LES ÎLES 4  
AVEC TOI**

POUR :  
DE LA PART DE :

**CE QUE JE  
PRÉFÈRE CHEZ  
TOI, C'EST TES  
YEUX DE  
BICHES 7**

POUR :  
DE LA PART DE :

**JE SUIS PAS  
TRÈS BON EN  
DRAGUE 8  
MAIS ENTRE  
NOUS C'EST LE  
FEU TAD D**

POUR :  
DE LA PART DE :

## UN TREMPLIN MUSICAL EN PARTENARIAT AVEC LE LÉMAN BLUES FESTIVAL

Juin 2024

### OBJECTIF

Sélectionner 5 groupes amateurs pour animer nos bus en proposant de candidater pour réaliser une prestation lors des inter-scènes aux côtés des têtes d'affiche et dans nos bus TAC les jours du festival.

### DISPOSITIF

Les panneaux numériques de la ville, display (+ 300 000 impressions) et actu et bannière web, emailing, publications RS + un relai d'infos par nos partenaires (LBF, Lémanis, Mairies Annemasse Agglo, etc.)

### RÉSULTATS

12 candidatures de groupes amateurs reçu. Le projet continue pour animer nos bus les 13 et 14 septembre.



## RELAJ FESTIVAL DES COMMERÇANTS EN PARTENARIAT AVEC ANNEMASSE AGGLOMÉRATION

Samedis 27 septembre et 5 octobre

En soutien aux commerçants locaux, Annemasse Agglo décide de mettre en place de la gratuité des bus, certains samedis, sur tout l'ensemble du réseau (une opération financée par Annemasse Agglo).



## UNE OFFRE D'HIVER POUR MAINTENIR LA LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Du 25 novembre au 8 décembre

Une période creuse idéale pour proposer une offre commerciale sur la location de vélos électriques. Cette offre permet de maximiser nos locations avant la mise en place de notre changement de tarifs et structure d'offre du Point Vélos.

20€ offerts sur toutes les locations de vélos électriques tout public 1, 2 ou 3 mois.

### RÉSULTATS

10 mois de location vélo vendus avec l'offre hiver dont 3 nouveaux clients.



## BLACK FRIDAY

Le 29 novembre - Se servir des grandes tendances du e-commerce pour booster nos ventes sur l'application (augmenter l'usage) et gagner en visibilité. L'offre : 1 carnet de 10 offert pour 1 carnet de 10 acheté.

### UN DISPOSITIF ESSENTIEL

- ▶ SEA/Display,
- ▶ Newsletter, Actualité, bannière sur nos outils (site internet et application)
- ▶ Publications réseaux sociaux
- ▶ SMS sur une base de prospects ciblés habitants sur l'agglomération.

### RÉSULTATS

- ▶ **449 carnets vendus** le jour du Black Friday
- ▶ **558 téléchargements de l'application** dont 270 sur iOS et 288 sur Android.

## JEU DE PISTE TAC

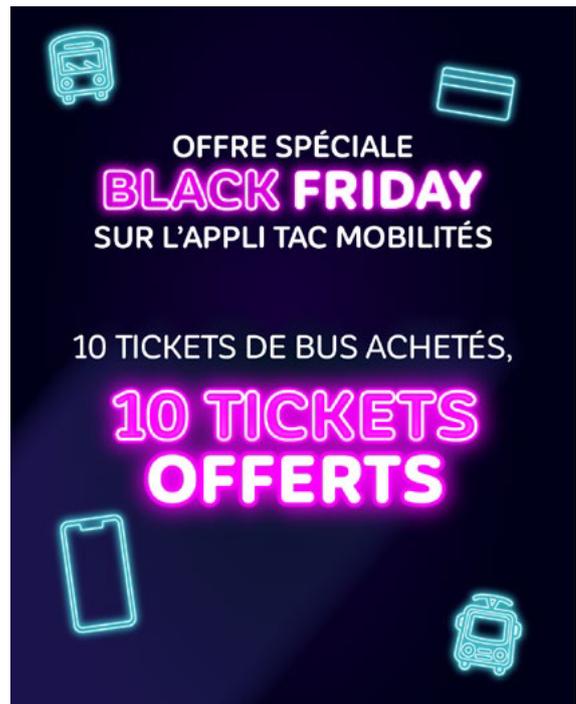
Décembre 2025, notre objectif était d'animer davantage cette période de fête et d'aller plus loin quant à notre partenariat avec les commerçants du centre-ville. Un jeu a été imaginé et conçu en interne avec une série d'énigmes à résoudre.

1 énigme = 1 commerce à trouver ! 28 commerçants partenaires et un cadeau à gagner pour les 1ers joueurs à trouver l'ensemble des solutions.

- ▶ Lot 1 : un abonnement annuel Annemasse Pass d'une valeur de 450€
- ▶ Lot 2 : 3 mois de location vélo à assistance électrique d'une valeur de 195€

### RÉSULTATS

40 participants au jeu avec 2 gagnants finaux et une belle mise en avant dans la presse et radio locales !



## ➔ AUGMENTER LA PART DE LA CIBLE D'ACTIFS ET CONTINUER À DÉVELOPPER L'ANCRAGE TERRITORIAL

### ● LES PLANS DE MOBILITÉ

Une bonne dynamique en 2024 pour la réalisation des plans de mobilité :

- ▶ 4 plans de mobilité livrés soit **Leclerc**, **IFSI Etudiants**, **IFSI Professionnels**, l'**AEV VILLAMAGNAINS**. Concernant Leclerc, le plan a été comptabilisé en 2023.
- ▶ 1 plan de mobilité relancé avec **Shopping Etrembières**
- ▶ 2 plans de mobilité débutés pour une livraison en 2025 avec **VALEO** et le **Lycée Jean Monnet**.

Par ailleurs, nous maintenons notre suivi pour les plans de mobilité déjà en place et pour ceux que nous ciblons.

SUIVI ET ANIMATIONS	Actions
Ville d'Annemasse	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Animation vélo en juin</li> <li>▶ Conseil mobilité en septembre</li> <li>▶ Atelier en octobre</li> </ul>
Siegwerk	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Animation lors de la semaine de la mobilité en septembre.</li> </ul>
Commune de Vétraz-Monthoux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise à disposition de 10 VAE pour 6 mois</li> <li>▶ Animation en mai au lancement</li> </ul>
Valeo	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Animation lors de la semaine de la mobilité et de l'environnement.</li> </ul>

### ● LA VALORISATION DE TAC MOBILITÉS À TRAVERS NOS ACTIONS TERRAIN ET NOS PARTENAIRES

Plus de 22 animations ont été opérées sur le territoire. Des moments pour de créer du lien, être à l'écoute des habitants et promouvoir les alternatives à la voiture individuelle.

- ▶ **12 présences stands/ateliers d'informations** : nouvelle offre parvis gare (x2), pôle emploi, 2 marchés, Autre Regard (Espace Gauguin) Foot de rue, Forum AtoutAge, Jardin d'Arcadie, Village Décou'Vertes, Le CHAL, Ambilly en fête, Gaillard passe au vert
- ▶ **6 ateliers sur le parvis de la gare d'Annemasse** dont 2 ateliers couplés avec l'Office du Tourisme pour promouvoir le Salève et notre offre (Ligne 4 + billet combiné)
- ▶ **6 établissements représentant 11 animations** (10 classes de CM2 représentant 300 élèves). Une intervention auprès au collège Paul Langevin avec plus de 300 élèves.

Via ces animations, nous avons pu toucher l'ensemble de nos cibles :

- ▶ **Le grand public** lors de nos animations sur le parvis gare (ateliers vélos, village de la mobilité lors de la Semaine Européenne de la Mobilité, village décou'vertes, les animations dans le cadre des plans de mobilité....)
- ▶ **Les primaires** : 6 écoles (élèves de CM2) pour une sensibilisation aux bonnes pratiques et au harcèlement dans les transports en commun.
- ▶ **Les collégiens** : 600 élèves de 6ème issus de Paul Langevin et Paul Emile Victor
- ▶ **Les lycéens du lycée des Glières** dans le cadre d'une journée relative à la sécurité routière. L'occasion de présenter le nouveau réseau, d'apporter des explications sur les travaux du tram et de faire la promotion de notre application mobile gratuite.
- ▶ **Les étudiants** MBWAY, Jean-Monnet (BTS), MFR Champ Moliaz, IFSI, EBAG, ECORIS, GR pour présenter les solutions de mobilité et les tarifs jeunes. Environ 500 étudiants ont été informés.



## ● LE DÉVELOPPEMENT DE TAC FIDÉLITÉ

Plus de 22 commerçants adhérents, une participation régulière aux JAC « Jeudi apéro commerçants » organisés par Annemasse Commerces et plus de 11 posts « On a testé pour vous ».

Pour marquer notre engagement, la JAC de Noël s'est tenue à la Maison de la Mobilité et du Tourisme. Plus de 50 personnes étaient présentes.



# LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, UN INCONTOURNABLE POUR TP2A

En complément des actions menées par les ressources humaines, nous organisons des événements très régulièrement :

## LES BUFFETS DE COHÉSION

Se tiennent au dépôt tous les 2 mois, tous les salariés sont invités à venir partager un temps convivial.

## LE CHALLENGE CONDUITE

Incluant la famille des salariés, un événement qui permet de renforcer les liens entre les employés créant ainsi une ambiance de travail plus conviviale. Lors de cette journée, nous avons pu mettre en place un espace avec des jeux pour enfants, un déjeuner, la présence d'une caricaturiste.

Un parcours d'obstacles chronométré en bus a été mis en place, l'occasion de récompenser nos meilleurs conducteurs et d'élire le grand gagnant qui représentera notre filiale lors du Challenge national du Bus d'Or à Paris.

## CHALLENGE MOBILITÉ

Comme chaque année et dans le cadre de l'animation du plan de mobilité, TP2A participe au Challenge Mobilité régional. L'objectif est de parcourir le plus de kilomètres autrement qu'en voiture soliste.

## JOURNAL INTERNE

En plus de ces événements, nous avons relancé le Journal Interne afin de renforcer la cohésion et la culture d'entreprise TP2A + Groupe RATP (actualités du groupe)



**Ligne directe**

LE JOURNAL D'INFORMATION INTERNE DE **tp2a**

EDITION N°3 | DÉCEMBRE 2024

**DOSSIER**

**Nouvelle organisation du dépôt**

**INTERVIEW**

**Nouvelle offre de novembre p. 3**  
Mobilisation générale pour mettre à jour l'information voyageur

**Grand jeu de piste TAC p. 5**  
28 énigmes passées par TAC Mobilités pour redynamiser le centre-ville

**L'écho du groupe p. 6**  
Retenues les actualités du et relayées le via du Groupe RATP

Hugo Brussat, chargé de mobilité

2 | DOSSIER

**Nouvelle organisation du service Exploitation**

Une dynamique participative pour plus de bien-être et d'efficacité.

**D**ébut le 1er novembre, une nouvelle organisation a été mise en place au sein du service exploitation TP2A. Ce changement a permis de mieux organiser notre service, d'offrir une expérience de travail plus saine et de garantir une meilleure qualité de service à nos clients. Cette nouvelle organisation a été mise en place en concertation avec les équipes et pour répondre aux besoins de notre réseau en constante évolution.

**UN DÉFI POUR L'AVENIR**

Cette mobilisation vise avant tout à anticiper les besoins de l'exploitation en termes de flexibilité et de transparence. L'objectif est d'assurer un service toujours plus performant pour les usagers.

**ET APRÈS ?**

La mise en œuvre est progressive : certaines lignes, comme la gestion des arrivées ou des tractions, seront pleinement impactées dès le mois 2025. Des ajustements seront réalisés en fonction des besoins et de l'évolution du service.

Cette transformation, menée de juin à octobre avec un accompagnement de direction en cœur de route, relève l'engagement de TP2A pour un environnement de travail plus serein et une régularité accrue de nos lignes.

**LES GRANDS AXES DE LA NOUVELLE ORGANISATION**

- Un poste dédié à l'accompagnement : Cette personne est dédiée aux questions de régulation, de planification, de suivi et de reporting des régulateurs, qui peuvent se voir affectés à d'autres missions.
- Clarification des rôles : Les rôles de poste ont été redéfinis et précisés. Chaque équipe gère désormais une responsabilité claire dans la gestion des opérations.
- Régularité accrue : Cette nouvelle organisation vise à améliorer la communication entre la régulation, la direction et les équipes terrain.

**Je voulais qu'il y ait plus de cohésion, plus de lisibilité!**

Ce travail était nécessaire pour offrir à nos clients une expérience de service de qualité. L'objectif est d'assurer un service toujours plus performant pour les usagers. Cette nouvelle organisation vise à anticiper les besoins de l'exploitation en termes de flexibilité et de transparence. L'objectif est d'assurer un service toujours plus performant pour les usagers.

Angélique Fournier, Directrice exploitation

Ligne directe  
EDITION N°3 | 3

**Nouvelle offre : en route vers 2026**

Des changements pour un réseau TAC Mobilités toujours plus performant

Depuis le 4 novembre dernier, le réseau TAC Mobilités a été adapté pour répondre aux besoins de nos usagers. Ces ajustements visent à offrir une expérience de transport plus fluide, accessible et adaptée aux réalités du territoire très impacté par les travaux du tram et de la performance.

**DES LIGNES RÉAJUSTÉES POUR PLUS D'EFFICACITÉ**

Les horaires et itinéraires de certaines lignes ont été adaptés pour répondre aux habitudes de déplacement des usagers. Ces modifications, basées sur les retours terrain et les analyses de fréquentation, visent à réduire les temps d'attente et à améliorer la ponctualité.

Les temps de parcours ont été adaptés pour le respect de la réglementation en matière de sécurité. Ainsi, les correspondances sont mieux maîtrisées.

Les lignes 3 et 4 ont été adaptées pour mieux répondre aux besoins des usagers. Les lignes 3 et 4 ont été adaptées pour mieux répondre aux besoins des usagers. Les lignes 3 et 4 ont été adaptées pour mieux répondre aux besoins des usagers.

**UNE MOBILISATION GÉNÉRALE, MERCI A NOS ÉQUIPES !**

L'exploitation a été mise à jour fin novembre afin de garantir une nouvelle offre de service à partir du 4 novembre. Merci de votre compréhension et de votre soutien. Ces changements visent à offrir une expérience de transport plus fluide, accessible et adaptée aux réalités du territoire très impacté par les travaux du tram et de la performance.

**Un nouveau partenaire helvétique**

Le réseau de transport de la ville d'Épalinge en Suisse, va devenir partenaire de TP2A. Ces partenariats stratégiques permettent de répondre mieux aux besoins de nos usagers et de développer nos services. Ce projet de mobilité transfrontalière devient un enjeu majeur pour promouvoir l'intermodalité de notre réseau. À travers ces liens renforcés entre TP2A, les TTC (Épalinge) et les TTC (Genève).

## ➔ FOCUS QUALITÉ DE SERVICE

### LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'EXPÉRIENCE CLIENTS ET DES NOUVELLES MOBILITÉS

IP 3 - RELATION CLIENTÈLE	Objectif	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
IP3-1.a - Information embarquée statique à bord	95,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-1.b - Information embarquée dynamique à bord	95,00%	94,81%	99,26%	99,25%	99,25%
IP3-1.c - Informer en situation perturbée	85,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-2.a - Disponibilité de l'information sur le site Internet	98,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-2.b - Disponibilité de l'information sur l'application	96,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-3.a - Disponibilité de l'information statique aux points d'arrêt	95,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-3.b - Disponibilité de l'information dynamique aux points d'arrêt équipés de BIV	80,00%	89,47%	90,00%	94,74%	100,00%
IP3-3.c - Informer en situation perturbée prévue/alerter en situation perturbée imprévue	75,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-4.a - Disponibilité de l'information à la M.M.T	95,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-4.b - Informer en situation perturbée à la M.M.T	85,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-5.a - Comportement commercial du conducteur ou du personnel de l'exploitant à bord des véhicules	95,00%	94,59%	100,00%	99,60%	99,20%
IP3-5.b - Qualité de l'accueil téléphonique pour les services de l'agence bus et de réservation (TAD / TPMR)	95,00%	97,95%	98,76%	99,29%	92,47%
IP3-5.c - Suivi des réclamations écrites	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP3-6.a - Satisfaction	79,00%	-	-	-	-
IP3-6.b - Recommandation	> 0	-	-	-	-

IP 4 - EXPLOITATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES DE MOBILITÉ	Objectif	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
IP4-1.a - Qualité de l'accueil à la M.M.T	92,00%	100,00%	100,00%	99,01%	100,00%
IP4-1.b - Qualité de l'accueil à la vélostation	95,00%	100,00%	97,06%	100,00%	100,00%
IP4-2.a - Qualité et entretien des Vélos classiques	98,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP4-2.b - Qualité et entretien des V.A.E	99,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP4-3.b - Etat de propreté des P+R	95,00%	-	-	85,71%	100,00%
IP4-4.a - Propreté des consignes et casiers à vélos	90,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IP4-4.b - Etat des consignes et casiers à vélos	90,00%	100,00%	99,17%	97,62%	99,31%





# LES VISAGES DE TP2A, ÉTAT DES LIEUX 2024

## ➤ LE MOT DE LA RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Chez TP2A, notre principale richesse réside dans les femmes et les hommes qui font vivre notre entreprise au quotidien. Leur engagement, leur expertise et leur professionnalisme constituent le socle de notre réussite et incarnent les valeurs qui nous animent.

Garantir un service de transport public performant et de qualité demeure notre priorité absolue. Cet objectif repose sur le dévouement de nos équipes, qui assurent chaque jour une conduite rigoureuse, un accueil chaleureux et une communication claire auprès des usagers.

Cependant, l'année 2024 a été particulièrement éprouvante, notamment en raison des difficultés accrues de recrutement. Ces tensions sur le marché de l'emploi, déjà sensibles dans notre secteur, ont été aggravées par les travaux du tram sur Annemasse. Ces derniers ont entraîné de nombreuses perturbations, allant des retards aux modifications d'itinéraires, compliquant le quotidien de nos conducteurs et générant une incompréhension croissante de la part des usagers. Ces contraintes ont eu un impact direct sur les conditions de travail, augmentant la fatigue et mettant à l'épreuve la motivation de nos équipes.

Située dans une zone attractive à la fois pour son cadre de vie, ses opportunités professionnelles et sa proximité avec la Suisse, notre entreprise doit relever des défis RH constants. Le recrutement, la fidélisation des salariés et l'accès au logement sont autant d'enjeux qui nécessitent des réponses adaptées.

Consciente de ces défis, TP2A s'attache à proposer des solutions concrètes en mettant l'accent sur trois piliers essentiels : une politique de rémunération attractive, un équilibre entre vie professionnelle et personnelle et l'amélioration continue des conditions de travail. Malgré les obstacles, nos équipes ont su faire preuve d'une remarquable résilience et restent pleinement investies dans leur mission de service public, garantissant aux usagers une continuité et une qualité de service exemplaires



**HAJER  
ROUSSI**  
RESPONSABLE  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

## ➔ ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS TP2A

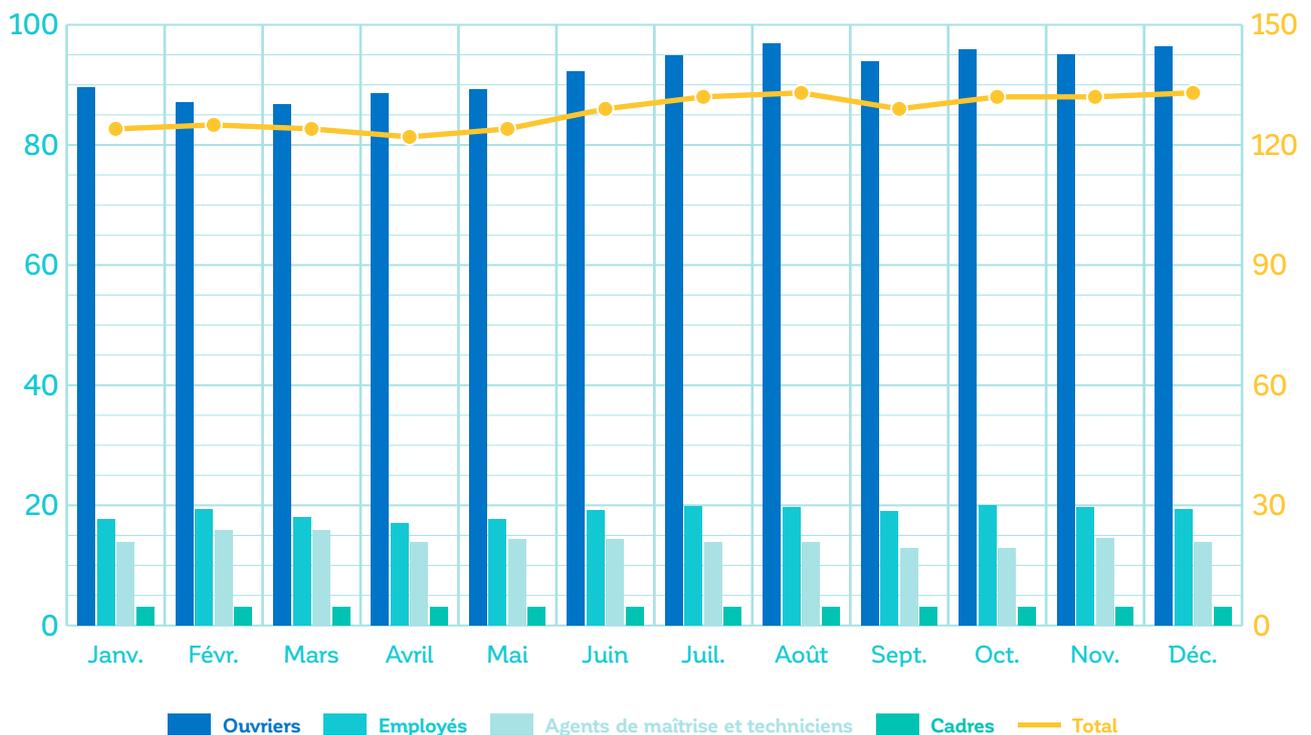
Dans la continuité de l'analyse réalisée sur l'année 2023, il est primordial d'effectuer un diagnostic approfondi de l'évolution des effectifs de TP2A sur l'année 2024. Ce suivi permet de mieux comprendre les mouvements RH, d'anticiper les besoins en personnel et d'ajuster les politiques internes en conséquence.

### ● EFFECTIF GLOBAL ET STRUCTURE CONTRACTUELLE

En 2024, l'effectif équivalent temps plein de TP2A s'élève à 128,2 ETP au 31 décembre 2024, en progression par rapport à 2023 (118 ETP). Cette augmentation s'explique principalement par :

- ▶ Le maintien d'une politique de recrutement stable, orientée majoritairement vers des contrats à durée indéterminée à temps plein, représentant 98 % des embauches,
- ▶ Le recours marginal aux CDD, toujours strictement réservé aux remplacements (congés maternité, parental),
- ▶ La montée en charge des projets internes, notamment dans les fonctions supports.

Conformément à notre engagement de labellisation « entreprise apprenante », TP2A poursuit le développement de l'alternance avec l'intégration d'apprentis dans les domaines RH, marketing et opérationnel.



➔ Évolution de l'effectif au sein de TP2A en 2024

## ● RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

L'analyse de la répartition des effectifs par catégorie socio-professionnelle permet d'appréhender la structure organisationnelle de TP2A, et d'identifier les dynamiques propres à chaque population de salariés. Cette répartition constitue un indicateur structurant pour piloter les politiques RH, adapter les actions de formation, et anticiper les besoins en compétences.

En 2024, la composition de l'effectif reste globalement stable, et s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Elle se caractérise par une prépondérance des ouvriers, qui représentent la majorité des effectifs opérationnels, aux côtés des employés et des agents de maîtrise & techniciens. Les cadres, en effectif très réduit, en plus des cadres mis à disposition par RATP Dev et assurent des fonctions de pilotage ou de support stratégique.

### ▶ Ouvriers (catégorie majoritaire)

- Représentent près de 72 à 75 % de l'effectif.
- Leur nombre augmente significativement en été (96,81 ETP en août), principalement pour compenser les absences dus à la prise des congés payés et maintenir le niveau de service.

### ▶ Employés

- Effectif relativement stable autour de 18,5 à 19,5 ETP sur l'année.
- Une légère hausse en été et à l'automne, également liée aux ajustements d'organisation suite à l'absentéisme ainsi que les démissions liées aux recrutements Suisse.

### ▶ Agents de maîtrise & techniciens

- Moyenne autour de 14 ETP.
- Petite baisse en septembre/octobre, à la suite de démissions, ou des mutations au sein Des filiales RATP Dev

### ▶ Cadres

- Effectif stable avec 3 cadres TP2A et 3 ETP mis à disposition par RATP Dev.

## ANALYSE DE LA RÉPARTITION

### FEMMES / HOMMES

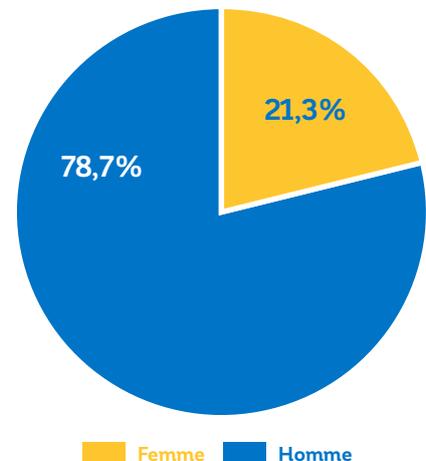
Dans le prolongement de l'analyse sociale entamée en 2023, il est indispensable de porter un regard spécifique sur la répartition des effectifs par genre, afin de mesurer les avancées en matière de mixité professionnelle et d'égalité des chances au sein de TP2A.

### DONNÉES GÉNÉRALES 2024

L'effectif moyen de TP2A s'élève à 128,2 ETP.

La répartition femmes/hommes reste inégalitaire :

- ▶ Femmes : 21,3 %
- ▶ Hommes : 78,7 %



Cette répartition confirme une masculinisation persistante des effectifs, en cohérence avec la structure des emplois, principalement orientés vers des fonctions techniques et de conduite.

Cette réalité n'est pas propre à TP2A, mais elle soulève néanmoins des enjeux RH importants en matière d'inclusion, de représentativité et d'attractivité des métiers auprès du public féminin.

Pour étayer nos actions, et dans le cadre de l'Index de l'égalité professionnelle (Loi Avenir Professionnel - septembre 2018), TP2A a obtenu pour l'année 2024 la note de **98/100**. Cet excellent résultat témoigne de son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes (sélection, recrutement, formation, rémunération, mobilité...).

Cet index prend en compte quatre indicateurs :

- ▶ Les écarts de rémunération
- ▶ Les écarts de répartition des augmentations individuelles
- ▶ Le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- ▶ La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations dans l'entreprise

## ➤ ANALYSE DE L'ABSENTÉISME ET LE TURN-OVER

L'analyse mensuelle des effectifs en 2024 révèle des variations allant de 122,47 ETP en avril 2024 à 133,25 ETP en août 2024. Ces fluctuations ne sont pas liées à une stratégie d'embauche massive mais bien à deux variables RH majeures : un absentéisme élevé et un turn-over en forte hausse par rapport à l'année précédente.

### ● ABSENTÉISME

Taux global 2024 : **7,8%**, un pourcentage significatif, compte tenu des conditions du marché du travail, restreint notre capacité à effectuer des remplacements rapides, nous poussant ainsi à recourir aux heures supplémentaires pour compenser cette insuffisance.

**13%**

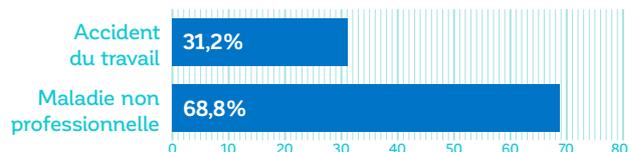
Taux d'absentéisme le plus critique enregistré en décembre.

Les principaux motifs sont les maladies non professionnelles avec 68,8 % d'arrêts maladie, suivies des accidents du travail avec 31,2 %.

Cette tendance est directement corrélée aux travaux du tram entrepris par la ville d'Annemasse, qui ont généré une augmentation notable de la pénibilité pour les agents (trafic perturbé, stress logistique, accès contraint sur les lignes, fatigue accrue). Ces éléments ont favorisé une montée des arrêts maladie, particulièrement en fin d'année.



➔ Évolution du taux d'absentéisme en 2024



➔ Répartition de l'absentéisme par cause

### ● TURN-OVER

La mesure du turn-over constitue un indicateur clé pour évaluer la stabilité des effectifs et la capacité de l'entreprise à fidéliser ses collaborateurs. En 2024, le taux de turn-over observé au sein de TP2A est en nette augmentation, traduisant une dynamique de mobilité accrue, particulièrement marquée sur certains métiers en tension, notamment celui de conducteur.

**42,5%** Turnover CDI en 2024

63 entrées et 53 sorties en 2024

- ▶ Taux annuel CDI : 42,5 %, en forte hausse par rapport à 2023 (29,4 %).
- ▶ 63 entrées vs 55 sorties, traduisant une rotation importante des effectifs.
- ▶ Les motifs de départ les plus fréquents sont :
  - ▶ Démissions (34), soit 62 % des départs,
  - ▶ Fins de période d'essai (15),
  - ▶ Puis marginalement : fins de CDD, retraites, mobilités.

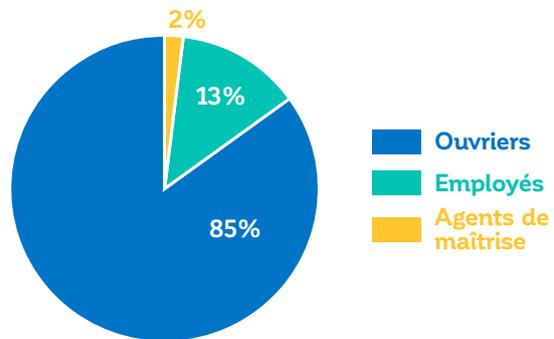
Cette hausse du turn-over reflète des tensions sur le climat social, des attentes de carrière non comblées ou une perception de conditions de travail dégradées. La fidélisation des salariés devient un enjeu stratégique prioritaire.

Cette tendance s'explique en partie par le contexte géographique spécifique de l'entreprise. Implantée à proximité immédiate de la frontière suisse, TP2A est confrontée à une concurrence directe avec le marché de l'emploi suisse, en particulier dans le secteur des transports. Plusieurs opérateurs suisses recrutent activement des conducteurs, en proposant des rémunérations plus attractives.

## ➤ ANALYSE DU RECRUTEMENT : PARTENARIATS ET TERRITORIALITÉ

Sur l'année 2024, TP2A a enregistré 62 embauches réparties comme suit :

- ▶ Ouvriers (conducteurs receveurs) : 85 % (53 embauches)
- ▶ Employés : 13 % (8 embauches)
- ▶ Agents de maîtrise & techniciens : 2 % (1 embauche)



Cette répartition confirme que les besoins opérationnels restent au cœur de la stratégie de recrutement, avec une forte orientation vers les postes de conduite, fonction essentielle pour la continuité du service.

ÉVOLUTION DES EMBAUCHES	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Agent de maîtrise et technicien					1								1
Employé	1	2			1	2	2						8
Ouvrier	4	3	4	4	1	4	5	1	6	11	5	5	53
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>62</b>

L'analyse du volume mensuel des recrutements permet de faire ressortir plusieurs tendances :

- ▶ Recrutements constants mais modérés entre janvier et juillet (entre 3 et 7 embauches/mois),
- ▶ Creux notable en avril qui se conclut sans embauche et une embauche au mois d'août, période correspondant aux vacances et aux cycles d'activité plus faibles,
- ▶ Octobre a enregistré une performance significative avec 11 embauches, résultant des actions de formation menées en collaboration avec France Travail et les centres de formation, aboutissant à l'obtention de titres professionnels pour 8 conducteurs et par la suite les embauches.

**Stabilisation en fin d'année autour de 5 embauches mensuelles.**



## ● ANALYSE QUALITATIVE

La quasi-totalité des embauches concerne des ouvriers (conducteurs Receveurs), ce qui reflète la forte pression RH sur ces fonctions, en lien avec :

- ▶ Le turn-over important,
- ▶ Les départs vers le marché suisse plus rémunérateur,
- ▶ L'absentéisme élevé dans les équipes de terrain.

Les embauches de profils employés sont ponctuelles et ciblées, tandis que les recrutements sur des postes d'encadrement ou techniques restent très marginaux.

Face à ces enjeux de recrutement et de fidélisation, TP2A a su développer en 2024 une dynamique RH innovante et territorialisée, en s'appuyant sur un travail partenarial solide avec France Travail et les centres de formation locaux.

### ATELIERS FRANCE TRAVAIL

Cette démarche se traduit notamment par la mise en place d'Ateliers France Travail, organisés une fois par trimestre au sein même des locaux de TP2A. Ces ateliers permettent de :

- ▶ Identifier et accompagner les demandeurs d'emploi en quête de reconversion professionnelle,
- ▶ Promouvoir les métiers du transport auprès d'un public parfois éloigné de l'emploi,
- ▶ Orienter les candidats vers une formation certifiante (titre professionnel conducteur) d'une durée de 3 mois.

Il est important de souligner que la tenue des ateliers au sein même de TP2A constitue un véritable levier d'attractivité. Elle permet aux candidats de :

- ▶ Les locaux et les conditions de travail réelles,
- ▶ Créer un premier lien avec les équipes opérationnelles et RH,
- ▶ Développer un sentiment d'appartenance dès le processus de recrutement,
- ▶ Se projeter plus facilement dans leur futur environnement professionnel,
- ▶ Se positionner sans être noyés dans une masse de candidats comme cela peut être le cas lors de forums emploi généralistes.

TP2A a organisé en fin d'année 2024 deux ateliers France Travail, chacun sur une journée complète, au sein même de ses locaux.

Ces ateliers se sont déroulés en trois temps forts :

- ▶ Une présentation de l'entreprise TP2A, de ses métiers et de ses valeurs,
- ▶ Une intervention de France Travail, visant à informer les participants sur leurs droits, le statut de demandeur d'emploi et les démarches administratives,
- ▶ Une intervention des centres de formation partenaires, afin d'expliquer le contenu de la formation au titre professionnel de conducteur, les prérequis nécessaires et les débouchés concrets.

Ces ateliers ont rencontré un vif succès :

- ▶ Plus de 46 inscrits à chaque session,
- ▶ En moyenne 35 participants présents par atelier,
- ▶ 17 candidats intégrés en formation,
- ▶ 13 réussites à l'examen final du titre professionnel conducteur,
- ▶ 13 intégrations effectives chez TP2A.

Ce dispositif illustre la force du partenariat local entre TP2A, France Travail et les centres de formation, permettant une réponse efficace aux besoins de recrutement tout en offrant des perspectives d'insertion concrète à des personnes en reconversion ou éloignées de l'emploi.

Ce dispositif partenarial vient compléter les méthodes de recrutement classiques mises en œuvre par TP2A. En parallèle des ateliers France Travail, l'entreprise continue de traiter les candidatures spontanées ainsi que les candidatures reçues à la suite de la diffusion d'annonces.

Chaque candidat retenu dans le processus de présélection est invité à passer : un test de conduite, permettant d'évaluer les compétences techniques et la posture professionnelle, puis un entretien approfondi, centré sur la motivation du candidat, son projet professionnel et surtout l'adéquation de ses valeurs avec celles de TP2A.

Cette approche rigoureuse vise à garantir un recrutement qualitatif, en cohérence avec la culture d'entreprise et les exigences du métier de conducteur de transport public.



## PARCOURS D'INTÉGRATION : UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE

L'intégration d'un salarié représente une étape essentielle dans le processus de recrutement, car elle influence fortement sa décision de s'inscrire dans la durée ou, au contraire, de quitter rapidement l'entreprise. Cette décision, bien que partiellement influencée par des facteurs externes (situation personnelle, environnement socio-économique local), dépend aussi de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement interne proposé par TP2A.

Consciente de ces enjeux, TP2A a mis en place un parcours d'intégration structuré dès l'arrivée des nouveaux collaborateurs.

## UN ACCUEIL ENCADRÉ ET PERSONNALISÉ

Dès l'embauche, chaque salarié reçoit un courriel de bienvenue contenant :

- ▶ Des informations pratiques sur son intégration,
- ▶ Un programme de formation initiale de 5 jours, qui lui est communiqué en amont.

Cette démarche vise à rassurer le salarié, à lui donner de la visibilité, et à lui transmettre le sentiment d'être attendu, reconnu et intégré dès son premier jour.

## FORMATION DES FORMATEURS : PROFESSIONNALISATION DE L'INTÉGRATION

Afin de renforcer la qualité des formations délivrées aux nouveaux entrants, TP2A a intégré dans son plan de formation 2024 une session spécifique dédiée aux formateurs internes.

## OBJECTIFS :

- ▶ Fournir des outils pédagogiques adaptés,
- ▶ Harmoniser les éléments de langage et de posture RH,
- ▶ Favoriser une intégration réussie et homogène, quels que soient les interlocuteurs.

## SUIVI POST-INTÉGRATION

L'intégration ne s'arrête pas au premier jour. TP2A assure un suivi rigoureux et progressif :

- ▶ Un questionnaire de satisfaction à la fin de la première semaine,
- ▶ Un entretien de suivi au bout d'un mois,
- ▶ Un second entretien au deuxième mois d'ancienneté.

Ces temps d'échange permettent de détecter d'éventuelles difficultés, de renforcer l'engagement, et d'adapter les actions d'accompagnement si nécessaire.

## PERSPECTIVES RH

Ces données confirment l'importance de maintenir une dynamique de recrutement active et ciblée, notamment sur les postes de conduite.

Elles soulignent également la nécessité de consolider les dispositifs d'intégration et de fidélisation, pour limiter l'effet de «turn-over» des équipes terrain.

Enfin, elles posent la question du renforcement progressif du middle management pour accompagner l'évolution des équipes sur le terrain.

## ➤ RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Dans un contexte d'inflation marquée et de tensions sur le pouvoir d'achat, la direction de TP2A a engagé un processus de négociation salariale structuré et progressif à travers les réunions des NAO. Deux phases de propositions successives témoignent d'une volonté d'adaptation et de réactivité face aux revendications syndicales.

### ● REVALORISATION SALARIALE PROGRESSIVE

La direction a successivement proposé :

- ▶ Une revalorisation de la valeur du point de 3,1 %, puis portée à 3,5 % (passage de 9,807 € à 10,15 €),
- ▶ Une augmentation des coefficients de base de 5 points pour les conducteurs et les coefficients < 200.

Ces mesures ciblent prioritairement les salaires les plus modestes, avec une augmentation réelle estimée entre 5 % et 6 % pour cette population. Cela marque un effort concret d'équité interne dans un contexte de forte exposition au marché du travail local (notamment la concurrence de la Suisse voisine).

### ● RENFORCEMENT DU POUVOIR D'ACHAT À COURT TERME

Le maintien d'une PPV de 400 € fin 2023 constitue une mesure de transition vers 2024, assurant un soutien ponctuel mais immédiat aux salariés.

Les propositions formulées lors des NAO 2024 traduisent une démarche d'équilibre entre les contraintes économiques de l'entreprise et les attentes sociales exprimées.

TP2A fait preuve d'un engagement réel en faveur du pouvoir d'achat, en concentrant ses efforts sur les bas salaires et les fonctions opérationnelles les plus exposées, tout en respectant le cadre budgétaire de l'entreprise.

L'évolution des propositions entre la première et la seconde phase de négociation témoigne d'une écoute active de nos partenaires sociaux et d'une volonté de préserver un dialogue social constructif et transparent.

## ➤ LE DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social chez TP2A s'inscrit dans une logique de responsabilité et de transparence. L'entreprise a démontré sa capacité à écouter ses représentants du personnel, à faire évoluer ses propositions et à prioriser les attentes concrètes des salariés, notamment en matière de rémunération, de reconnaissance et de qualité de vie.

Cette posture proactive constitue un levier stratégique de stabilité sociale, dans un contexte où la fidélisation et l'attractivité des métiers (notamment de conduite) sont devenues critiques.

Pour renforcer encore cette dynamique, TP2A pourra s'appuyer sur :

- ▶ Un suivi régulier des effets des accords signés,
- ▶ La poursuite d'une communication claire et régulière,
- ▶ Le développement d'espaces de dialogue thématiques (formation, logement, mobilité, etc.).

## ➤ LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

L'intégralité des réunions obligatoires s'est bien tenue sur l'année 2024.

## ➔ CLIMAT SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL UNE DYNAMIQUE HUMAINE AU CŒUR DE TP2A

Chez TP2A, le climat social est bien plus qu'un indicateur RH : il est le baromètre vivant de notre entreprise, reflétant le bien-être, l'engagement et la cohésion de nos équipes. Il nous permet d'anticiper les tensions, de prévenir les risques et d'assurer une continuité de service dans un environnement humainement équilibré.

### ● UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Face aux différents défis rencontrés (pénurie de conducteurs receveurs, absentéisme, conditions de travail impactées par les travaux urbains), TP2A fait de la qualité de vie au travail (QVT) un axe prioritaire de sa politique RH.

L'année 2024, poursuivie en 2025, est marquée par la consolidation d'actions concrètes visant à améliorer le quotidien des collaborateurs, notamment des conducteurs, au cœur de l'activité de l'entreprise.

En effet, ce climat est le reflet des actions que nous avons mis en place tel que :

- ▶ À l'implication des managers de proximité dans la gestion personnalisée des plannings,
- ▶ Aux entretiens de retour post-absence,
- ▶ À la prise en compte des contraintes individuelles, malgré la tension sur les effectifs.

Les entretiens annuels ont révélé des retours positifs sur l'évolution des conditions de travail, l'efficacité du management de proximité, et la qualité du dialogue interne.

De plus, les bons résultats obtenus en matière de comportement, sécurité et prévention soulignent un engagement collectif fort, porté par une culture managériale fondée sur l'écoute active.

#### DES ACTIONS RENFORÇANT

#### LE LIEN SOCIAL EN CONTINUITÉ

#### AVEC LES ACTIONS DE 2023

Pour renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance, TP2A a reconduit et enrichi plusieurs actions clés :

- ▶ Repas de cohésion mensuels, initiés en 2024 et poursuivis en 2025, favorisant l'échange et la convivialité dans toutes les équipes,
- ▶ Paniers de fruits hebdomadaires, mis à disposition sur les sites pour encourager les habitudes de vie saines,
- ▶ Permanences Action Logement, organisées régulièrement pour soutenir les salariés dans leur accès au logement, notamment les conducteurs nouvellement intégrés,
- ▶ Permanences RH, assurant un lien direct avec les équipes et un traitement réactif des demandes individuelles,

#### UNE OUVERTURE VERS LA PRÉVENTION

#### ET L'ACCOMPAGNEMENT

Dans une volonté de prévention et de sensibilisation, TP2A a mis en place de nouveaux dispositifs à forte valeur humaine :

Le 18 juillet 2025, l'entreprise a organisé l'atelier "Transportez-vous bien", un événement dédié à la prévention santé et au bien-être des conducteurs, intégrant des conseils pratiques sur l'ergonomie, la gestion du stress et la nutrition.

Des ateliers de soutien aux salariés aidants ont été lancés, permettant de mieux accompagner les collaborateurs confrontés à des situations de soutien familial complexe, en leur proposant écoute, informations et dispositifs d'aide.

La dynamique de climat social chez TP2A repose sur des fondations solides : écoute, proximité, adaptation et engagement.

Les actions menées, qu'elles soient collectives ou individualisées, illustrent une volonté constante de valoriser les hommes et les femmes qui composent l'entreprise, en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs aspirations.

C'est par l'action quotidienne, la proximité managériale et la co-construction avec les équipes que TP2A construit un environnement de travail sain, stable et porteur de sens.



# L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE D'ANNEMASSE AGGLO EN 2024

## ➔ LE MOT DU RESPONSABLE MAINTENANCE

Année marqueur de la transition écologique, 2024 a été la première année d'exploitation des 6 bus 100% électrique.

En dépit des ajustements de démarrage et de quelques reprises techniques, ce fût une réussite car nous n'avons pas connu d'incident majeur ayant impacté l'exploitation.

Dans cette lancée, toute la flotte de véhicules thermiques est passée au carburant HVO100% «Hydrotreated Vegetable Oil» (huile végétale hydrotraitée) dans le courant de l'été 2024. Ce qui permet, outre la réduction des particules, de réduire jusqu'à 90% les émissions de CO2 par rapport au carburant utilisé jusqu'à présent. 2 Peugeot E-Expert TAD 9 places 100% électrique sont également venus renforcer la flotte de de véhicules propres.

Cependant, cette arrivée de bus neufs de dernière génération met en exergue les difficultés et la charge croissante de maintenance rencontrés par les modèles thermiques vieillissants.

Cette période charnière marque un tournant important dans notre métier tel que nous le connaissons jusqu'à présent.



**GUILLAUME  
WAQUET**  
RESPONSABLE  
MAINTENANCE

## ➔ LA MAINTENANCE DES VÉHICULES

Au 31 décembre 2024, le parc de véhicules du réseau TAC se compose de **59 véhicules** :

- ▶ **44 bus** dont 25 bus standards diesel et 6 bus électriques ainsi que 13 bus articulés
- ▶ **7 mini-bus** pour le service de Transport à la demande (dont 4 véhicules équipés de rampe d'accès PMR)
- ▶ **8 véhicules légers** pour les besoins de l'exploitation (relèves conducteurs en ligne, interventions sur le réseau, contrôleurs...)

PARC TP2A	Immatriculation	Marque	Modèle	Kilométrage	Mise en circulation	Âge
<b>Bus standards</b>						
302	AN-282-LT	MAN	LION'S CITY	576 907	16/03/2010	14 ans et 9 mois
322	CS-975-RM	MAN	LION'S CITY	675 460	21/08/2008	16 ans et 4 mois
323	CS-996-RM	MAN	LION'S CITY	682 155	21/08/2008	16 ans et 4 mois
324	AC-258-NG	MAN	LION'S CITY	555 071	25/08/2009	15 ans et 4 mois
325	BB-900-YL	MAN	LION'S CITY	560 055	21/10/2010	14 ans et 2 mois
326	BY-982-NG	MAN	LION'S CITY	579 620	02/12/2011	13 ans et 0 mois
327	BY-183-NH	MAN	LION'S CITY	593 620	02/12/2011	13 ans et 0 mois
328	BY-337-NH	MAN	LION'S CITY	516 766	02/12/2011	13 ans et 0 mois
329	BY-468-NH	MAN	LION'S CITY	555 816	02/12/2011	13 ans et 0 mois
330	DD-319-EZ	MAN	LION'S CITY	461 254	19/02/2014	10 ans et 10 mois
331	DD-758-EY	MAN	LION'S CITY	439 037	19/02/2014	10 ans et 10 mois
332	DJ-889-QJ	MAN	LION'S CITY	512 428	01/09/2014	10 ans et 3 mois
333	DJ-450-RE	MAN	LION'S CITY	475 005	01/09/2014	10 ans et 3 mois
334	DJ-426-SH	MAN	LION'S CITY	524 530	01/09/2014	10 ans et 3 mois
335	DJ-121-TM	MAN	LION'S CITY	497 321	01/09/2014	10 ans et 3 mois
336	DJ-295-TM	MAN	LION'S CITY	492 239	01/09/2014	10 ans et 3 mois
337	DL-641-AR	MAN	LION'S CITY	479 900	17/10/2014	10 ans et 2 mois
338	DL-669-AR	MAN	LION'S CITY	502 225	01/11/2014	10 ans et 1 mois
339	DX-634-NN	MAN	LION'S CITY	440 795	01/10/2015	9 ans et 3 mois
340	DX-255-NP	MAN	LION'S CITY	431 850	01/10/2015	9 ans et 3 mois
341	DX-617-NP	MAN	LION'S CITY	430 408	01/10/2015	9 ans et 3 mois
342	EE-210-MQ	MAN	LION'S CITY	409 980	09/08/2016	8 ans et 4 mois
343	EE-327-MQ	MAN	LION'S CITY	415 690	09/08/2016	8 ans et 4 mois
344	EL-575-KN	MAN	LION'S CITY	366 761	04/04/2017	7 ans et 8 mois
345	EL-577-KN	MAN	LION'S CITY	362 680	04/04/2017	7 ans et 8 mois
401	GS-454-MS	HEULIEZ	GX337 ELEC	46 489	21/11/2023	1 ans et 1 mois
402	GS-440-MS	HEULIEZ	GX337 ELEC	33 004	21/11/2023	1 ans et 1 mois
403	GS-488-MS	HEULIEZ	GX337 ELEC	37 260	21/11/2023	1 ans et 1 mois
404	GS-389-0X	HEULIEZ	GX337 ELEC	51 772	28/11/2023	1 ans et 1 mois
405	GS-195-0X	HEULIEZ	GX337 ELEC	46 876	28/11/2023	1 ans et 1 mois
406	GS-095-0X	HEULIEZ	GX337 ELEC	48 855	28/11/2023	1 ans et 1 mois
Nombre de véhicules		31			Âge moyen	9 ans et 4 mois
<b>Bus articulés</b>						
1701	CN-031-PQ	MAN	LION'S CITY ART	426 342	04/07/2013	11 ans et 5 mois
501	AP-894-WE	MAN	LION'S CITY ART	443 905	07/04/2010	14 ans et 8 mois
504	BL-834-ZG	MAN	LION'S CITY ART	408 106	14/04/2011	13 ans et 8 mois
505	BY-717-NH	MAN	LION'S CITY ART	406 976	02/12/2011	13 ans et 0 mois
506	DD-695-FA	MAN	LION'S CITY ART	362 601	19/02/2014	10 ans et 10 mois
507	DD-533-FA	MAN	LION'S CITY ART	372 033	19/02/2014	10 ans et 10 mois
508	DD-357-FA	MAN	LION'S CITY ART	340 144	19/02/2014	10 ans et 10 mois
509	DD-818-FA	MAN	LION'S CITY ART	384 243	19/02/2014	10 ans et 10 mois
510	DD-929-EZ	MAN	LION'S CITY ART	393 663	19/02/2014	10 ans et 10 mois
511	DN-881-NN	MAN	LION'S CITY ART	337 641	01/12/2014	10 ans et 1 mois
512	EE-712-NP	MAN	LION'S CITY ART	264 673	09/08/2016	8 ans et 4 mois
513	EL-582-KN	MAN	LION'S CITY ART	252 379	04/04/2017	7 ans et 8 mois
514	AN-943-KQ	IRISBUS	CITELIS 18	546 319	26/02/2010	14 ans et 10 mois
Nombre de véhicules		13			Âge moyen	11 ans et 4 mois

PARC TP2A	Immatriculation	Marque	Modèle	Kilométrage	Mise en circulation	Âge
<b>Véhicules légers (maintenance, exploitation, relève)</b>						
M10	FG-984-LH	RENAULT	KANGOO	89 457	24/05/2019	5 ans et 7 mois
M7	EV-326-VJ	RENAULT	TRAFIC	29 403	16/03/2018	6 ans et 9 mois
M8	FW-731-PG	RENAULT	KANGOO	521 982	19/01/2021	3 ans et 11 mois
M9	FG-148-PF	RENAULT	TRAFIC	88 307	29/05/2019	5 ans et 7 mois
T1	AQ-752-AJ	FORD	TRANSIT	274 189	09/04/2010	14 ans et 8 mois
Z1	EA-910-KW	RENAULT	ZOE	115 869	14/03/2016	8 ans et 9 mois
Z2	EA-219-KW	RENAULT	ZOE	128 948	14/03/2016	8 ans et 9 mois
Z3	EA-699-KW	RENAULT	ZOE	121 813	14/03/2016	8 ans et 9 mois
Z4	EA-512-MN	RENAULT	ZOE	138 635	17/03/2016	8 ans et 9 mois
Nombre de véhicules		9		Âge moyen		7 ans et 11 mois
<b>TAD</b>						
P1	BA-515-DE	RENAULT	TRAFIC	333 377	17/09/2010	14 ans et 3 mois
P3	CS-162-DN	RENAULT	TRAFIC	314 671	26/03/2013	11 ans et 9 mois
P4	GV-136-AY	PEUGEOT	EXPERT BERLINE	19 084	08/02/2024	0 ans et 10 mois
P5	GV-195-AY	PEUGEOT	EXPERT BERLINE	24 996	08/02/2024	0 ans et 10 mois
T2	CF-990-LH	FORD	TRANSIT	280 743	23/05/2012	12 ans et 7 mois
T3	DE-549-HK	RENAULT	MASTER	338 484	27/03/2014	10 ans et 9 mois
Nombre de véhicules		6		Âge moyen		8 ans et 6 mois
<b>TPMR (Transport Personnes à Mobilité Réduite)</b>						
H5	DD-786-PW	RENAULT	MASTER	350 093	04/03/2014	10 ans et 9 mois
H6	DH-137-HL	RENAULT	MASTER	390 162	03/07/2014	10 ans et 5 mois
H7	FA-631-EQ	RENAULT	MASTER L2H2	222 351	06/09/2018	6 ans et 3 mois
H8	GT-707-GC	VOLKSWAGEN	CRAFTER	51 525	26/12/2023	1 ans et 0 mois
Nombre de véhicules		4		Âge moyen		7 ans et 1 mois

## ● LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les 6 bus électriques GX337 IVECO-HEULIEZ ont pleinement participé à l'exploitation sur l'année 2024, première année de la transition énergétique du réseau. 2 véhicules électrique Peugeot E-Expert les ont rejoints au mois de Mars pour les transports à la demande 9 place sans UFR.

En 2024 ont été commandés deux véhicules électriques TAD TPMR supplémentaires qui pourront transporter chacun 1 fauteuil roulant.

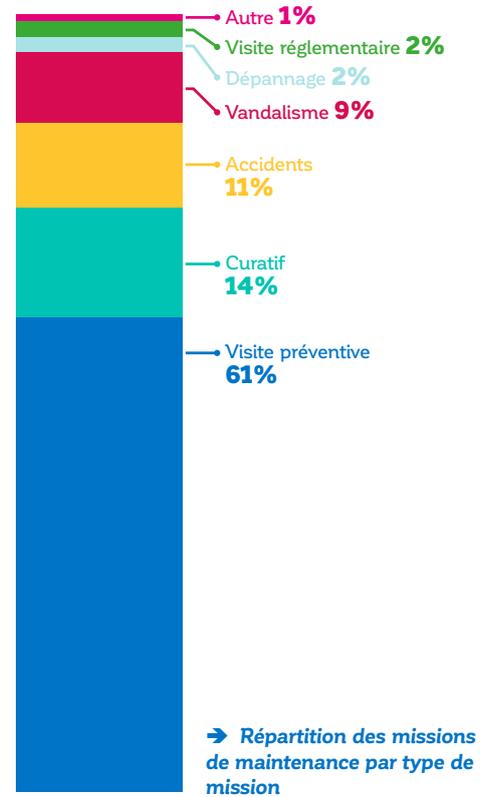
## ● LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE

La maintenance préventive est le cœur de l'activité du service maintenance. Elle représente environ 60% de l'activité de nos mécaniciens. Il s'agit d'un investissement sur la fiabilité du véhicule et sa durée de vie. La maintenance préventive conduit au maintien en conditions opérationnelles des véhicules et à la détection précoce des défaillances. Elle constitue le meilleur moyen de réduire les pannes en ligne. Elle est programmée sur des périodes qui ne perturbent pas l'exploitation.

Nos cycles de maintenance préventive sont basés sur les préconisations des constructeurs et nos actions sur la détection de nos mécaniciens.

### CYCLE VÉHICULES EURO 4 À 6 STANDARDS ET ARTICULÉS

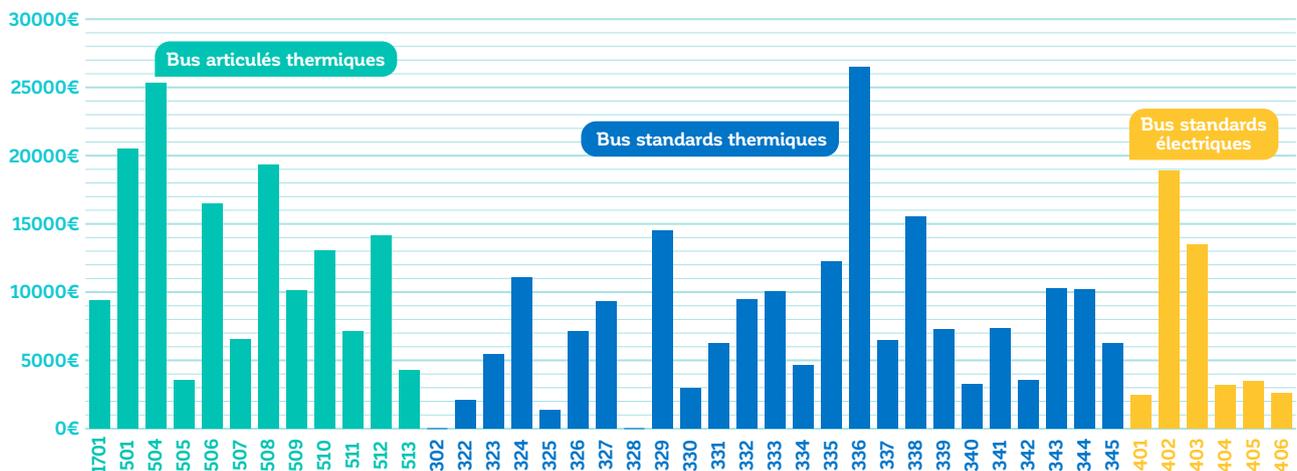
km	Type d'intervention
15 000	Contrôle général et niveaux
30 000	Contrôle général et niveaux
45 000	Vidange moteur + filtrations + contrôle général
60 000	Contrôle général et niveaux
75 000	Contrôle général et niveaux
90 000	Vidange moteur + boîte de vitesse + pont + filtrations + contrôle général



## ● DES INTERVENTIONS DE PLUS EN PLUS LOURDES SUR LES VÉHICULES THERMIQUES

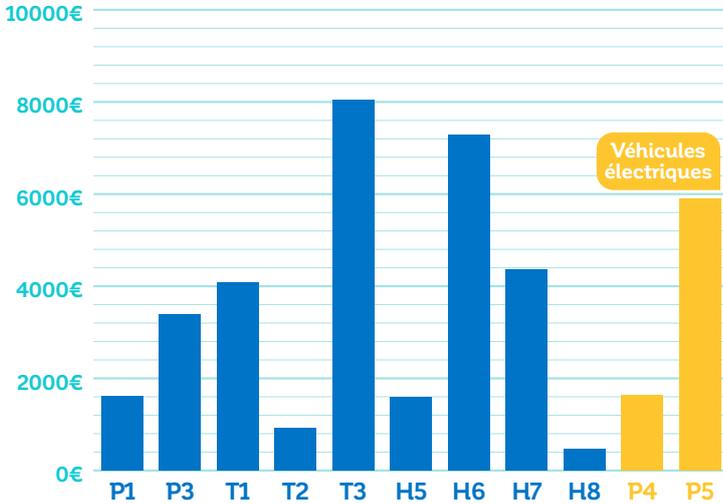
Le parc des véhicules thermiques demande des efforts financiers et humains de plus en plus importants afin d'être maintenu. Sur 2024 le coût de maintenance du parc Bus a été de 387 092 € soit une augmentation de 18% par rapport à 2023.

Outre les grosses rénovations supportées par Annemasse Agglo, tels que la sellerie et le remplacement des soufflets d'articulation et les réfections de boîtes de vitesse, les bus thermiques font l'objet de maintenance importante telle que les injecteurs, système d'échappement, systèmes de portes, boîtiers électroniques, compresseurs...



Ces travaux, associés aux investissements préventifs nous ont amené à supporter un coût de maintenance global de 435 115 €.

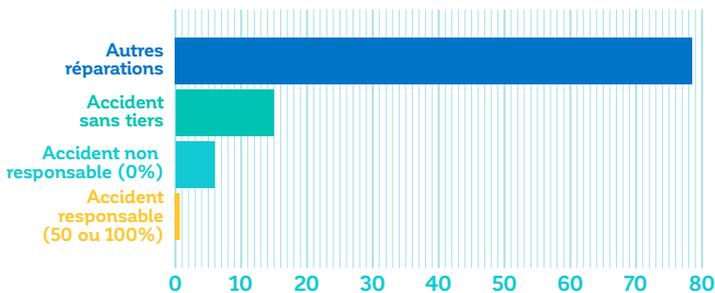
Le coût de maintenance des TAD s'est lui monté à 45 300€ en 2024. Outre les 2 véhicules électriques arrivés en cours d'années, le parc TAD est très vieillissant ( âge moyen de 8 ans) et un kilométrage moyen de 272 000 Km.



## ● ACCIDENTOLOGIE

2024 n'a pas été épargnée par le nombre d'accidents.

Le turn-over important des conducteurs et les difficultés de circulation liées aux travaux dans l'agglomération peuvent expliquer un coût accident de 93 568 €.



➔ Répartition des coûts par type de réparation

## ● LE TAUX DE PANNES

Dans le cadre de la stratégie de maintenance préventive évoquée ci-dessus, le maximum est fait pour que des pièces présentant des traces d'usure prématurée soient remplacées avant même que ces usures ne provoquent une détérioration ou une défaillance plus grave.

Cet indicateur calcule le nombre de pannes pour 10 000 km. Une panne ne signifie pas une défaillance provoquant l'immobilisation du véhicule mais toute anomalie nécessitant une intervention même bénigne. En 2024, sur les 1 417 369 km parcourus au total, on dénombre 84 pannes soit un taux de panne de 0,59 (moins d'une panne pour 10 000 km). Ce chiffre était de 0,72 en 2023.

## ● LA CONSOMMATION DE GAZOLE

Cette légère hausse peut s'expliquer par le passage au carburant HVO100 en cours d'année. Nous n'avons pas encore assez de recul pour en tirer des conclusions.

### Bus standards

**42,47l** consommation moyenne pour 100 km

### Bus articulés

**60,58l** consommation moyenne pour 100 km

Contre **42,37l/100km** pour les bus standards et **59,12l/100km** pour les bus articulés en 2023.

## ● LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES VÉHICULES

Il s'agit de la première année d'exploitation des véhicules électriques. Nous pourrions comparer les années suivantes.

CONSO BUS ÉLECTRIQUES	Heuliez GX337E							Peugeot E-Expert	
	401	402	403	404	405	406	Total	P4	P5
Janvier	4004	4396	3009	683	3186	3585	<b>18863</b>		
Février	2424	2630	1926	1786	3659	2552	<b>14977</b>		
Mars	4178	2342	3544	3379	3301	3614	<b>20358</b>	219	186
Avril	2922	3112	4116	3099	3643	4153	<b>21045</b>	639	445
Mai	3033	3420	3606	3935	3453	1000	<b>18447</b>	745	1029
Juin	2284	2062	3165	4099	3486	2988	<b>18084</b>	696	964
Juillet	2959	2910	2268	3704	4194	4495	<b>20530</b>	468	855
Août	4532	0	1708	5141	1935	4145	<b>17461</b>	300	560
Septembre	3120	1762	630	3457	3412	3643	<b>16024</b>	765	819
Octobre	4149	3803	1465	2976	3787	3268	<b>19448</b>	463	864
Novembre	3115	1239	4754	4157	4161	4462	<b>21888</b>	557	846
Décembre	3614	1177	2655	4630	2416	4807	<b>19299</b>	927	613
	<b>40334</b>	<b>28853</b>	<b>32846</b>	<b>41046</b>	<b>40633</b>	<b>42712</b>	<b>226424</b>	<b>5779</b>	<b>7181</b>
Kilomètres	44245	31139	35749	49632	45135	46773		19084	24996
Consommation (kWh/km)	<b>0,91</b>	<b>0,93</b>	<b>0,92</b>	<b>0,83</b>	<b>0,90</b>	<b>0,91</b>		<b>0,30</b>	<b>0,29</b>



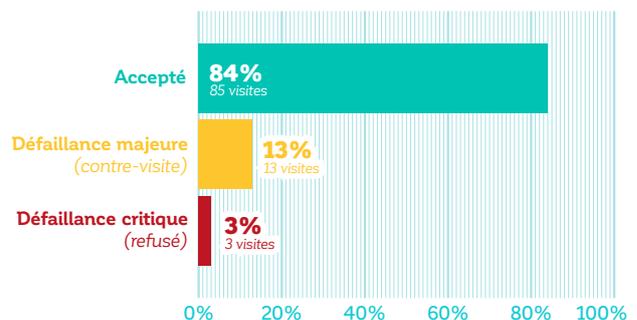
## ● LES PASSAGES AUX MINES

Les véhicules de transport de voyageurs doivent obligatoirement subir un contrôle technique tous les 6 mois. En cas de non-présentation ou de défaillance critique, le véhicule est interdit de circulation jusqu'à son contrôle ou sa mise aux normes.

La contre-visite quant à elle n'entraîne pas l'interdiction de circuler mais impose la réparation du bus sous 1 mois et une nouvelle présentation à l'organisme de contrôle.

En 2024, il y a eu 101 passages aux Mines. 85 ont été validés et 16 ont requis une contre-visite. Le taux de réussite est donc de 84% contre 82% l'année précédente.

“ Le taux de réussite continue de progresser pour la deuxième année consécutive. Cela nous encourage dans les efforts portés sur les travaux préventifs menés depuis plus de deux ans et demi. Il s'agit d'un travail de longue haleine coûteux mais payant.



## ➔ LA MAINTENANCE DU SYSTÈME BILLETTIQUE

### ● LE SYSTÈME BILLETTIQUE

Les équipements déployés par Annemasse Agglo lors de la « révolution de la mobilité » et qui constituent le système billettique TAC sont :

- ▶ 24 DAT (Distributeurs Automatiques de Titres), situés sur les quais de tramway et de la ligne Tango
- ▶ 3 Consignes à vélo, située dans les consignes vélos près de la gare d'Annemasse et à Moillesulaz
- ▶ 52 Pupitres (1 dans chaque bus + spare)
- ▶ 120 Valideurs (entre 2 et 4 par bus + spare)
- ▶ 25 Portables de vente/contrôle
- ▶ 7 TPV (Terminaux Points de Vente) pour la Maison de la Mobilité et du Tourisme et nos dépositaires

Le bon fonctionnement de ce système est critique pour le réseau TAC. Il conditionne en effet la bonne remontée de nos recettes de trafic. Ces équipements sont technologiques, combinant des process informatiques, digitaux et électroniques complexes et parfois fragiles. Si les interventions les plus ardues sont réalisées par le fournisseur du système, c'est au service maintenance qu'incombent les opérations dites de niveau 1 et 2 (diagnostic des pannes, remplacement et reprogrammation des équipements, remplacement de sous-équipements complets).

L'organisation de l'équipe billettique mise en place continue à porter ses fruits en 2024 et le système apparait fiabilisé.

Le nombre de panne a fortement baissé. Elles sont traitées en temps réel avec des délais au plus court.

### ● LES ÉQUIPEMENTS EMBARQUÉS

En 2024 le nombre d'équipements embarqués – pupitres et valideurs – retournés au fournisseur a baissé significativement.

Concernant les alarmes, leur nombre a également fortement baissé grâce au travail de fiabilisation effectué depuis 2022. Les alarmes ne signifient pas forcément un appareil hors service. Cela peut indiquer une liaison dégradée avec le pupitre ou une remontée de fichiers d'activités incomplète.

ÉQUIPEMENTS	Nombre de retours	% du parc	Alarmes
Pupitres	27	28%	19939
Valideurs	7	19%	911
Portables de vente/contrôle	20	120%	2533
<b>Total</b>	<b>54</b>		

### ● LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE TITRES

Les DAT font l'objet d'un suivi quotidien par les équipes du réseau TAC. Chaque matin, nous effectuons un état des remontées du système de supervision des valideurs et planifions ainsi les interventions qui sont réalisées par notre agent terrain.

L'ensemble du parc de DAT est donc visité chaque jour et nous réalisons une remontée quotidienne des alarmes et dysfonctionnements. Chaque dysfonctionnement est transmis le jour J à Annemasse Agglo et au fournisseur du système. Les pièces détachées sont stockées à l'atelier de maintenance et gérées via la GMAO.

En 2024, tous les distributeurs automatiques de titre ont fait l'objet de la maintenance préventive biannuelle, suivie via notre GMAO.

COMPOSANTS	Alarmes
DI - DAT Hors service	952
IC - Imprimante codeuse HS	38
PCB - Paiement carte débit/crédit HS	3 568
PB - Paiement par billet de banque HS	2 080
PP - Paiement par pièce HS	1 696
<b>Total</b>	<b>8334</b>

### ● UN SYSTÈME DÉSORMAIS FIABILISÉ

Le système billettique a été pris en main par nos équipes de maintenance et il est globalement fiable. **Il nécessite toutefois une surveillance quotidienne et une résolution rapide des problèmes rencontrés.**

# LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE EN 2024

## ➤ LE MOT DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE

La société TP2A poursuit son activité de transport de voyageurs dans le cadre du contrat de délégation de service public signé avec Annemasse Les Voirons Agglomération en 2022 pour une durée de sept années : 2023 à 2029.

Depuis 2023, les recettes commerciales issues de la vente des titres ainsi que les recettes annexes sont reversées en totalité à l'Autorité Organisatrice. Un montant de recettes est garanti contractuellement.

En contrepartie, TP2A reçoit un forfait de charges.

Sur ce nouveau contrat, le Concessionnaire assume :

- ▶ Le risque d'exploitation, il est rémunéré sur la base d'un forfait de charges
- ▶ Le risque commercial, en effet il s'engage sur un niveau de recettes

En 2024, la société a déjà signé un second avenant portant sur l'impact des travaux (extension de la ligne de tramway 17) et les conséquences sur le réseau de bus, sur la qualité de service, sur la fréquentation et sur les engagements de recettes.

Un troisième avenant a été signé en mars 2025.

Ce dernier avenant rétroactif sur 2024 porte sur les points suivants :

- ▶ L'adaptation de révision des prix pour l'utilisation du nouveau carburant HVO par rapport au Gazole ;
- ▶ La réévaluation de l'évolution de l'engagement de recettes et de fréquentation par rapport aux travaux et à la baisse tarifaire scolaire prévue par Annemasse Agglo au 01/07/2024 ;
- ▶ L'engagement pour la mise en place de l'Open payment;
- ▶ Réévaluation de certains indicateurs qualité
- ▶ Mise au point des fonctionnalités du MAAS
- ▶ Mise en place d'un nouveau service de Vélos en Libre-Service
- ▶ Offre du 4 novembre 2024
- ▶ Modification du budget Marketing par rapport au décalage des travaux du TRAM
- ▶ Mise à jour des indices contractuels

Le mécanisme de recettes déjà en vigueur depuis 2020 se poursuit sur ce contrat de DSP avec une clé de répartition fixée annuellement par l'application de la méthodologie validée par les partenaires de la zone 210 dans la Convention tarifaire de la communauté tarifaire Léman Pass.

**L'année 2024 se termine avec l'application de la clef définitive arrêtée à 43.87% sur les recettes billettiques, contre une clef à 45.43% sur 2023.**



**CATHERINE  
RUFFON**  
DIRECTRICE  
ADMINISTRATIF  
ET FINANCE

## ➔ LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

TABLEAU DE BORD	2023	2024
<b>Kilomètres</b>		
<b>KM Totaux en bus</b>	<b>1 428 383</b>	<b>1 561 446</b>
Lignes Régulières KM Commerciaux (Kms réalisés + Déviation)	1 230 591	1 338 203
Km Zoé	32 448	40 071
Lignes Régulières KM HLP (theorique) + km technique	165 344	190 198
<i>Dont Lignes Régulières KM sous-traitance (HLP inclus)</i>	73 888	136 674
TAD	90 764	69 365
TAD TPMR	95 726	114 724
<i>Sous-traitants CAR scolaires (HLP inclus)</i>	27 282	32 685
<b>Kilomètres totaux réalisés</b>	<b>1 642 155</b>	<b>1 785 246</b>
Délégataire	1 614 873	1 752 561
<b>Véhicules</b>		
<b>Nombres de véhicules au parc - Bus</b>	<b>39</b>	<b>43</b>
<i>Dont Nombre de véhicules en service</i>	30	32
<i>Dont Nombre de véhicules en service Sous-traitance (SAT)</i>	3	4
<i>Dont Nombre de véhicules réserve (physiques)</i>	5	6
<i>Dont Nombre de véhicules réserve Sous-traitance (SAT) (physiques)</i>	1	1
Nombres de véhicules TAD	3	4
Nombre véhicules TPMR	4	4
Nombre de cars sous traitant	5	5
Nombre de véhicules renouvelés	0	2
<b>Nombre de véhicules</b>	<b>51</b>	<b>56</b>
<b>Vélos</b>		
Nombre de vélos "classiques"	42	40
Nombre de vélos VAE	46	81
Nombre de vélos pliants Electriques	9	14
Nombre de vélos "Cargo" Electriques	5	6
Nombre de vélos pliants "classiques"	5	5
Nombre de trottinettes Electriques	30	31
<b>Nombre de vélos</b>	<b>137</b>	<b>177</b>
<b>Personnel</b>		
<b>Nombre d'ETP de conduite</b>	<b>82.6</b>	90,5
<b>Nombre d'ETP hors conduite</b>	<b>31.8</b>	34,5
Nombre Entrées	44	62
Nombre Sorties	37	55
<i>Dont "Démission"</i>	13	34
<i>Dont "Non validation de période d'essai par l'employeur"</i>	5	9
<i>Dont "Non validation de période d'essai par salarié"</i>	4	6
<i>Dont "Retraite"</i>	2	2
<i>Dont "Licenciement"</i>	7	2
<i>Dont "Autres"</i>	6	2
Nombres d'heures de conduite (travaillées payées et HS)	107 670	98 442
<i>Dont Heures Supplémentaires</i>	3 523	4 659
Nombres d'heures hors conduite (travaillées payées et HS)	57 397	43 702
<i>Dont Heures Supplémentaires</i>	773	570
<b>Total personnel</b>	<b>112</b>	<b>122</b>

TABLEAU DE BORD (SUITE)	2023	2024
<b>Fréquentation</b>		
Nombre de voyages lignes régulières TPU Bus	4 020 081	4 195 272
Dont TAC	4 020 081	4 195 272
Nombre de voyages lignes scolaires (S1, S2, S3 et S4 faits par la SAT)	66 356	47 638
Nombre de voyages TAD	11 830	12 430
Nombre de voyages TAD TPMR	14 022	14 749
<b>Fréquentation</b>	<b>4 112 289</b>	<b>4 270 089</b>
Nombre de vélos "Classiques" loués	38	39
Nombre de V.A.E loués	234	298
Nombre d'accessoires loués	94	47
Nombre de trottinettes louées	57	43
<b>Nombre de vélos loués</b>	<b>272</b>	<b>337</b>
<b>Qualité de service</b>		
Taux de contrôle voyageur	2.83%	1,44%
Taux de fraude	1.33%	2,80%
Nbre de courses supprimées	28	41
Tx de réalisation de service	99.98%	99,90%
<b>IP 1 - Exploitation des services de transports collectifs</b>	<b>95.00%</b>	<b>96,00%</b>
<b>IP 2 - Entretien des biens à disposition</b>	<b>91.25%</b>	<b>98,75%</b>
<b>IP 3 - Relation clientèle</b>	<b>99.00%</b>	<b>98,00%</b>
<b>IP 4 - Exploitation des services complémentaires de mobilité</b>	<b>100.00%</b>	<b>99,50%</b>
<b>Actions marketing</b>		
Taux d'engagements des actions prévues au plan	100%	100%

## ➔ LES ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES EN 2024 ET LEURS IMPACTS FINANCIERS

La présentation des comptes est désormais différente.

- ▶ Les recettes de trafic calculées après l'application de la clef unique de répartition annuelle (43.87% en 2024),
- ▶ La compensation liée à la tarification sociale et solidaire avec l'application de la clef,
- ▶ Les ventes de cartes et supports
- ▶ Les recettes vélos,
- ▶ Les recettes de publicité
- ▶ Les recettes liées aux infractions

sont maintenant reversées à l'Autorité Organisatrice en totalité.

L'autre partie des recettes billettique et TSS sont reversées aux autres partenaires de la communauté tarifaire de la zone 210 comme les années précédentes. En contrepartie, TP2A reçoit un forfait de charges couvrant les dépenses.

Pour 2024, selon l'avenant 3 (signé en mars 2025, mais rétroactif en 2024), l'objectif des recettes est de 3 193 758€.

Ce chiffre est à comparer avec les versements de recettes effectuées sur 2024 à Annemasse Agglo.

CHIFFRE D'AFFAIRES	Année 2024
Recettes Billettique	3 243 306 €
Recettes spéciales	1 308 €
Recettes cartes supports	23 398 €
Recettes Vélostation	30 711 €
Recettes publicité	73 267 €
Recettes PV	38 700 €
<b>Total du CA net HT</b>	<b>3 410 690 €</b>

Le delta de recettes de 216 932€ sera ventilé entre le délégataire et le concessionnaire en fonction de l'article 31 figurant au contrat de DSP, les modalités sont modifiées dans l'avenant 2.

## ➔ PRÉSENTATION DE LA LIASSE FISCALE 2024

Ces éléments sont donnés en cohérence avec la liasse fiscale 2024 de TP2A et les hypothèses comptables prises au 31 décembre 2024. Ces dernières seront revues au regard de la clôture de l'exercice qui interviendra sur avril 2025.

En avril 2025, les Commissaires Aux Comptes de TP2A ont approuvé les comptes de la société au titre de l'exercice comptable 2024.

À la lecture de la liasse fiscale de TP2A SAS (voir en annexe), les « Produits 2024 » se répartissent de la façon suivante.

LIASSE FISCALE	
<b>Le chiffre d'affaires net</b>	
Le forfait de charges	11 102 757€
Les recettes commissions sur Billettique	87 561€
Refacturation de la centrale de réservation	89 230€
<b>Total du CA net</b>	<b>11 279 548€</b>
<b>Les subventions d'exploitation</b>	
Le bonus/malus sur la qualité TAC	180 788€
Les subventions d'aide à l'emploi	12 000€
<b>Total des subventions</b>	<b>192 788€</b>
<b>Les reprises sur amortissements et provisions, transfert de charge</b>	
Les transferts de charges	124 388€
Les remboursements TIPP	118 366€
<b>Total des reprises et transfert de charges</b>	<b>242 754€</b>
<b>Les autres produits</b>	
Les produits divers de gestion courante	5 634€
<b>Total des autres produits</b>	<b>5 634€</b>
<b>Les produits financiers</b>	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>197 192€</b>
<b>Total des produits 2024</b>	<b>11 917 916€</b>
<b>Total des charges 2024</b>	<b>11 128 066€</b>
<b>Résultat avant Impôt Société</b>	<b>789 850€</b>
<b>Participation avec forfait social</b>	<b>144 646€</b>
<b>Impôt société</b>	<b>172 805€</b>
<b>Bénéfice 2024</b>	<b>472 399€</b>

La version finale de la liasse fiscale 2024 sera transférée à la DGE le 30 avril 2025.

## ● PRÉSENTATION DU COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE D'EXPLOITATION	2023	2024
<b>Charge d'exploitation</b>		
Charges variables (carburants, lubrifiants, pneus)	-846	-807
Charges fixes (assurances et frais financiers)	-116	-136
Autres charges (billettique, géolocalisation, wifi)	-44	-256
Sous traitance véhicules	-566	-800
Personnel	-3 636	-4 012
Entretien (pièces détachées, main d'œuvre)	-634	-654
Entretien (sous-traitance)	-303	-428
Amortissement	-2	-7
<b>Charges directes d'exploitation</b>	<b>-6 149</b>	<b>-7 101</b>
Personnel commercial	-462	-629
Marketing, information	-519	-524
Personnel (direction, encadrement)	-1 707	-1 616
Informatique	-116	-148
Impôts et Taxes	-32	-31
Matériel		
Télécommunications	-26	-39
Autres charges (billettique, géolocalisation, wifi)	-924	-905
Marge et aléas		
<b>Frais généraux</b>	<b>-3 787</b>	<b>-3 893</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Recettes du trafic</b>		
<b>Recettes vélo</b>		
<b>Compensations tarifaires (tarification sociale et solidaire)</b>		
Forfait de charges	9 762	11 103
Autres	225	182
<b>Recettes</b>	<b>9 987</b>	<b>11 285</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>51</b>	<b>292</b>
<b>Intéressement</b>	<b>154</b>	<b>181</b>
<b>Résultat net</b>	<b>205</b>	<b>472</b>

**Le résultat affiché pour 2024 est en forte hausse par rapport à 2023 +130%.**

Pour rappel, sur le bilan 2023 à la clôture de l'exercice, il n'a pas été pris d'hypothèse sur l'atteinte du niveau des recettes. En effet, l'article 31 de la DSP 2023-2029 prévoit l'intéressement du concessionnaire sur les recettes en fonction du dépassement de recettes.

De même, aucune hypothèse n'a été retenue sur l'application de l'article 34 sur le partage des gains de productivité.

L'année 2024 affiche donc ce reversement de recettes au titre de 2023 pour 150 351€ (reversé à TP2A) et un partage des gains de productivité pour 69 753€ (reversé à Annemasse Agglo).

De la même façon, sur le résultat 2024 établi en janvier 2025, il n'y pas d'hypothèses inscrites au bilan sur l'application des articles 31 et 34 de la convention de DSP 2023-2029.

Ces points seront repris au moment de la clôture de l'exercice 2024 effectuée avec Annemasse Agglo en avril 2025.

## ● BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR LE COMPTE DE TIERS

L'année 2024 ne présente pas d'activité pour un compte tiers autre qu'Annemasse Agglo.

## ● INVENTAIRES A ET B

La mise à jour des inventaires A et B.

Se reporter à l'annexe en fin de dossier - Inventaire A, B et C3

## ● PROGRAMME CONTRACTUEL D'INVESTISSEMENT

Sur l'année 2024, Annemasse Agglo a réalisé 4 210K€ d'investissements.

INVESTISSEMENTS 2024	
Terrains nus	9 946
<i>Dont acquisition parcelle P+R Aubrac</i>	9 706
Autres terrains	2 028
<i>Sécurisation GDV Jean Monnet</i>	2 028
Installation générales	24 585
<i>Dont parking rénovation éclairage LED</i>	24 585
Construction sur sol d'autrui	1 524
<i>Signalisation</i>	
Outillage industriel	13 267
<i>Fontaine lavage-laveur haute pression -gerbeur-chandelles</i>	
Matériel de transport d'exploitation	3 576 721
<i>Dont 2 minibus électriques</i>	92 519
<i>Dont 6 bus standards électriques</i>	3 326 966
Autres matériels	42 421
<i>Dont automate distributeur de monnaie</i>	26 410
Aménagement des arrêts de bus	62 627
<i>Signalisation - aménagements - branchement</i>	
Matériel de transport	38 500
<i>Achat de vélos</i>	
Matériel de bureau informatique	16 786
<i>Equipements vidéo protection - billettique</i>	
Dépôts et cautionnements versés	422 000
<i>Consignation préemption sami</i>	422 000
<b>Total</b>	<b>4 210 404</b>

## ● ÉTAT DES AUTRES DÉPENSES DE RENOUVELLEMENT

Un état détaillé des dépenses de renouvellement de l'année est à la disposition de l'Autorité Organisatrice.

RÉPARTITION INVENTAIRE D		Inventaire D Biens propres au délégataire
Compte	Intitulé	Valeur à amortir
217000	Matériel de transport Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	51 000,00
218100	Installations générales Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	19 715,63
218300	Matériel, bureau, informatique Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	5 629,00
218400	Mobilier Se référer à l'édition de Ciel Immobilisations	27 261,74
<b>Total général</b>		<b>103 606,37</b>

## ● ÉLÉMENTS DU CALCUL DU FORFAIT DE CHARGES

Ces éléments sont donnés en cohérence avec la liasse fiscale 2024 de TP2A et les hypothèses comptables prises au 31 décembre 2024. Ils seront revus lors de la clôture de l'exercice 2024, en avril 2025.

FORFAITS DE CHARGE 2024	
9 730 896 €	Forfait de Charges - avenant 3
1 255 526 €	Forfait de Charges - indexation
132 634 €	Clôture 2023
-16 299 €	Hyp clôture 2024 - taxis
<b>Total</b>	<b>11 102 757 €</b>

## INDEXATION DES PRIX

Le tableau ci-dessous présente l'indexation pour la clôture 2024 avec Annemasse Agglo à savoir **1.128**.

Paramètres contractuels						
Part fixe	Salaires	Gazoil	GNV	Electricité	Entretien	Autres
Pf	a	b1	b2	b3	c	d
1,54%	73,16%	6,95%	0,00%	0,37%	4,92%	13,06%

Indices de départ						
Salaire	Charges	Gasoil	GNV	Electricité	Maintenance	Services
So	Co	Go	GZo	Eo	Rvo	IPC So
106,3500	0,4102	118,8300	101,5300	124,2700	114,4000	104,3300

Index INSEE de référence						
Salaire	Charges	Gasoil	GNV	Electricité	Entretien	Autres
Sn	Cn	Gn	GZn	En	RVn	IPC Sn
10562719	Réel TP2A	10764135	10764296	10764288	1764110	1764307
		1,1881	1,0155	1,2426		

Inflation Année	2,80%
-----------------	-------

Moyenne Indice 2023						
Salaire	Charges	Gasoil	Maintenance	Services	Services	Services
Sn	Cn	Gn	RVn	IPC Sn	IPC Sn	IPC Sn
114,625	0,377	159,126	193,835	252,388	130,993	121,945

	Salaire	Charges	Gasoil	Maintenance	Services	Services	Services
Janvier		0,4015	150,413	175,986	273,745	136,580	115,690
Février	117,100	0,4015	157,067	176,799	249,390	136,810	120,280
Mars		0,4015	153,027	182,079	244,295	137,060	119,150
Avril		0,4015	154,928	199,343	211,863	137,400	125,920
Mai	117,700	0,4015	147,562	191,828	147,497	137,460	122,460
Juin		0,4015	147,206	199,546	132,213	137,950	125,000
Juillet		0,4015	149,344	204,623	134,325	138,550	136,590
Août	118,100	0,4015	141,265	215,591	145,881	138,960	138,590
Septembre		0,4015	134,968	219,246	152,716	139,140	119,880
Octobre		0,4015	139,008	221,074	163,775	139,140	127,110
Novembre	118,700	0,4015	141,265	228,183	192,603	139,560	119,930
Décembre		0,4015	140,433	234,987	219,567	139,900	128,050
<b>Moyenne à date</b>	<b>117,900</b>	<b>0,4015</b>	<b>146,374</b>	<b>204,107</b>	<b>188,989</b>	<b>138,209</b>	<b>124,888</b>

Valeur définitive
Valeur provisoire
Valeur calculée

INDEXATION

2024

**1,128**

## ➔ LES RATIOS DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

En 2024, les ratios de performance économique restent stables. Ils sont proches de ceux de 2023 et un R/D en légère baisse : 29,5% en 2024 pour 29,9% sur 2023.

RATIOS DE PERFORMANCE		2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Recettes par voyage	€ HT	1,04	0,88	0,76	0,74	<b>0,77</b>	0,03
Recettes par kilomètre	€ HT	1,36	1,42	1,61	1,84	<b>1,85</b>	0,01
Dépenses par voyage	€ HT	4,05	3,30	2,70	2,47	<b>2,62</b>	0,15
Dépenses par kilomètre	€ HT	5,29	5,33	5,71	6,15	<b>6,27</b>	0,12
Déficit moyen par habitant	€ HT	24,63	30,27	32,74	34,74	<b>33,55</b>	-1,19
Déficit moyen par voyage	€ HT	1,48	1,05	0,87	0,78	<b>0,75</b>	-0,04
Taux de couverture des dépenses	%	25,7	26,6	28,3	29,9	<b>29,5</b>	-0,4

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

# ANNEXES

➔ ANNEXES FINANCIÈRES

# 1 - BILAN ACTIF

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025 

ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

Adresse de l'entreprise : 6 Rue Biches 74100 VILLE LA GRAND Durée de l'exercice précédent

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ *</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	103 606,37	56 644,89	46 961,48	3 389,40
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières	BH	BI	22 927,94		22 927,94	23 412,94	
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	126 534,31	56 644,89	69 889,42	26 802,34	
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU	68 955,79		68 955,79	65 325,16
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
<b>CRÉANCES</b>		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	533 789,63		533 789,63	243 210,05
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 587 949,14		4 587 949,14	4 724 969,49
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
<b>DIVERS</b>		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD	CE				120 000,00
	Disponibilités	CF	CG	9 162,02		9 162,02	579 555,53	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	23 969,28		23 969,28	14 231,98	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	5 223 825,86		5 223 825,86	5 747 292,21	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif (VI)	CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1A	5 350 360,17	56 644,89	5 293 715,28	5 774 094,55		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC-2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

				Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 120 000,00 )	DA	120 000,00	120 000,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK )	DC			
	Réserve légale (3)			DD	12 000,00	12 000,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ )	DG			
	Report à nouveau			DH	900 822,90	900 572,40	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	472 399,33	205 250,50	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	1 505 222,23	1 237 822,90	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN					
<b>TOTAL (II)</b>		DO					
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP	5 581,40	5 581,40		
	Provisions pour charges		DQ	112 503,00	106 858,00		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	118 084,40	112 439,40		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS				
	Autres emprunts obligataires		DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	506 357,15	546 901,81	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 197 521,09	1 268 931,55	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	1 966 530,41	2 607 998,89	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB				
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	3 670 408,65	4 423 832,25		
Écarts de conversion passif (V)			ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	5 293 715,28	5 774 094,55		
<b>RENVOIS</b>	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 669 051,46	4 423 580,83		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

### 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Exercice N-1

		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	11 279 547,52	FH		FI	9 872 352,58	
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>	FJ	11 279 547,52	FK		FL	9 872 352,58		
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	192 788,32	193 977,44	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	242 753,71	393 104,07	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 633,74	102 791,08	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	11 720 723,29	10 562 225,17
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		(1 750,00)	
	Variation de stock (marchandises)					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	1 170 851,23	1 200 827,25	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	(3 630,63)	(10 460,79)	
	Autres achats et charges externes (3)					FW	3 831 506,68	3 291 384,79	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	219 941,52	193 477,80	
	Salaires et traitements					FY	4 335 503,91	4 198 395,83	
	Charges sociales (10)					FZ	1 552 663,92	1 407 292,70	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	7 427,92	2 351,84	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	5 645,00	10 526,00
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3 907,19	3 373,84	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	11 123 816,74	10 295 419,26	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	596 906,55	266 805,91	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	197 192,25	144 277,52
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		0,88
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	197 192,25	144 278,40	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 438,14	1 217,71
	Différences négatives de change						GS	2 140,34	5,56
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	3 578,48	1 223,27	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	193 613,77	143 055,13	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	790 520,32	409 861,04	

## 4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

(suite)  
Publié le

25/06/2025

DGEIP N° 105-0025

ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	670,05		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	670,05		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(670,05)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	144 645,98	91 776,54		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	172 804,96	112 834,00		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 917 915,54	10 706 503,57		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	11 445 516,21	10 501 253,07		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	472 399,33	205 250,50		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	242 753,71	393 104,07
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Amendes routières			670,05		
	<b>TOTAL GENERAL</b>			670,05		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
	<b>TOTAL GENERAL</b>					

## 5 - IMMOBILISATIONS

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Neant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice <u>1</u>	Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence <u>2</u>	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste <u>3</u>	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	19 715,63	KW	KX
		Matériel de transport			KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	32 890,74	LC	LD
		Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK	LL	LM	
	<b>TOTAL III</b>				LN	52 606,37	LO	LP
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T	
	Autres participations				8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés				1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	23 412,94	1U	1V
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	23 412,94	LR	LS
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	76 019,31	ØH	ØJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice <u>3</u>	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
					Par virement de poste à poste <u>1</u>	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence <u>2</u>		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice <u>4</u>
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM	19 715,63	MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP	51 000,00	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	32 890,74	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF
	<b>TOTAL III</b>				IY	NG	NH	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G
	<b>TOTAL IV</b>				I3	NJ	NK	2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				I4	ØK	ØL	ØM	

## 6 - AMORTISSEMENTS

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-20250619-CC | 2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

 Néant 
**CADRE A**

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 715,63	QE		QF		QG	19 715,63
	Matériel de transport	QH		QI	5 225,75	QJ		QK	5 225,75
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	29 501,34	QM	2 202,17	QN		QO	31 703,51
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	49 216,97	QV	7 427,92	QW		QX	56 644,89
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	49 216,97	ØP	7 427,92	ØQ		ØR	56 644,89

**CADRE B**

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS	RT	RU		RV	
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY		RZ	SB	SC		SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
<b>TOTAL III</b>										
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NO + NR)</b>	NW			NY			NZ			
<b>TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (NS + NT + NU)</b>										
<b>TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (NW - NY)</b>										

**CADRE C**

### MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations		SP		SR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	5 581,40	4B		4C		4D	5 581,40
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	106 858,00	4Y	5 645,00	4Z		5A	112 503,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	112 439,40	TV	5 645,00	TW		TX	118 084,40
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B		TY		TZ		UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	112 439,40	UB	5 645,00	UC		UD	118 084,40
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	5 645,00	UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

## 8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	22 927,94	UV	22 927,94	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	533 789,63	533 789,63		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	736,43	736,43		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	92 073,92	92 073,92	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	32 080,00	32 080,00	
	Groupe et associés (2)		VC	4 447 331,90	4 447 331,90		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	14 369,70	14 369,70		
	Charges constatées d'avance		VS	23 969,28	23 969,28		
	<b>TOTAUX</b>			VT	5 167 278,80	VU	5 167 278,80
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	506 357,15	506 357,15			
Personnel et comptes rattachés		8C	592 961,77	592 961,77			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	518 200,49	518 200,49			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	59 970,96	59 970,96		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	0,46	0,46		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	25 030,22	25 030,22		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 966 530,41	1 966 530,41			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	3 669 051,46	VZ	3 669 051,46	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

# 9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-IR20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Exercice N, clos le :  
31/12/2024

I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
								WA	472 399,33			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB			
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	3 785,30	XE	8 363,30			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	4 578,00					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	150 290,98	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)		XX	150 961,03	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	670,05	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	172 804,96		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%					I8			
ZN												
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN					
		WO										
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW	WQ				
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
							<b>TOTAL I</b>	WR	804 528,62			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.								WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV				
			- imposées aux taux de 0 %					WH				
			- imposées aux taux de 19 %					WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :				(( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY			
	Majoration d'amortissement								XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Entreprises nouvelles 44 sexes		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Sociétés investissements immobilier (art. 208)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
			Financ Ruraltés Revitalisation (FRR) (44 quindécies A)		HT	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	21 532,00			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	YG				
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Déduction de produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : {							XI	691 220,08	XH	113 308,54		
_____ bénéfice (I moins II)												
_____ déficit (II moins I)							ZL		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XO				
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	691 220,08	XO				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

# 10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Neant

## I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	

## II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

## III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
Provision pour charges de retraite	8X	5 645,00	8Y		
Participation des salariés	8Z	144 645,98	9A	91 776,54	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B	150 290,98	9C	91 776,54	
Provisions pour dépréciation					
	9D		9E		
	9F		9G		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S		9T		
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	150 290,98	YO	91 776,54
			ligne WI	ligne WU	

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

# 11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Neant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		
				900 572,40	- Autres réserves <th>ZD</th>		ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			205 250,50	Dividendes		ZE	205 000,00
	Prélèvements sur les réserves				Autres répartitions		ZF	
	<b>TOTAL I</b>			1 105 822,90	Report à nouveau		ZG	900 822,90
						ZH	1 105 822,90	
						<b>TOTAL II</b>		

## DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail )		J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	941 377,93				
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )		J8		XQ	88 603,27				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	442 388,71				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	486 515,77				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )		ES		ST	1 872 621,00				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 831 506,68				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	26 397,00				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques )		ZS		9Z	193 544,52				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	219 941,52				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	1 180 348,00				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas immobilisations				YZ	868 324,00				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)				ØB	4 168 360,48				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt				ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-C) (Si oui cocher 1 Sinon 0) <b>ZR</b> 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise dotée d'un statut de PME				RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

# DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

Désignation de l'entreprise : TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN

Néant

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024

Durée en nombre de mois : 12

## DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	127,00
dont apprentis	YF	2,00
dont handicapés	YG	3,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

### I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	11 279 547,52
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>Total 1</b>	OX	11 279 547,52

### II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	5 633,74
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	192 788,32
Variation positive des stocks	OD	3 630,63
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	182 716,00
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>Total 2</b>	OM	384 768,69

### III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	1 361 045,45
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 552 709,19
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	52 389,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 907,19
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
<b>Total 3</b>	OJ	4 970 050,83

### IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	OG	6 694 265,38
-----------------------------	------------------------------------	----	--------------

### V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 694 265,38
---	----	--------------

#### Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

*Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.*

*Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA.*

*vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE*

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE ( <a href="#">cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE</a> )	EV	X
--	----	---

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	11 279 547,52
---	----	---------------

Effectifs au sens de la CVAE	EY	
------------------------------	----	--

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	8 392 090 000,00
---	----	------------------

Période de référence	du	GY	01/01/2024	au	GZ	31/12/2024
----------------------	----	----	------------	----	----	------------

Date de cessation	HR	
-------------------	----	--

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

**17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**  
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit  
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	
---	----	------	---	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	
---	----	--	---	----	--

Total des lignes P1 + P2	P5	2,00	Total des lignes P3 + P4	P6	
--------------------------	----	------	--------------------------	----	--

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre  Nom de famille

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre  Nom de famille

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays



Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025

ID : 074-200011773-20250619-CG.2025.0085-DE



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DES FINANCES PUBLIQUES

Exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: TRANSPORTS PUBLICS AGGLOMERATION AN SIRET 4447143800029

Adresse du siège social: Ancienne adresse en cas de changement:

6 Rue Biches  
VILLE LA GRAND 74100 FR

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITE

Activités exercées NEMASSIENNE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 691 220,08 Bénéfice imposable à 15% Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies France Ruralités Revitalisation (FRR) art. 44 quindecies A Zones franches d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies Société d'investissement immobilier côtée Autres dispositifs Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies Bassins d'emploi à redynamiser art.44 duodecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts  
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

## H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? oui, indication du logiciel utilisé

ECF Désignation du prestataire

Nom et adresse du comptable: Nom et adresse du conseil:

S/I : Société/Indépendant Tél : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Visa : CGA Visa : Viseur conventionné N° d'agrément :

Nom: Tél :

Adresse :



## IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

### I - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case :

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer :

- Le nom et l'adresse de l'entité désignée

- Le numéro de SIREN

- Ou le numéro d'identification fiscale

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case :

- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe

- Le nom et l'adresse de la société tête de groupe

- Le numéro de SIREN

- Ou le numéro d'identification fiscale

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258, indiquer la désignation, l'État de résidence de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

EPIC RATP 54 QUAI DE LA RAPEE PARIS 75012 FR

- Le numéro de SIREN

775663438

- Ou le numéro d'identification fiscale

### II - ENTREPRISE DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1. Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ?

IN

2. Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime

AUT

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer :

- Nom et l'État de résidence de l'entité mère ultime

EPIC RATP 54 QUAI DE LA RAPEE PARIS 75012 FR

- Le numéro de SIREN

775663438

- Ou le numéro d'identification fiscale

- Date d'ouverture de l'exercice

01/01/2024

- Date de clôture de l'exercice

31/12/2024

3. Vous déposez au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

X

- Sinon, veuillez indiquer le nom, l'État de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'information

au nom de votre entreprise

- Le numéro de SIREN

- Ou le numéro d'identification fiscale

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

4. Si vous êtes l'entité constitutive désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous-imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe situées en France. *A détailler sur la page d'extension*

5. Si vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité qui est désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBII)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

# ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DE L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

## Critères de sélection :

Toutes les immobilisations

Toutes les natures

Le budget : BUDGET TRANSPORTS URBAINS

N° d'immobilisation  Numéro inventaire	Date d'acq.	Désignation de l'immobilisation	N° de mandat	Imputation comptable		Quantité	Valeur d' acquisition ou d'intégration
				Nature Ope.	Fct.		
TOTAL DES BIENS ENTRES DANS L'ACTIF PENDANT L'EXERCICE 2024							4 210 404.31

BIENS INSCRITS AU COMPTE				2111		
202303-00002 202303-2111-00002	07-06-2024	ACQUISITION PARCELLE MACHILLY R65P / PICCOT FAC. 33113 DU 03/06/2024 - VEN	143			90.00
202303-00002 202303-2111-00002	07-06-2024	ACQUISITION PARCELLE MACHILLY R65P / PICCOT FAC. 33113 DU 03/06/2024 - VEN	143			95.16
202303-00003 202303-2111-00003	25-10-2024	ACQUISITION PARCELLE MAPPELAZ - P+R AUBRAC FAC. 114880 DU 17/10/2024 - VE	233			54.13
202303-00003 202303-2111-00003	25-10-2024	ACQUISITION PARCELLE MAPPELAZ - P+R AUBRAC FAC. 114880 DU 17/10/2024 - VE	233			9 706.24
TOTAL						9 945.53

BIENS INSCRITS AU COMPTE				2128		
202403-00016 202403-2128-00016	09-04-2024	SECURISATION GDV JEAN MONNET CP24-F.13000RI24007476 - 29/03	77			2 028.48
TOTAL						2 028.48

BIENS INSCRITS AU COMPTE				2135		
202403-00014 202403-2135-00014	07-06-2024	DÉPOT BUS + PARKING VLG RÉNOVA° ECLAIRAGE LED F. 2024053175 DU 31/05/2024 -	144			1 962.24
202403-00014 202403-2135-00014	01-03-2024	DÉPOT BUS + PARKING VLG RÉNOVA° ECLAIRAGE LED F.1196222448 - 26/02/24 - LED	51			22 622.40
202403-00032 202403-2135-00032	29-10-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST F.F2434 -22/10/24- MOE COUVERT	239			1 160.00
202403-00032 202403-2135-00032	19-12-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST Annulation du mandat N. 239	4			-1 160.00

# ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DE L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025  
 Reçu en préfecture le 24/06/2025  
 Publié le 25/06/2025   
 ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

N° d'immobilisation Numéro inventaire	Date d'acq.	Désignation de l'immobilisation	N° de mandat	Imputation comptable		Quantité	Valeur d'acquisition ou d'intégration
				Nature Ope.	Fct.		
202403-00032	19-12-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST	4				-468.00
202403-2135-00032		Annulation du mandat N. 239					
202403-00032	03-09-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST	203				8 480.00
202403-2135-00032		FAC. F2428 DU 19/08/2024					
202403-00032	19-12-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST	3				-1 872.00
202403-2135-00032		Annulation du mandat N. 203					
202403-00032	29-10-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST	239				468.00
202403-2135-00032		F.F2434 -22/10/24- MOE COUVERT					
202403-00032	03-09-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST	203				1 872.00
202403-2135-00032		FAC. F2428 DU 19/08/2024					
202403-00032	19-12-2024	MOE STATIONS DE LAVAGE & DE CARBURANT PST	3				-8 480.00
202403-2135-00032		Annulation du mandat N. 203					
<b>TOTAL</b>							<b>24 584.64</b>

BIENS INSCRITS AU COMPTE				2145			
202403-00013	16-02-2024	SIGNALISATION : INSTALLATION & DEPLACEMENT	45			344.00	
202403-2145-00013		CP03 - F. 243201018 - 31/01/24					
202403-00013	17-10-2024	SIGNALISATION : INSTALLATION & DEPLACEMENT	221			1 180.14	
202403-2145-00013		CP11-F.243209038- REV. 23.14 €					
<b>TOTAL</b>							<b>1 524.14</b>

BIENS INSCRITS AU COMPTE				2155			
202403-00001	11-01-2024	TP2A - FONTAINE DE LAVAGE - KIT DE DEMARRAGE	12			2 830.00	
202403-2155-00001		F. 230040944bis - 15/11/23 - K					
202403-00047	26-11-2024	LAVEUR HAUTE PRESSION SC351 FULL PKG	263			3 176.60	
202403-2155-00047		FAC. 240037643 DU 12/10/2024 -					
202403-00048	26-11-2024	CHARRIER GERBEUR ÉLECTRIQUE	264			5 590.00	
202403-2155-00048		FAC. 240039583 DU 26/10/2024 -					
202403-00049	26-11-2024	CHANDELLES D'APPUI - CAPACITE 10000	265			1 670.00	
202403-2155-00049		FAC. 240041653 DU 08/11/2024 -					
<b>TOTAL</b>							<b>13 266.60</b>

# ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DE L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

N° d'immobilisation Numéro inventaire	Date d'acq.	Désignation de l'immobilisation	N° de mandat	Imputation comptable Nature Ope. Fct.	Quantité	Valeur d'acquisition ou d'intégration
BIENS INSCRITS AU COMPTE				2156		
202403-00002	22-03-2024	5 CAMERAS TV - RETROVISION	66			6 000.00
202403-2156-00002		F.FA00004814 - 26/02/24-COMPLE				
202403-00002	19-01-2024	5 CAMERAS TV - RETROVISION	19			9 815.54
202403-2156-00002		FAC. 1H492691 - 12/01/24 - 5 c				
202403-00005	30-01-2024	GS-454-MS - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			554 494.33
202403-2156-00005		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00006	30-01-2024	GS-458-MS - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			554 494.33
202403-2156-00006		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00007	30-01-2024	GS-440-MS - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			554 494.33
202403-2156-00007		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00008	30-01-2024	GS-095-QX - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			554 494.33
202403-2156-00008		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00009	30-01-2024	GS-195-QX - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			554 494.33
202403-2156-00009		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00010	30-01-2024	GS-389-QX - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			448 774.35
202403-2156-00010		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00010	30-01-2024	GS-389-QX - BUS STANDARD ELECTRIQUE	26			105 719.98
202403-2156-00010		F.FA00004739 - 16/01/24 - Bus				
202403-00019	31-05-2024	GV-195-AY MINIBUS 9 P. PEUGEOT EXPERT ELECTRIQUE	129			45 919.14
202403-2156-00019		F.7003013878 - 13/05/24-Minibus				
202403-00019	31-05-2024	GV-195-AY MINIBUS 9 P. PEUGEOT EXPERT ELECTRIQUE	129			340.30
202403-2156-00019		F.7003013878 - 13/05/24-Minibus				
202403-00020	31-05-2024	GV-136-AY MINIBUS 9 P. PEUGEOT EXPERT ELECTRIQUE	129			340.30
202403-2156-00020		F.7003013878 - 13/05/24-Minibus				
202403-00020	31-05-2024	GV-136-AY MINIBUS 9 P. PEUGEOT EXPERT ELECTRIQUE	129			45 919.14
202403-2156-00020		F.7003013878 - 13/05/24-Minibus				
202403-00022	19-06-2024	MONITOR - CAMERA DE RETROVISION	155			2 192.87
202403-2156-00022		FAC. 1H494420 DU 31/05/2024				
202403-00024	12-07-2024	EL-575-KN RÉFECTION BVM BUS 344	169			9 950.00
202403-2156-00024		F. 65471 - 27/06/24 REFECTION				
202403-00034	03-10-2024	BY 468 NH - REMISE EN ETAT BUS N° 329	217			12 472.26
202403-2156-00034		F. 66056 - 27/09/24 - BY 468 N				
202403-00035	17-10-2024	DD 695 FA - RENOVA° SELLERIE BUS ARTICULE N° 506	220			11 267.00
202403-2156-00035		F.FAC156311 - 28/08/24 - RENOV				
202403-00036	17-10-2024	BY 717 NH - RENOVA° SELLERIE BUS ARTICULE N° 505	220			10 239.00
202403-2156-00036		F.FAC156311 - 28/08/24 - RENOV				
202403-00036	17-10-2024	BY 717 NH - RENOVA° SELLERIE BUS ARTICULE N° 505	220			676.00
202403-2156-00036		FAC. FAC156311 DU 28/08/2024				
202403-00037	17-10-2024	BY 468 NH - RENOVA° SELLERIE BUS STANDARD N° 329	220			8 538.00
202403-2156-00037		F.FAC156311 - 28/08/24 - RENOV				

# ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DE L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

N° d'immobilisation Numéro inventaire	Date d'acq.	Désignation de l'immobilisation	N° de mandat	Imputation comptable Nature Ope. Fct.	Quantité	Valeur d'acquisition ou d'intégration
202403-00038	17-10-2024	BY 337 NH - RENOVA° SELLERIE BUS STANDARD N° 328	220			676.00
202403-2156-00038		F. FAC156311 - 28/08/2024 - BU				
202403-00038	17-10-2024	BY 337 NH - RENOVA° SELLERIE BUS STANDARD N° 328	220			8 538.00
202403-2156-00038		F. FAC156311 - 28/08/24 - RENOV				
202403-00042	06-11-2024	DISQUES ENREGISTREMENT VIDEOSURVEILLANCE BUS	241			12 383.00
202403-2156-00042		FAC. 23-04732 DU 27/03/2023 -				
202403-00045	21-11-2024	MARQUAGE VEHICULE DE JUILLET - H8 - P4 - P5	252			3 400.00
202403-2156-00045		FAC. 241011 DU 09/10/2024 - MA				
202403-00051	28-11-2024	BL-834-ZG - BUS 504 - REMPLACEMENT SOUFFLETS	271			30 544.10
202403-2156-00051		F. FA00002037 - 20/11/24 - BUS				
202403-00052	28-11-2024	DD-818-FA - BUS 509 - REMPLACEMENT SOUFFLETS	271			30 544.10
202403-2156-00052		F. FA00002037 - 20/11/24 - BUS				
<b>TOTAL</b>						<b>3 576 720.73</b>

BIENS INSCRITS AU COMPTE			2158			
202403-00023	01-07-2024	AUTOMATE DISTRIBUTEUR MONNAIE BUS TP2A	157		26 410.00	
202403-2158-00023		CP01 - F.24050056 - 15/05/24				
202403-00044	21-11-2024	TP2A - REFORTE VIDEO SURVEILLANCE	253		16 010.83	
202403-2158-00044		F.241023855 - 16/10/24 - REFO				
<b>TOTAL</b>						<b>42 420.83</b>

BIENS INSCRITS AU COMPTE			218100		
202303-00049	23-09-2024	SIGNALISATIONS ARRETS DE BUS	210		12 761.24
202303-218100-00049		CP49-F.13000RI24027275- REV. 2			
202303-00049	01-03-2024	SIGNALISATIONS ARRETS DE BUS	53		16 099.81
202303-218100-00049		CP19 - F. 13000RI24003173 - 26			
202303-00049	08-03-2024	SIGNALISATIONS ARRETS DE BUS	59		5 370.95
202303-218100-00049		CP06 - F.243202024 - 20/02/24			
202303-00049	09-02-2024	SIGNALISATIONS ARRETS DE BUS	38		2 262.69
202303-218100-00049		CP16 -F.13000RI24001116 - 30/0			
202303-00049	22-05-2024	SIGNALISATIONS ARRETS DE BUS	111		1 121.80
202303-218100-00049		CP08 - F. 243204058 DU 30/04/2			
202303-00049	19-01-2024	SIGNALISATIONS ARRETS DE BUS	21		7 648.22
202303-218100-00049		CP09 - F.13000RI23045922 - 14/			

# ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DE L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

N° d'immobilisation Numéro inventaire	Date d'acq.	Désignation de l'immobilisation	N° de mandat	Imputation comptable Nature Ope. Fct.	Quantité	Valeur d'acquisition ou d'intégration
202403-00004	26-01-2024	QUAI BUS PMR ROUTE DES HUTINS VÉTRAZ-MONTHOUX	24			12 709.80
202403-218100-00004		HORS MARCHÉ - F. 2012583 - 09/				
202403-00018	17-10-2024	AMENAGEMENT ARRÊTS DE BUS	222			933.45
202403-218100-00018		CP03 - FAC. FAC607432 DU 20/09				
202403-00018	23-09-2024	AMENAGEMENT ARRÊTS DE BUS	209			826.65
202403-218100-00018		F.0002024100006 - 11/09/24 - F				
202403-00018	28-11-2024	AMENAGEMENT ARRÊTS DE BUS	272			63.64
202403-218100-00018		CP05 - F.FAC615683 - 20/11/24				
202403-00018	23-05-2024	AMENAGEMENT ARRÊTS DE BUS	114			1 446.40
202403-218100-00018		F. 2310/340/5832 BIS - 24/10/2				
202403-00050	26-11-2024	BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE 2 RUE DES ECOLES VM	266			1 382.40
202403-218100-00050		FAC. 0645964343 DU 21/11/2024				
<b>TOTAL</b>						<b>62 627.05</b>

BIENS INSCRITS AU COMPTE			2182		
202403-00026	16-08-2024	VELOS ARCADE FV00140591	187		27 000.00
202403-2182-00026		F. F240714 - 12/07/24 - ACHAT			
202403-00026	18-10-2024	VELOS ARCADE FV00140591	228		500.00
202403-2182-00026		FAC. 241009 DU 01/10/2024 - SO			
202403-00027	16-08-2024	VELOS ARCADE FV00140592	187		11 000.00
202403-2182-00027		F. F240714 DU 12/07/2024 - ACH			
<b>TOTAL</b>					<b>38 500.00</b>

BIENS INSCRITS AU COMPTE			2183		
202303-00056	19-04-2024	DOE - EQUIPEMENT RADIO CARREFOUR GIFFRE/FERRY	87		4 156.77
202303-2183-00056		CP09 - F.204 - Rév. 600.94 €HT			
202303-00056	25-03-2024	DOE - EQUIPEMENT RADIO CARREFOUR GIFFRE/FERRY	67		488.33
202303-2183-00056		CP08 - F. 205 - 27/02/2024 - D			
202403-00011	28-05-2024	AMO VIDEO PROTECTION DIVERS SITES	124		1 395.00
202403-2183-00011		CP02 - F.F2403-836 - 29/03/24			
202403-00011	02-02-2024	AMO VIDEO PROTECTION DIVERS SITES	31		2 520.00
202403-2183-00011		CP01 - F.F2311-756 - 29/11/23			
202403-00025	22-07-2024	EQUIPEMENT BILLETIQUE POUR BORNES A QUAI	170		2 775.21
202403-2183-00025		F. 4690058223 - 01/07/24 - JEU			

# ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DE L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 25/06/2025



ID : 074-200011773-20250619-CC\_2025\_0085-DE

N° d'immobilisation Numéro inventaire	Date d'acq.	Désignation de l'immobilisation	N° de mandat	Imputation comptable Nature Ope. Fct.	Quantité	Valeur d'acquisition ou d'intégration
202403-00046 202403-2183-00046	21-11-2024	ENREGISTREUR XEBRA 3 INCLUANT GPS + WIFI + SWITCH FAC. 24-13557 DU 04/09/2024 -	254			5 451.00
TOTAL						16 786.31

BIENS INSCRITS AU COMPTE				275		
202403-00040 202403-275-00040	29-10-2024	CONSIGNATION PRÉEMPTION SARNI AG 2024 055 DU 25/10/2024 - CO	240			422 000.00
TOTAL						422 000.00